

l'âge de faire



n° 141 / mai 2019

2€



RÉSISTER À L'OPPRESSION NUMÉRIQUE

NDDL UN POT COMMUN POUR LES TERRES DE LA ZAD / **VERRE** Y A D'LA CONSIGNE DANS L'AIR
REPORTAGE PHILO MOBILE / **FICHE PRATIQUE** PERMACULTURE SUR LE BALCON

- 1 / ÉDITO CECI EST UN SMART ÉDITO / TOURS : LE « RENOUVELLEMENT URBAIN » VU PAR FATOUMATA
- 2 / COURRIER ET CONCOMBRES
- 3 / REPORTAGE LA PHILO OU L'ART DE L'INCERTITUDE
- 4 / NOUVELLE ZÉLANDE MIHIRANGUI, GARDIENNE DE LA NATURE / NDDL UN POT COMMUN POUR LA ZAD
- 5 / LIVRES CREUSE : UNE RIVIÈRE EN RÉSISTANCE / LA BAGNOLE AU CRIBLE DE LA SOCIOLOGIE MA PETITE ENTREPRISE AU COMPTOIR DU BAR À PAIN
- 12 / 13 / LA FACE CACHÉE DU NUMÉRIQUE
- 14 / 15 / ACTU GONESSE : UNE STATION DE MÉTRO EN PLEIN CHAMP ? / LE GRAND DÉBAT, UN TROMPE-L'OEIL / « LA LIBERTÉ D'INFORMER NE S'USE QUE SI... »
- 16 / 17 / LORGNETTE Y A D'LA CONSIGNE DANS L'AIR
- 18 / L'ATELIER AU JARDIN, RUBRIQUE À BEC, LA PAUSE QI GONG, JOUONS Z'UN BRIN
- 19 / LE FORUM
- 20 / 21 FICHES PRATIQUES
- UNE FORÊT COMESTIBLE SUR LE BALCON
- RECETTES PRINTANIÈRES



6-11 / DOSSIER

RÉSISTER À L'OPPRESSION NUMÉRIQUE

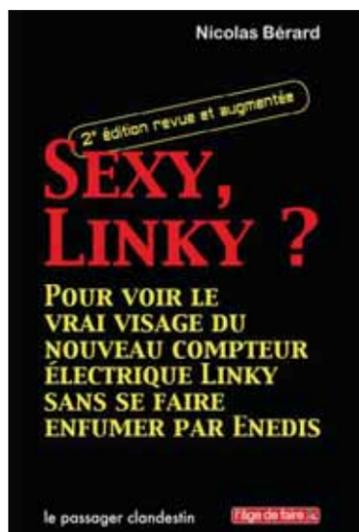
Des syndicalistes d'Enedis réouvrent une boutique pour continuer à recevoir du public. Des enseignants refusent d'utiliser le cahier de texte numérique. Des élèves risquent des sanctions pour ne pas « pucer » leurs brebis. Les collectifs anti-Linky conduisent une révolte populaire inattendue contre le compteur électrique « intelligent ». La Cimade prend à leur propre jeu les préfectures, qui utilisent l'informatique pour rendre invisibles les files d'attente des étrangers... Autant de résistances au « technototalitarisme » décrit par Pièces et main d'oeuvre.

LINKY : DES VICTOIRES

Nouvelle victoire pour les opposant-es au compteur Linky : le 23 avril, le juge des référés du tribunal de grande instance de Bordeaux a rendu une décision permettant à 13 plaignant-es d'exiger qu'Enedis leur installe un filtre anti-Cpl en plus du compteur Linky. Lors de l'audience, ces plaignant-es avaient présenté des certificats médicaux prouvant leur électrosensibilité.

Pour leur avocat, Me Hurmic, cette victoire, bien que timide, « est quand même une première brèche dans ce qui était la pensée dominante jusqu'ici, Enedis se bornant à dire qu'il n'y avait aucun danger ! »

Le 12 mars, c'est le tribunal de grande instance de Toulouse qui, statuant en référé, a interdit à Enedis d'installer son compteur communicant chez 13 autres personnes, elles aussi ayant présenté des certificats médicaux. Doucement, la dangerosité du compteur commence donc à être reconnue. Or, pour rappel, l'aspect sanitaire n'est qu'une des nombreuses raisons de s'opposer à Linky. Pour en savoir plus, lisez vite notre livre *Sexy, Linky ?*



Sexy, Linky ?

Pour voir le vrai visage du nouveau compteur électrique Linky sans se faire enfumer par Enedis.

Co-édition *Le passager clandestin* / *L'âge de faire*, 116 pages, 5 euros.

Pour le commander, voir bulletin en p. 23, ou depuis le site internet du journal.



RÉSISTER À L'OPPRESSION NUMÉRIQUE

NDDL UN POT COMMUN POUR LES TERRES DE LA ZAD / VERRE Y A D'LA CONSIGNE DANS L'AIR
REPORTAGE PHILO MOBILE / FICHE PRATIQUE PERMACULTURE SUR LE BALCON

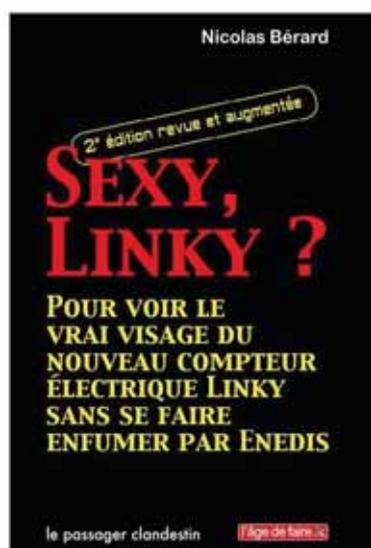
- 1 / ÉDITO** CECI EST UN SMART ÉDITO / TOURS :
LE « RENOUVELLEMENT URBAIN » VU PAR FATOUMATA
- 2 / COURRIER ET CONCOMBRES**
- 3 / REPORTAGE** LA PHILO OU L'ART DE L'INCERTITUDE
- 4 / NOUVELLE ZÉLANDE** MIHIRANGUI, GARDIENNE DE LA NATURE / **NDL** UN POT COMMUN POUR LA ZAD
- 5 / LIVRES** CREUSE : UNE RIVIÈRE EN RÉSISTANCE / LA BAGNOLE AU CRIBLE DE LA SOCIOLOGIE **MA PETITE ENTREPRISE** AU COMPTOIR DU BAR À PAIN
- 12 / 13 / LA FACE CACHÉE** DU NUMÉRIQUE
- 14 / 15 / ACTU** GONESSE : UNE STATION DE MÉTRO EN PLEIN CHAMP ? / LE GRAND DÉBAT, UN TROMPE-L'OEIL / « LA LIBERTÉ D'INFORMER NE S'USE QUE SI... »
- 16 / 17 / LORGNETTE** Y A D'LA CONSIGNE DANS L'AIR
- 18 / L'ATELIER** AU JARDIN, RUBRIQUE À BEC, LA PAUSE QI GONG, JOUONS Z'UN BRIN
- 19 / LE FORUM**
- 20 / 21 FICHES PRATIQUES**
UNE FORÊT COMESTIBLE SUR LE BALCON
RECETTES PRINTANIÈRES



6-11 / DOSSIER

RÉSISTER À L'OPPRESSION NUMÉRIQUE

Des syndicalistes d'Enedis réouvrent une boutique pour continuer à recevoir du public. Des enseignants refusent d'utiliser le cahier de texte numérique. Des éleveurs risquent des sanctions pour ne pas « pucer » leurs brebis. Les collectifs anti-Linky conduisent une révolte populaire inattendue contre le compteur électrique « intelligent ». La Cimade prend à leur propre jeu les préfectures, qui utilisent l'informatique pour rendre invisibles les files d'attente des étrangers... Autant de résistances au « technototalitarisme » décrit par Pièces et main d'oeuvre.



Sexy, Linky ?

Pour voir le vrai visage du nouveau compteur électrique Linky sans se faire enfumer par Enedis.

Co-édition Le passager clandestin | L'âge de faire,
116 pages, 5 euros.

Pour le commander, voir bulletin en p. 23,
ou depuis le site internet du journal.

LINKY : DES VICTOIRES

Nouvelle victoire pour les opposant-es au compteur Linky : le 23 avril, le juge des référés du tribunal de grande instance de Bordeaux a rendu une décision permettant à 13 plaignant -es d'exiger qu'Enedis leur installe un filtre anti-Cpl en plus du compteur Linky. Lors de l'audience, ces plaignant -es avaient présenté des certificats médicaux prouvant leur électrosensibilité.

Pour leur avocat, Me Hurmic, cette victoire, bien que timide, « est quand même une première brèche dans ce qui était la pensée dominante jusqu'ici, Enedis se bornant à dire qu'il n'y avait aucun danger ! »

Le 12 mars, c'est le tribunal de grande instance de Toulouse qui, statuant en référé, a interdit à Enedis d'installer son compteur communicant chez 13 autres personnes, elles aussi ayant présenté des certificats médicaux.

Doucement, la dangerosité du compteur commence donc à être reconnue. Or, pour rappel, l'aspect sanitaire n'est qu'une des nombreuses raisons de s'opposer à Linky. Pour en savoir plus, lisez vite notre livre *Sexy, Linky ?*



L'ÉDITO

Nicolas Bérard

CECI EST UN SMART ÉDITO

Une bonne qualité de l'air intérieur peut améliorer votre bien-être et votre santé avec des effets positifs sur votre peau. Je ne pense pas avoir une peau spécialement vilaine, mais quand même : lorsque j'ai reçu ce communiqué, je me suis évidemment jeté dessus pour en savoir plus. C'est la sympathique entreprise

tado° qui a apparemment tenu à me transmettre cette information. Ce qui est très flatteur, car tado° n'est pas n'importe qui : c'est rien de moins que le « leader européen de la gestion intelligente du climat domestique ». Waouh.

Petite précision sur l'emploi du terme « intelligent » : il fut un temps, pas si lointain, où cet adjectif qualifiait surtout des êtres vivants, des humains par exemple. Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, ne sont intelligents que des objets, des applications, des compteurs, voire des villes. Pour éviter les répétitions et avoir l'air encore plus « in », on utilise parfois ce terme en anglais, « smart ». Ce qui est pratique, également, c'est qu'on peut l'employer à toutes les sauces. Ainsi, je suis récemment passé devant une « smart résidence étudiante ». Renseignements pris auprès d'un occupant, à part le fait d'y trouver un distributeur automatique de nourriture et d'avoir accès à un réseau wi-fi collectif, l'étudiant ne trouvait pas son studio particulièrement futé. Mais sans doute n'avait-il pas encore découvert toutes les potentialités de son logement... Dans un registre totalement différent, j'ai aussi découvert dans un rayon de supermarché l'existence d'une « éponge intelligente », munie de petits picots capables d'aller gratter dans les angles de vos plats. Il est assez formidable d'être entouré d'une telle quantité d'intelligence pour faire la vaisselle.

Cette « smart éponge » n'est pas connectée, c'est un peu une exception : la plupart du temps, les objets « intelligents » sont reliés à internet et font mouliner un algorithme. Ce qui est le cas de la nouvelle (et certainement indispensable) fonctionnalité proposée par tado°, nommée « bien-être ambiant ». Le grand maître de « la gestion intelligente du climat domestique » en fait une description particulièrement alléchante : « Disponible via l'application V3+, elle mesure l'air intérieur à l'aide de capteurs de température et d'humidité intégrés dans les thermostats intelligents tado°. » Oui, bien entendu, pour bénéficier de cette fonctionnalité, il faut que vos thermostats suivent, question intelligence. Mais ça vaut le coup : « Elle les combine à des algorithmes qui tiennent compte de la fréquence d'ouverture des fenêtres, de la présence de personnes et de la qualité de l'air dans votre voisinage pour vous guider vers un environnement domestique plus sain et un bien-être amélioré. » Une dernière précision particulièrement importante qui, assurément, finira de vous convaincre : « Entièrement compatible avec Apple Homekit, Amazon Alexa et l'assistant Google, tado° s'intègre parfaitement dans n'importe quel écosystème de maison intelligente. »

Évidemment, si vous ne possédez aucun appareil intelligent, que vous vivez dans une « stupid home », ça va vous coûter un peu cher pour vous mettre à niveau. Rassurez-vous néanmoins : votre « smart journal » L'âge de faire va vous permettre de bénéficier de toutes les fonctionnalités de ce service sans dépenser un rond. Pour cela, appliquez deux règles intelligentes : ouvrez régulièrement vos fenêtres pour renouveler l'air ambiant de votre habitation ; si vous habitez en ville, évitez de le faire aux heures de pointe, quand l'air extérieur est particulièrement pollué. On peut en faire, des trucs, avec un « smart cerveau » !

« À FORCE DE DÉTRUIRE ET DE RECONSTRUIRE LES QUARTIERS, IL N'Y A PLUS DE MÉMOIRE »

À deux pas du centre-ville de Tours, les HLM du Sanitas aiguisent l'appétit des promoteurs. Sous couvert de mixité sociale et de lutte contre les dealers, le petit commerce est tué et des habitant-es risquent d'être déplacé-es. Du haut de ses 22 ans, Fatoumata s'interroge : « Comment résister à tout ça ? »

Elle était dans le public, aux assises du journalisme de Tours, en mars, à la conférence sur les médias alternatifs. À la fin du débat, elle m'a demandé : « Il y a une rénovation urbaine dans mon quartier, on n'est pas d'accord, on essaie de mobiliser les habitants... Vous voulez venir voir ? » Elle s'appelle Fatoumata Gassama, elle a 22 ans, travaille comme aide-soignante et animatrice. Il y a quelques mois, elle a participé aux Brigades numériques, un dispositif dans lequel des jeunes de Tours peuvent créer un service destiné aux habitant-es. De fil en aiguille, elle a enquêté dans son quartier, visité un projet à Paris, rencontré une Espagnole... Et là voilà à Madrid, dans un atelier de Grigri Pixel, un collectif qui fabrique des « objets magiques afin de protéger et réenchanter les espaces urbains ». « Grigri Pixel a fait appel à des artistes africains pour concevoir un outil utile aux habitants dans un quartier touristique touché par la gentrification, raconte Fatoumata. On a fait une grande parade revendicatrice, pour montrer aux personnes qu'elles ont un pouvoir. Ça m'a fait prendre conscience que j'avais envie de m'engager socialement ! » Elle aimerait trouver d'autres jeunes avec qui agir, créer de nouvelles occasions de rencontres, donner la parole aux habitant-es...

« ILS NOUS ONT DIT : "FAITES UN PROJET !" »

Le quartier où elle vit, le Sanitas, doit son nom aux lépreux et aux pestiférés qu'il accueillait au Moyen-Âge. Aujourd'hui peuplé de 8 500 personnes, c'est le plus ancien « grand ensemble » de Tours, et l'un des rares quartiers de logements sociaux attenants au centre d'une grande ville française. Il collectionne les classements : « zone urbaine sensible », « quartier prioritaire », « quartier de reconquête républicaine »... Desservi par le tram, situé à 5 minutes à pied de la gare et des hôtels 4 étoiles, le Sanitas fait saliver les promoteurs. L'Agence de rénovation urbaine y travaille, comme partout ailleurs, à des projets de « renouvellement urbain » favorisant la « mixité sociale » – c'est-à-dire le remplacement d'une partie de la population du quartier par des gens plus riches. Fatoumata m'a donné rendez-vous au



Fatoumata Gassama aimerait trouver d'autres jeunes avec qui agir, pour montrer aux habitant-es de son quartier qu'ils ont du pouvoir. © ADF

centre social Pluriel(le)s, qui déborde d'activités dans ses locaux « vétustes, trop petits, et sans accès pour les personnes à mobilité réduite », énumère Julien Keruhel, le directeur. « Notre travail de rue fonctionne, et nous avons de plus en plus de jeunes un peu rock'n'roll qui viennent. Mais nous n'avons pas de salle pour les accueillir. »

Le centre social espérait que la rénovation urbaine lui permettrait d'accéder à un bâtiment plus adapté. « On est allés à la Maison du projet, raconte Julien. Là, on a vu que ni le centre social, ni la régie de quartier n'étaient sur les plans, alors que ce sont des acteurs majeurs du social et de l'insertion au Sanitas ! Ils ont été complètement oubliés par le projet immobilier qui a deux axes : le commerce et le sport. Mais ils nous ont dit : "Faites un projet !" »

Le centre social imagine alors d'investir un collège désaffecté pour en faire une « pépinière associative », une cantine où « les gens du quartier pourraient s'essayer dans une cuisine aux normes », des locaux pour les jeunes, un espace parentalité, des barbecues à l'extérieur pour répondre à la demande des habitant-es, un jardin, des poules... Las : la mairie a choisi d'en faire une maison des associations à sa façon, sans consulter le centre social qui accueille déjà dans ses murs les activités de 64 structures différentes.

« C'ÉTAIT UN LIEU PHARE DU QUARTIER »

En parallèle, associations et habitant-es ont été invité-es à répondre à un « appel à projet innovant » pour un espace de 9 000 m² situé dans le quartier, dans le cadre duquel ils sont en concurrence

entre eux, et avec des professionnels de l'immobilier. Et pendant que certains essayaient de s'unir pour présenter un projet commun, tous assistaient, incrédules, à la fermeture de la barre Saint-Paul, un « lieu phare du quartier où les gens s'arrêtaient discuter », commente Wilfried Leroy, président du centre social. Sous prétexte de déloger des dealers « qui ne faisaient pas d'histoires », habitants et commerçants ont dû brusquement vider les lieux. Wilfried ne décolère pas : « On a perdu cinq ou six commerces. La station essence rendait de grands services, elle faisait un peu de mécanique, vendait le pain le dimanche... Maintenant, pour faire la pression des pneus, il faut aller à Carrefour. Ils vont reconstruire une barre de commerces un peu plus loin, mais est-ce que les tarifs de location seront à la portée de nos petits commerçants ? Quant aux dealers, ils se sont éparpillés dans le quartier avec plusieurs points de vente. » Ainsi va le « renouvellement urbain » ! Pour Fatoumata, il y a matière à réfléchir et à agir. Mais par où commencer ? « À force de détruire et reconstruire les quartiers, il n'y a plus de mémoire, et on se fait plus facilement manipuler, analyse-t-elle. Je me demande comment résister à tout ça. » Pas facile de mobiliser les habitant-es : « Les gens aux minima sociaux ont peur de tout perdre, peur des institutions », estime Wilfried. « Quand on a une position fragile, on a tendance à se dire que le peu qu'on a, on devrait en être content », ajoute Fatoumata. À quand un Grigri Pixel au Sanitas, pour « montrer aux personnes qu'elles ont du pouvoir » ?

Lisa Giachino

SACRÉE GENEVIÈVE

Je viens de lire l'édito de ce mois d'avril évoquant notamment l'agression de Geneviève Legay. Vous ne rappelez pas qu'elle avait été l'objet d'un article, il y a 3 ou 4 ans je crois, car elle s'occupait de la diffusion de *L'âge de faire* notamment autour d'Artisans du Monde et du Court-Circuit, le café solidaire de Nice que nous avons créé avec d'autres. Une vraie militante donc !

Richard Heckly

En effet, elle diffuse toujours L'âge de faire. Gloire à Geneviève !

EN BELGIQUE

Samedi 6 avril j'écoutais l'émission Radio Caroline sur Classic 21, radio belge. À la 53^{ème} minute, on parle de la presse papier hors des sentiers battus, et voilà qu'on vous cite ! C'est chouette, non ? Vous êtes connus en Belgique. Merci pour vos partages, vous m'êtes indispensables.

Micheline Saint-George

MOT VOLÉ

C'est un détail dans ces périodes de mobilisation et de répression mais il m'est resté en travers de la gorge parce qu'il illustre, une fois encore, comment nous nous faisons voler les mots. Je suis parti faire un tour à vélo en Provence. On a le temps de voir les détails : les bords de routes sales, la sécheresse qui s'installe, les paysages superbes et un panneau... les « Voisins vigilants » qui deviennent « participation citoyenne ». Même œil de Moscou ou de Sauron, même idée d'une société du contrôle et de la délation, mais les stressés vigilants deviennent citoyens participatifs. Voilà encore un mot : « voisin », un concept, qui disparaît au profit

de la délation et de la société de méfiance. Ça ne mérite sans doute pas un article mais tout de même, c'est encore une illustration bien triste de cette lame de fond qui nous balaie.

Thibault Duisit

LE VÉCU D'UNE GILET.TE JAUNE

Je vous écris pour parler du vécu d'une Gilet.te jaune du Vaucluse afin de donner à vos lecteurs une information juste de ce mouvement dans son organisation, son courage, ses espoirs, ses convictions, son enthousiasme, sa fatigue. J'ai écrit ce texte à cause de certains de mes voisins, amis, famille qui ne comprennent pas mon combat.

À la Révolution, je n'avais pas l'âge d'y être, en 39, pas l'âge du combat, en 68, pas l'âge des propositions et des actions et en 18-19, j'ai l'âge de mes artères, l'âge de réfléchir, dire, proposer, résister. En un mot : l'âge de faire !

Depuis le 17 novembre, la France a vu l'émergence du mouvement des Gilets jaunes sur les réseaux sociaux, les ronds-points, dans la rue, à la télévision. Le sentiment d'injustice face à la répartition des richesses et à la façon de gouverner a provoqué une colère et une recherche de solutions. Et malgré les fêtes, le froid, les blessés, les décès, les fausses rumeurs (« tous des casseurs irresponsables »), la menace de restriction des libertés, la lutte continue de semaine en semaine. Elle s'enrichit par des actions locales à thèmes, par exemple dans le Vaucluse et la Drôme : lutte contre l'installation d'un poulailler géant à Valréas, contre l'installation forcée des compteurs Linky, contre la privatisation du barrage de Serre-Ponçon...

Le « grand débat », initié par Emmanuel

Macron, a eu l'avantage de permettre aux citoyens de se rencontrer et d'échanger. Il a été organisé par les maires ou de simples citoyens ou des gilets jaunes. À l'initiative de certains Gilets jaunes en région Paca, le-vrai-débat.fr a aussi été mis en ligne par le site Cap Collectif, le même que celui choisi par le gouvernement. Le « vrai » débat n'a comporté aucune question fermée. La littérature fleurit autour du mouvement des Gilets jaunes avec la sortie de livres et de revues à découvrir sur giletsjaunes-coordination.fr. L'idéologie des groupes de Gilets jaunes dans les nombreuses villes (modestes) que je fréquente et dans les argumentations, et propositions écrites au travers du « vrai » débat, est porteuse d'un désir de bien vivre, à la recherche d'un pouvoir d'achat, non pour surconsommer, mais pour le bien-être de tous et l'écologie. Mieux vivre également à l'aide d'une démocratie participative.

Le combat continue sous des formes différentes pour permettre aux sympathisants comme aux réfractaires au mouvement de trouver leur place. Beaucoup d'associations citoyennes se constituent : Ric Bollène, On est là, Demain, Les quatre terres, Ici et maintenant... Ceux qui ont l'âge de réfléchir et proposer peuvent participer aux assemblées citoyennes et ateliers constituants (lieux de réflexion en petits groupes sur les modalités de l'instauration du Ric local et national), aux associations citoyennes, aux marches et manifestations diverses pour des luttes locales : dénonciation de la malbouffe, surconsommation de matières plastiques. Sont aussi prévues des rencontres jeunesse à Vaison...

Giselle Musicien

ALCOOLISME

Bien que j'apprécie le journal, je souhaiterais apporter un petit bémol : il faut cesser de considérer l'alcoolisme comme une fatalité. J'aimerais ne plus voir d'articles vantant les brasseries - même artisanales. L'alcool cause beaucoup plus de dégâts que le tabac. Le verrou des lobbies est en train de tomber, beaucoup de médecins commencent à réagir. Il est temps.

Marie Arnould

CADEAU

Pourquoi ne pas développer le concept « offrir » en proposant à vos lecteurs une formule qui se présenterait avec un joli billet, par exemple ? Cela vous rapporterait sans doute plus. Et celui qui offre serait content de faire savoir que c'est lui qui a fait ce petit cadeau... La forme compte aussi !

Luisa

Vous êtes un certain nombre à nous faire cette proposition intéressante, mais malheureusement impossible à réaliser pour le moment. Une petite quantité de journaux, commandés en cours de mois, part de la rédaction. Pour ces envois, La Poste ne nous autorise pas à ajouter la moindre feuille au journal entouré d'une bandelette de papier. Le reste, c'est-à-dire la grande majorité des journaux, est envoyé depuis notre imprimerie. Là, on se heurte à un autre problème : notre base de données ne permet pas d'identifier les abonnements « cadeau », et on ne peut donc pas indiquer à notre imprimeur quels sont les journaux qui doivent faire l'objet d'un ajout de document.



QUAND JUSTICE ET POLICE FONT BON MÉNAGE...

Tout le monde connaît désormais Geneviève Legay, du nom de cette militante de 73 ans, adhérente de l'organisation Attac. C'est elle qui, le 23 mars, a été gravement blessée lors d'une charge policière, alors qu'elle participait à une manifestation de Gilets jaunes à Nice. Peu après la diffusion des premières images, le procureur de Nice, Jean-Michel Prêtre, avait affirmé qu'elle n'avait pas été poussée par un CRS. Néanmoins contraint par une opinion publique ne se satisfaisant pas de ces conclusions, il a ouvert une enquête préliminaire sur l'origine exacte des blessures. La lumière allait-elle enfin être faite ? Le 8 avril, le site *Médiapart* révèle un fait plus que troublant : le procureur de la République a confié cette enquête à la commissaire de police Hélène P., qui n'est autre que la compagne du commissaire Rabah Souchi, responsable des opérations de maintien de l'ordre ce jour-là à Nice ! Interrogé par le média en ligne sur ce conflit d'intérêt, Jean-Michel Prêtre a répondu qu'il ne voyait « pas en quoi cela pose problème ». Faut-il vraiment lui expliquer ?

ET PAN !

Le Sénat vient de créer « le délit d'entrave à la chasse » puni jusqu'à un an d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la création de l'Office français de la biodiversité. Le fait de s'opposer à un acte de chasse, qui relevait d'une contravention, devient ainsi un délit. Les partisans de cette mesure citent des « agressions physiques », des « actes de vandalisme » et des « maltraitances envers les chiens de chasse ou les chevaux ». Autre son de cloche, qui montre que si violence il y a, elle n'est pas d'un seul côté : celui de l'association AVA (Abolissons la vénerie aujourd'hui) qui milite contre la chasse à courre. Sur son site internet, elle raconte comment, le 16 février 2019, dans la forêt du Gâvre, près de Nantes, alors que quelques membres du collectif Ava « comptaient comme d'habitude militer pacifiquement contre la chasse à courre », un chasseur, surgi de son véhicule, a asséné plusieurs coups de poing au visage d'un militant. Ce dernier a dû être transporté aux urgences et placé sous coma artificiel.

5G : QUI NE CHERCHE PAS, NE TROUVE PAS

Voilà qui a le mérite d'être clair : aucune étude n'est prévue par la Commission européenne sur les conséquences sanitaires du déploiement de la 5G – une technologie qui doit permettre un débit de télécommunication mobile beaucoup plus rapide qu'actuellement, et donc exposer la population à un niveau accru de rayonnements électromagnétiques. Ce déploiement, prévu à partir de 2020, sera soutenu par l'Union européenne à hauteur de 700 millions d'euros, dans le cadre d'un partenariat public privé. Interrogés par la députée européenne Michèle Rivasi, les services de la Commission ont répondu qu'il n'y aurait pas d'étude d'impact parce qu'aucune preuve ne le justifiait. Or, pour qu'il y ait des « preuves », il faudrait des études, si l'on suit le raisonnement de la Commission...



En cercle, les participants à l'atelier de pratique philosophique apprennent à philosopher, selon de précepte de Socrate : "Connais-toi toi-même". © ADF

LA PHILO, OU L'ART DE L'INCERTITUDE

Se retrouver en groupe pour philosopher : c'est l'objet des ateliers proposés par Laurence Bouchet, qui sillonne la Franche-Comté à bord de sa Philo-mobile.

Une camionnette sur laquelle on peut lire « Philo-mobile ». Dans la camionnette, Laurence Bouchet, auto-entrepreneuse, et un cartable. À l'intérieur du cartable, les photocopies d'un conte soufi du XIII^e siècle. La conductrice se gare devant la bibliothèque de Levier, 2 000 habitants, dans le Doubs. Il est 20 heures. Une dizaine de personnes l'accueille, âgées de 30 à 60 ans. Laurence, la cinquantaine, a décidé de ne plus donner de cours aux lycéens de Pontarlier, préférant désormais intervenir dans les écoles, les collèges, les prisons. Elle sillonne aussi la région à la rencontre des villageois. « Plus souvent des villageoises », constate-t-elle. Ce soir, dans le cercle de chaises qui s'est formé, les femmes sont encore majoritaires. Les mains sont épaisses ou fines : il n'y a pas d'entre-soi, sinon celui du voisinage. On s'apprête à philosopher.

« CONNAIS-TOI TOI-MÊME »

Une fois le conte lu à voix haute par un participant – l'histoire d'un perroquet en cage qui retrouve sa liberté en apprenant à se taire –, Laurence invite chacun à « poser une question dont la réponse est dans le texte ». L'exercice a pour but de s'assurer que tout le monde a bien compris la même chose. La consigne paraît simple, mais s'avère problématique pour quelques participants, dont Adèle (1) : « Je ne sais pas quel genre de questions il faut poser. » Laurence en profite pour lancer véritablement l'atelier : au lieu de répondre à l'interrogation simple d'Adèle, elle utilise ce « blocage » pour demander aux autres participants : « À votre avis, pourquoi peut-on trouver l'exercice difficile ? – Parce qu'on cherche midi à quatorze heures ? », sourit Nicole.

Au fil des prises de parole, la question posée devient plus générale : « Est-ce que ne pas oser, c'est se compliquer la vie ? » Et Laurence de revenir vers Adèle : « Est-ce que tu estimes que généralement, tu es quelqu'un qui se complique la vie ? » Adèle fait la moue : « Ça doit être ça... » Dans le cercle, on échange quelques sourires crispés.

« Être bienveillant, s'intéresser vraiment à l'autre et à sa pensée, c'est lui montrer ses contradictions, ses limites, pour qu'il puisse se nourrir de ce miroir. » Laurence Bouchet a arrêté l'enseignement classique pour la méthode socratique du « Connais-toi toi-même », méthode dite de « pratique philosophique » conceptualisée par

le philosophe Oscar Brenifier, avec qui elle s'est formée. Il s'agit non pas d'apprendre la culture philosophique, mais d'apprendre à tenir un raisonnement philosophique. Pour autant, Laurence ne donne pas un cours sur « la bonne façon de philosopher ». Tout se fait en situation : elle invite au contraire à « penser, et à penser comment on pense. À faire de soi-même un objet de connaissance en se confrontant à l'autre. Dans cette confrontation, il y a parfois du jugement, pas pour rejeter, mais pour mieux comprendre nos fonctionnements cognitifs. »

S'IMPLIQUER SANS S'OBSTINER

Pour l'heure, Adèle observe, sourcils froncés, le déroulé de l'atelier. Laurence invite ceux qui parlent le moins à formuler des questions d'interprétation : « Le marchand retient-il le perroquet parce qu'il l'aime ? » ; « Est-ce que le perroquet est prisonnier parce qu'il parle "fort bien" ? » Jean-Pierre avance : « Est-ce qu'on ne se retrouve pas, des fois, enfermés par ce qu'on dit ? »

– Alors là, on généralise encore, commente Laurence. On passe aux questions philosophiques. Qui voudrait reformuler la question posée par Jean-Pierre, pour voir si on a bien compris ce qu'il voulait dire ? »

Tout au long de l'atelier, Laurence s'applique à allonger les détours que prend parfois la discussion. La philosophe fait remarquer à Nicole son attitude bouillonnante, et pose la question de l'art du lever de main. Tout le monde n'est pas d'accord sur ce point. S'ensuit donc un autre détour : « Comment faire pour s'impliquer sans s'obstiner ? »

À l'issue de l'atelier, Adèle repart, « dépitée » : « C'était désagréable, je n'ai pas compris le sens de tout ça. » ; « C'est vrai que c'est déroutant, parce qu'on s'intéresse plus à la façon de procéder qu'aux idées à proprement parler » commente Sophie. Christiane, elle, n'en est pas à son premier atelier : « C'est comme une gymnastique de l'esprit. Au fil des séances, j'ai l'impression de mieux écouter. »

Sur le chemin du retour, à l'intérieur de la camionnette : « Un jour, la question qui a émergé était "Pourquoi sort-on parfois de la voie toute tracée ?" Ça m'a amenée à beaucoup réfléchir sur le sens de mon engagement dans cette activité. Quand tu t'engages dans quelque chose ou pour telle idée, tu le fais parce que tu penses que c'est juste, mais tu n'en es jamais totalement certain. C'est cette incertitude qui est enrichissante. »

Fabien Ginisty

1 - Les prénoms ont été modifiés.

LES COPAINS D'ABORD

LA BRIQUE

LIEUX DE POUVOIRS À LILLE

En décembre, *Le Monde Diplomatique* provoquait parmi les élites des réactions effarouchées en publiant une carte des lieux de pouvoir parisiens, avec l'itinéraire des manifestations de Gilets jaunes. Dans son numéro de printemps, *La Brique* reprend l'idée à son compte en situant sur un plan de Lille les « écoles de formation des élites », les bureaux des « médias de masse conventionnels », les « lieux de culture et de prestige subventionnés où il est bon de se montrer », les « bureaux de gestion administrative de la pression sociale » ou encore les « salles d'entraînement au maniement de la matraque »... Toujours aussi aiguisée, *La Brique* lilloise.

TÈNK

NOW FUTURE

En octobre dernier, nous vous présentions *Tènk*, une coopérative de soutien au cinéma documentaire d'auteur basée à Lussas, en Ardèche. Cette plateforme en ligne diffuse, sur abonnement, des films qui posent un regard artistique sur le monde, souvent à mi-chemin entre le documentaire et la fiction. Jusqu'au 15 juin, la programmation « Now Future » explore le thème des relations « catastrophiques que nos sociétés entretiennent avec la planète ». Six films « nous donnent à penser un monde qui a basculé dans une réalité étrange où ce que nous imaginions du futur est parfois déjà présent ». À voir aussi jusqu'au 7 juin, six films féministes, en partenariat avec la revue *Panthère Première*.

CQFD

LES TRIBUNES DE STADE D'ALGER, LABOS DE LA CONTESTATION

Déjà, on en prend plein les yeux avec le très beau dessin de couverture. Mais pas que ! Dans son numéro d'avril, *CQFD* nous emmène en Algérie. Récit d'un mois de vadrouille dans la capitale, en février et mars, aux côtés des manifestant-es. Plongée dans l'hégémonie du FLN et de sa contestation. Rencontre avec une jeune écrivaine algérienne qui se réjouit de la « reconquête poétique de la rue ». Reportage dans les tribunes des clubs de foot d'Alger où naissent les chants et slogans protestataires... Bon voyage sur l'autre rive !

Tél : 04 92 61 24 97
www.lagedefaire-lejournal.fr
Scop L'âge de faire-le journal
9, CHEMIN DE CHOISY - 04200 PEIPIN

L'âge de faire est un mensuel national indépendant, édité par une Scop qui appartient à ses sept salarié-es associé-es. Il est financé par la vente du journal et de ses hors-séries.

Mensuel - n° 141 - Mai 2019
Tirage sur papier recyclé 49 et 52 g
Directrice de publication : Lisa Giachino
Fondateur : Alain Duez
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire : 1220 D 87672 - ISSN : 1777-1323
Imprimeur : Rotocentre
348, rue Marcel Paul - 45770 Saran
Maquette : Raphaël Leboucher © Goo-Ltd
Logo : RED !
Couverture : Marion Pradier
Correcteur : Mickaël Ginisty
Rédaction : Tél. 04 92 61 61 09
Lisa Giachino, Fabien Ginisty, Nicole Gellot, Nicolas Bérard
> redaction@lagedefaire-lejournal.fr
Mise en page, graphisme, site internet, réseaux sociaux : Lydia Robin
webmaster@lagedefaire-lejournal.fr
Abonnements et comptabilité : Laurence Frachisse-Reynaud
> compta@lagedefaire-lejournal.fr
Tél. 04 92 61 24 97
Diffusion du journal : Fabien Plastre
> diffusion@lagedefaire-lejournal.fr
Tél. 04 92 61 61 08

L'OURS



Ont contribué à ce numéro : Henri Sterdyniak, Mireille Bouteyre, Clément Guillaume, Aurélie Chartier.

SEMONS PARTOUT DES COQUELICOTS



Des coquelicots dans tous les jardins, sur les terrasses, dans des lieux insolites, symboliques... pour dire non aux pesticides qui empoisonnent la planète et nous tuent à petit feu. Le mouvement citoyen Nous voulons des coquelicots propose de semer « par millions des graines de fleurs sauvages », en privilégiant les variétés locales. Sur le site nousvoulonsdescoquelicots.org (rubrique Actualité, puis Fleurissement, en avant !), vous trouverez des contacts de semenciers bio dont le fruit de la vente des graines est reversé au mouvement.

APPEL À DONS POUR DURBON

C'est une bonne nouvelle pour les personnes électro-hypersensibles (EHS) : le projet de création d'une zone blanche à Durbon, dans les Hautes-Alpes, a franchi une nouvelle étape. Soliha, (Solidaire pour l'habitat), le bailleur social, a répondu à l'appel d'offre d'achat du terrain de la Caf, pour un montant de 880 000 euros. Le compromis de vente devrait être signé avant l'été. L'association Zone blanche lance un appel à dons, afin de maintenir le poste de la cheffe de projet. Vous pouvez envoyer un chèque (à l'ordre de l'association Zone blanche) à son siège, 9, avenue du Champ-de-Mars, 26 000 Valence, ou vous rendre sur son site asso-zonesblanches.org

PAS DE PERTURBATEURS ENDOCRINIENS A COURBEVOIE

Courbevoie a signé la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens », mise en place par le Réseau environnement santé (RES), à l'origine de l'interdiction du bisphénol A. Ainsi, la ville s'engage notamment : à restreindre puis éliminer les produits phytosanitaires qui contiennent des perturbateurs endocriniens ; à développer la consommation d'aliments bio ; à informer la population et les professionnels des dangers qu'ils représentent et refuser l'achat de produits qui en contiennent.

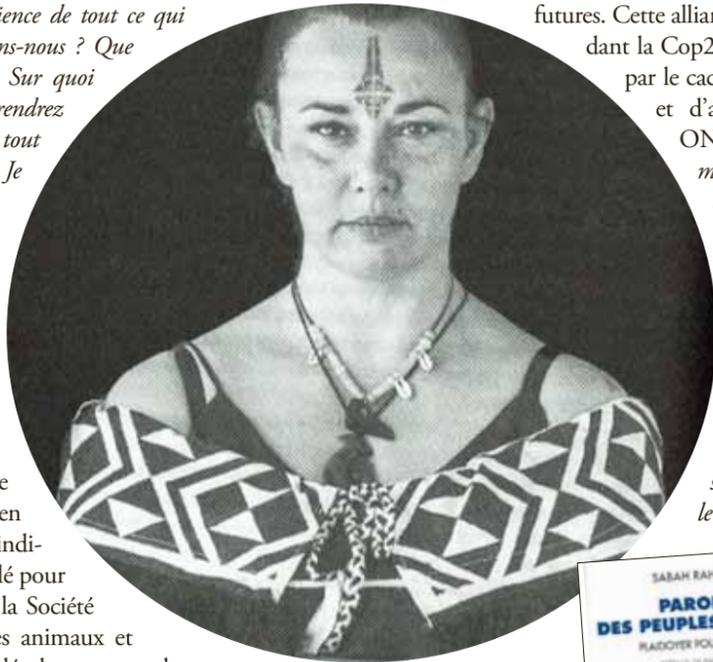
DES TOILETTES SÈCHES POUR 15 FAMILLES

Installer des toilettes sèches mobiles sur un campement de gens du voyage, c'est le projet de Toilettes du monde. Il concerne une quinzaine de familles qui vivent dans l'Oise, sur un terrain sans eau ni assainissement. L'association souhaite construire, avec les résidents, trois toilettes sèches avec récupération des eaux de pluie pour le nettoyage, trois installations pour le lavage des mains, et quatre systèmes permettant une gestion minimale des eaux usées. Le traitement des matières fécales sera fait hors site. Pour financer ces équipements qui se chiffrent à 12 000 euros, Toilettes du monde lance un appel à dons. Pour participer, rendez-vous sur lespetitespierres.org

MIHIRANGI, GARDIENNE DE LA NATURE

La nature est dans notre ADN ! Mon message au monde est donc simple : "N'oubliez pas qui vous êtes, votre ADN, ce qui est en vous." Si nous voulons continuer de vivre, arrêtons-nous un instant et penons conscience de tout ce qui est autour de nous. Que mangeons-nous ? Que portons-nous ? Où vivons-nous ? Sur quoi marchons-nous ? [...] vous vous rendez compte que vous faites partie d'un tout [...] je dépends de la Terre Mère. Je suis son enfant. » (1)

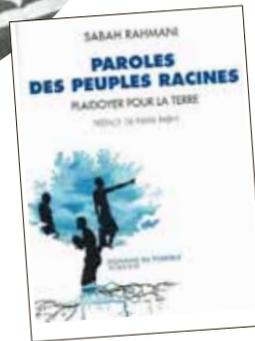
Mihirangi appartient au peuple Maori. Femme médecin, chanteuse, compositrice, elle vit en Nouvelle-Zélande, où elle enseigne aux jeunes générations la langue et la culture maories dans une école traditionnelle, afin de lutter contre l'acculturation. Artiste engagée, elle voyage en composant des musiques en lien avec la nature, les peuples indigènes et les femmes. Elle a travaillé pour Greenpeace et milité au sein de la Société mondiale pour la protection des animaux et de l'Agence internationale du développement des femmes et de l'unité spirituelle des tribus. Avec la fondation Sea Shepherd, elle s'est rendue en Antarctique pour sauver des baleines, « car c'est dans mon ADN, dit-elle, je suis elles et elles sont moi ». Au sein de l'Alliance des gardiens de la mère nature dont elle est membre, Mihirangi est intervenue sur ce sujet qui lui tient particu-



lièrement à cœur, dans le cadre des 18 propositions adressées aux États et à la communauté internationale, pour la préservation du climat et des générations futures. Cette alliance a été lancée pendant la Cop21 de Paris, en 2015, par le cacique Raoni Metuktire et d'autres leaders indigènes, ONG et personnalités. « J'ai voulu exprimer le fait que certains peuples indigènes ont eux aussi des pratiques impliquant la cruauté envers les animaux. Le groupe avec lequel je travaillais a fait part de sa réticence à en parler dans le texte car certains ont eu peur de perdre leurs droits de chasser la baleine comme ils le font traditionnellement. La chasse et la pêche traditionnelles peuvent être aussi des actes cruels même si pour ceux qui les pratiquent, elles ne le sont pas. »



LE TOUR DU MONDE MILITANT



1 - Témoignage extrait de Paroles des peuples racines, plaidoyer pour la terre, Sabah Rahmani, Domaine du possible, Actes Sud, 2019.

ENTRETIEN

NDDL : UN POT COMMUN POUR QUE VIVE L'UTOPIE CONCRÈTE

Geneviève Coiffard-Grosdoy, militante historique de la lutte de Notre-Dame-des-Landes, a été mandatée par les habitants de la Zad pour co-présider le fonds de dotation « La terre en commun ». Elle nous parle de ce pot commun géant en train de se constituer pour que la Zad demeure un territoire de communs.

L'Âge de faire : Quel est l'intérêt de constituer un fonds de dotation pour la Zad ?

Geneviève Coiffard-Grosdoy : Le projet d'aéroport est abandonné, ça, c'est fait. Maintenant, il faut lutter pour que ce territoire reste une zone d'utopie concrète, inédite par sa taille, sur le long terme. Qu'il ne soit pas, peu à peu, morcelé entre propriétaires, qu'il ne serve pas à l'agrandissement d'exploitations, que ses zones naturelles soient supprimées ou restreintes, etc. La solution, c'est la propriété collective et sa gestion par tous les habitants de la Zad. Le fonds de dotation permet cela : une entité commune propriétaire des terres et des bâtis, et celles et ceux qui y vivent décident des usages.

À quoi pourrait ressembler cette utopie concrète ?

G.C.-G. : À ce qui existe déjà ! Aujourd'hui, la Zad est une petite société en ébullition où, sur environ 300 hectares, on trouve des agriculteurs, des menuisiers, des brasseurs, des bibliothécaires, des forgerons, des couturiers... Il y a une chorale, une halte-garderie, des concerts, des expositions... Et tout cela se fait, c'est le plus important, dans un souci constant d'autogestion, d'auto-organisation. Aucune personne ou aucun des collectifs ne décide à la place des autres. Les décisions qui concernent l'ensemble de la communauté sont prises en assemblée des usages, l'agora des habitants. Il y a beaucoup de chantiers collectifs, beaucoup d'entraide entre les groupes, on mutualise les outils de travail, on pratique la gratuité. Et bien sûr, il y a aussi la place essentielle accordée à la préservation et à l'enrichissement de la biodiversité. Ici, on expérimente une façon de vivre cohérente face à la crise climatique. On est à l'opposé du modèle entrepreneurial individualiste, basé sur le pouvoir pyramidal, la concurrence et la prédation des ressources. Cette « bulle » d'utopie concrète est très ouverte. Ce n'est pas une communauté fermée qui cherche l'autarcie en petit comité, mais un carrefour des luttes, où toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. C'est ce formidable élan, qui ne demande qu'à grandir, qu'il faut pérenniser. Sinon, il disparaîtra.

Le fonds de dotation permettra de racheter les terres vendues par l'État, c'est bien ça ?

G.C.-G. : Dans l'idée, c'est ça : juridiquement, la Zad appartient à l'État et au conseil départemental de Loire-Atlantique, qui peuvent vouloir s'en débarrasser plus ou moins rapidement. Sur le terrain, la situation est complexe car le zonage est très morcelé, il y a la question du bâti et celle du foncier agricole... C'est du cas par cas pour chaque parcelle. Il faut qu'on se tienne prêts et qu'on ait les moyens de racheter les terres et le bâti quand ils seront mis en vente. Cela peut aller très vite dans certains cas, cela pourra prendre des années pour d'autres. Sur les parcelles où ont été signées des conventions d'occupation précaire (une quinzaine, Ndlr), les signataires sont prioritaires à l'achat. Mais il n'est pas question pour eux de s'accaparer ces terres. Celles-ci rejoindraient le pot commun grâce au fonds de dotation.

Si je veux participer à ce pot commun, comment je fais ?

G.C.-G. : Vous faites un don au fonds de dotation « La terre en commun ». Le fonds de dotation est une structure juridique, entre l'association et la fondation, permettant l'acquisition de terres et de bâtis de manière collective, sans système de parts ni d'actions. Cela signifie que le projet ne peut pas être à visée spéculative, et ne peut être fragilisé par des personnes voulant « récupérer leurs billes ». Le pouvoir n'est d'aucune manière lié aux sommes apportées : les décisions sont prises par un conseil d'administration constitué de personnes mandatées par l'assemblée des usages, pour promouvoir les valeurs défendues par le mouvement : pratique des communs, entraide, mutualisation, respect et protection de la biodiversité. Il est difficile pour le moment d'évaluer précisément les sommes nécessaires car nous manquons de visibilité sur ce qui va être vendu, quand et à quel prix... À 1 600 euros minimum l'hectare de terre agricole dans la région, avec les bâtis et leur rénovation, notre estimation est de 3 millions d'euros.

Recueilli par Fabien Ginisty

Le fonds « La terre en commun » est reconnu d'intérêt général : les donateurs et donatrices bénéficient de réductions d'impôts à hauteur de 66 % des sommes versées.

Toutes les informations sur encommun.eco et au 07 66 25 66 59

Pour donner, par virement ou CB sur encommun.eco

Et par chèque à l'ordre de : Fonds de dotation La terre en commun, à envoyer à La terre en commun / Les Fosses Noires / 44130 Notre-Dame-des-Landes

« PROMOUVOIR LES VALEURS DÉFENDUES PAR LE MOUVEMENT : PRATIQUE DES COMMUNS, ENTRAIDE, MUTUALISATION, RESPECT ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ »

CREUSE : UNE RIVIÈRE EN RÉSISTANCE

Poissons morts, odeurs pestilentielles... Pendant trente ans, les riverains d'une usine d'équarrissage ont subi ses nuisances au quotidien, jusqu'au jour où ils ont décidé de s'organiser. Un livre raconte leur combat.

Le 28 juillet 1995, des centaines de poissons morts flottent sur la Brézentine, en aval du point de rejet de l'usine d'équarrissage de Dun-le-Palestel, en Creuse. Pour les habitants des villages alentour, c'est la pollution de trop. Depuis trente ans, ils supportent les poissons morts, les odeurs pestilentielles, les fenêtres qu'il faut fermer la nuit en plein été, le linge qu'il faut relaver... En effet, l'usine d'équarrissage, créée en 1961 sous le nom de Produn, brûle des cadavres d'animaux et les transforme en farines utilisées pour l'alimentation du bétail. « Cette fois, il ne faut pas se laisser faire », a lancé Michel, le maire de Sagnat, village proche de l'usine. Le mois suivant, l'association La Brézentine Environnement est créée et se lance dans un long combat, raconté par son président, Olivier Nouaillas, dans *Une rivière en résistance, La Brézentine*. En 2000, à l'issue de cinq années de combat, les habitants obtiendront la mise aux normes de l'usine, la fin de la cuisson des cadavres d'animaux (l'usine deviendra uniquement un centre de collecte), la modernisation des installations et le maintien de la quasi-totalité des emplois locaux. Quant à la Brézentine, ses 24 km ne sont aujourd'hui que de qualité moyenne, mais en 2015, elle a vu le retour de la truite fario, un indicateur de bonne santé écologique.

TRENTE ANNÉES « D'IMPUNITÉ »

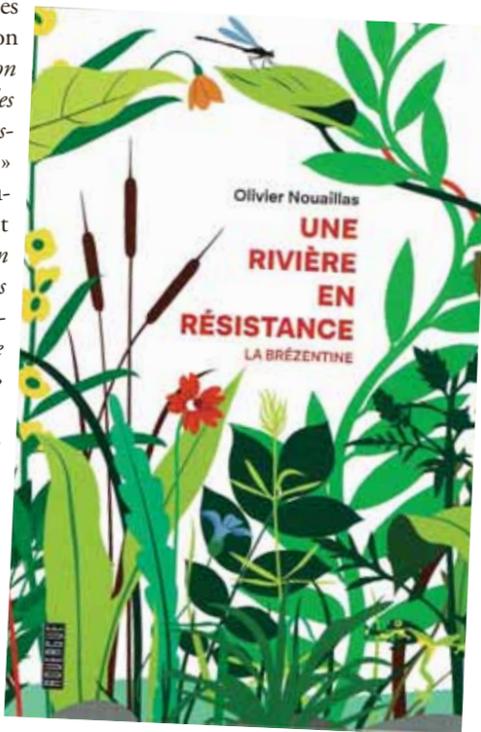
« Ne vous inquiétez pas, l'eau (de l'usine, Ndlr) sortira plus pure qu'elle n'est rentrée », avait promis le premier patron de l'usine Produn, au conseil municipal de Sagnat, en 1962. Mais très vite, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs et ramasseurs de champignons constatent que la Brézentine est empoisonnée. Adieu les herbes folles,

les libellules, les grenouilles et les truites qui faisaient son charme. « Dès l'été 1962, on a commencé à ramasser des dizaines et des dizaines de poissons crevés en aval de l'usine. »

Une motion du conseil municipal de Sagnat demandant à l'usine de « veiller à la non nocivité des eaux rejetées dans la Brézentine [...] et de rempoissonner la rivière polluée à 100 % depuis trois ans » est restée lettre morte. S'ensuivent trente années « d'impunité coupable », « d'inertie des pouvoirs publics », « de résignation » et « de lente dégradation de la rivière ». La stratégie des propriétaires de l'usine « appuyée par des relais politiques locaux et peu courageux » était le chantage à l'emploi.

PLAINTES CONTRE X

En 1996, soit neuf mois après la dernière pollution de la Brézentine, actualité européenne et locale se télescopent. La crise de la vache folle éclate au Royaume-Uni. On découvre que des vaches nourries de farines animales sont atteintes d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), nom scientifique de la maladie de la vache folle. Le gouvernement britannique établit un lien entre cette maladie et celle de Creutzfeldt-Jakob, détectée chez l'être humain. Des cas isolés d'ESB sont diagnostiqués en France et les farines animales sont interdites à la vente. L'usine d'équarrissage devenue Soprorga, puis Saria, entrepose des centaines de tonnes de farine à l'extérieur de ses bâtiments. Elle continue à faire cuire dans ses fours des cadavres d'animaux ramassés jusque dans le Jura. Le site de Dun-le-Palestel s'est transformé en « poubelle nationale des déchets d'animaux », constatent les élus locaux, qui ne croient plus aux promesses de modernisation des dirigeants de l'usine et se tournent alors vers l'association Brézentine Environnement. Début 1997, celle-ci



porte plainte contre X, avec les maires des trois villages riverains de l'usine, Limousin Nature Environnement et la Confédération paysanne. Un rendez-vous avec Corinne Lepage, alors ministre de l'Environnement, sera décisif.

Rapidement, le préfet de la Creuse prend un arrêté qui donne deux mois à l'usine pour se mettre aux normes. Pour la rivière, les habitants et les salariés de l'usine, « le vent a tourné ». La mise aux normes de l'usine s'est accompagnée d'une amélioration des conditions de travail déplorables. « Au début, dans les années 60-70, on travaillait tous les jours même le dimanche, raconte Claude, ancien ouvrier. Les gars travaillaient à mains nues, sans gants. On trouvait même des asticots dans les douches. » Les maladies professionnelles, dont des cas de tuberculose bovine, et les accidents du travail étaient fréquents.

Nicole Gellot

1 - *Une rivière en résistance, La Brézentine*, Olivier Nouaillas, éd. du Rouergue, 2019, 101 p., 13,50 euros.

Au comptoir du Bar à pain



C'est un message enthousiaste de Josiane, lectrice et diffuseuse de *L'âge de faire*, qui nous a donné envie d'aller faire un tour au Bar à pain. « Il s'agit d'une boulangerie bio tenue par une bande de jeunes hyper sympathiques et qui fabrique le meilleur pain de Marseille. Ils avaient même un piano dans le magasin, et souvent quelqu'un pour en jouer », nous a écrit Josiane. Aujourd'hui, plus de piano dans la boulangerie, mais un panneau d'affichage rempli d'informations locales et militantes, une belle vitrine faite de fenêtres récupérées... Et devant la boutique, quelques tables au soleil où les habitant-es du quartier des Réformés, dans le 1^{er} arrondissement de Marseille, viennent boire une citronnade artisanale et manger un sandwich, une pizza ou un gâteau. « Ce n'est pas ça qui nous fait vivre, car les tarifs ne sont pas élevés, mais ça me tient à cœur, confie Emmanuel Arnoux, le fondateur de l'entreprise. Ce qui fait vraiment vivre la boulangerie, c'est le pain ! »

Emmanuel a démarré seul, il y a cinq ans, suite à une reconversion professionnelle. Au début, comme beaucoup de boulangers bio, il prévoyait de livrer des points de vente et de faire les marchés. Puis l'idée d'avoir son propre magasin, qui serait aussi un lieu de vie, a fait son chemin. Encore fallait-il trouver un local... La rencontre avec le propriétaire des murs – prénommé Jésus ! – a été déterminante. « Il m'a dit : "Moi, on m'a tendu la main une fois, maintenant c'est mon tour." Il est parti deux mois en vacances et m'a laissé les clés. Je n'ai payé de loyer qu'au bout de six mois, raconte Emmanuel. À l'époque, j'étais au RSA. Il fallait que je tombe sur quelqu'un qui me fasse confiance ! » Bien placé, le Bar à pain a vite décollé : treize personnes y travaillent aujourd'hui, au fournil et à la vente.

Si c'était à refaire, Emmanuel créerait une Scop (Société coopérative de production). Un jour, peut-être... En attendant, il a mis en place des emplois du temps « respectueux des personnes », malgré les périodes de « stress et de travail en flux tendu » : semaines de 32 heures sur 4 jours et 6 semaines de congés par an, pour des salaires mensuels de 1 600 euros net.

LG

> BAR À PAIN, 18 COURS JOSEPH THIERRY, 13001 MARSEILLE



MA PETITE ENTREPRISE

LA BAGNOLE AU CRIBLE DE LA SOCIOLOGIE

Réservée à l'origine aux élites, la voiture s'est démocratisée, mais s'inscrit toujours dans des rapports de domination entre groupes sociaux.

La voiture n'est pas seulement un objet matériel : c'est un fait social, et un besoin construit par l'industrie, la politique, l'urbanisme ou encore la culture. Le petit livre *Sociologie de l'automobile*, qui présente une brève synthèse des travaux menés sur le sujet en France et ailleurs, permet d'y voir plus clair sur nos rapports à ce véhicule, et sur son rôle dans les enjeux de domination entre groupes sociaux.

Les auteurs reviennent sur la diffusion de l'automobile, au début du XX^e siècle. Fabriquée de façon artisanale, elle est alors un coûteux objet de distinction pour les élites, remplaçant la bicyclette qui devient de plus en plus populaire. Elle leur permet aussi d'éviter le train et ses contraintes : respect des horaires, partage d'un espace restreint avec d'autres personnes, y compris de classes sociales inférieures... Par contraste, l'automobile est considérée comme un moyen de déplacement « noble » et masculin,

un objet technique qui ne sert pas tant aux transports qu'aux records de distance et de vitesse.

CONSTRUCTION D'UN IMAGINAIRE

Rien d'étonnant, dès lors, au fait que les élites sociales, économiques et politiques aient favorisé l'automobile par rapport à d'autres modes de transport, sur le plan de la législation et des investissements. Sans oublier la construction d'un imaginaire dans lequel la voiture, « à la fois magnifiée et banalisée », a été inscrite « dans l'ordre de l'évidence pratique » par le marketing, le cinéma, mais aussi la pédagogie, avec par exemple l'apprentissage des « bons réflexes » du conducteur et du piéton.

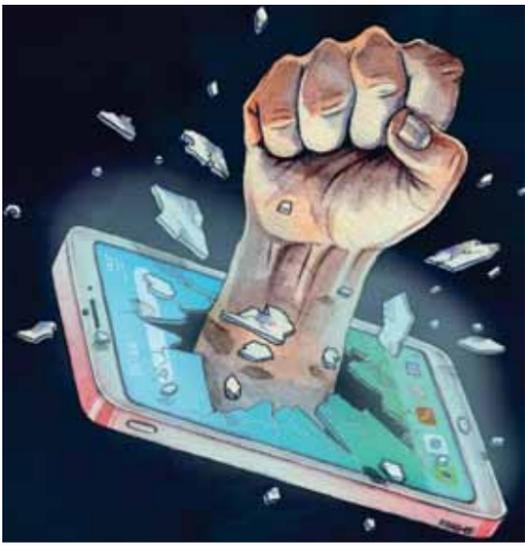
La voiture a pu devenir, au fur et à mesure de sa démocratisation, support d'émancipation pour les femmes (qui au départ ne conduisaient pas), les jeunes, les milieux populaires... Elle n'a cependant pas cessé de s'inscrire dans des rapports de domination. Ainsi, les récentes mesures contre la pollution automobile pénalisent en priorité les voitures anciennes, possédées dans leur majorité par les classes populaires. Des travaux sur le parc automobile français

montrent pourtant que les ménages modestes sont ceux qui contribuent le moins à cette pollution : leurs véhicules sont certes moins « propres », mais ils sont plus légers, ont des moteurs moins puissants ; et ils en font un usage moins intensif.

LG



> SOCIOLOGIE DE L'AUTOMOBILE, YOANN DEMOLI ET PIERRE LANNOY, ED. LA DÉCOUVERTE, REPÈRES 2019, 126 P., 10 EUROS



Il y a vingt-cinq ans, on découvrait ce mot : « internet ». Aujourd'hui, 99 % des 18-24 ans possèdent un smartphone (1). En moins d'une génération, le numérique est devenu omniprésent.

Il y a sûrement un aspect ludique à découvrir les fonctionnalités de ces nouveaux joujoux, ce côté magique et fascinant que les nouvelles technologies exercent sur nous. Il y a bien sûr aussi le côté pratique que l'on invoque souvent, quand on utilise une application qui calcule pour nous un itinéraire, qui évite de se rendre à la gare pour réserver un billet de train, etc.

Pour autant, la magie de l'objet (smartphone, tablette, ordinateur...) retombe assez rapidement, mais l'habitude demeure et l'écran connecté devient un objet central du quotidien. Au point de se demander « comment on faisait avant ». Le malaise est peut-être lié à cette peur de la dépendance, ou à ce sentiment de perdre une forme de tranquillité, alors que le discours publicitaire nous fait miroiter une liberté accrue. Il est peut-être lié à notre bon

sens, qui perçoit ce que coûtent ces bijoux technologiques en termes environnementaux (voir pp. 12-13). On sent à nouveau le décalage avec ce discours sur « le numérique au secours de la planète », où il suffirait de cliquer pour reboiser ce que « l'ancien monde » du papier a détruit. Il y a aussi ces fameuses données personnelles, il y a l'ubérisation qui détruit les règles sociales, il y a la fatigue d'être devant un écran, l'attention toujours sollicitée, les relations réelles entrecoupées par les notifications, un rythme de vie qui s'emballent... Et le regard sidéré des enfants face à cette lumière artificielle.

« INCLUSION » NUMÉRIQUE, « ILLECTRONISME »...

Mais a-t-on déjà vu quelqu'un conduit de force dans une boutique pour acheter un smartphone ? Ne suffit-il pas d'adopter un usage « intelligent » des nouvelles technologies pour dissiper le malaise ? Autrement dit, « si t'es pas content, t'as qu'à pas les utiliser ! » Face à ce malaise ressenti, beaucoup font en effet un usage raisonné d'internet et du smartphone. Tout le monde n'est pas angoissé à l'idée d'en être séparé (2). Certains font même le choix de ne pas utiliser le numérique, par militantisme, ou parce qu'ils n'en voient pas l'intérêt. Ils font partie des 12 % de Français qui n'utilisent jamais internet. Des personnes – souvent âgées – qui aiment prendre le temps d'écrire (avec de l'encre) pour former les lettres. Libre à elles ? Pourquoi, alors, l'État a-t-il annoncé vouloir débloquer 100 millions d'euros pour développer « l'inclusion » numérique et lutter contre « l'illectronisme » ? Parce que la société ne considère pas que ce choix soit envisageable : pour ceux qui la gouvernent, ne pas utiliser les outils numériques relève non pas d'un choix, mais d'un handicap qui pénalise la société tout entière.

UN CHOIX INDIVIDUEL TRÈS RELATIF

Ainsi, le choix individuel est très relatif : il est bien plus facile de choisir d'être végétarien en Inde qu'en

Argentine. Bien plus facile de refuser d'apparaître sur les réseaux sociaux quand on a 50 ans que quand on en a 15.

Ainsi, nous ne vivons pas dans la société d'il y a vingt-cinq ans, « le numérique en plus », mais dans « la société du numérique » (3). Quand le président français évoque les « Gaulois réfractaires au changement », ce n'est pas pour rendre hommage à leur caractère insoumis, mais au contraire pour ironiser sur un trait qui apparaît comme une tare. Une tare qui nous ferait « prendre du retard » face à un « monde qui bouge », et qui implique « l'accélération des réformes ». Alors, après le temps de la carotte, voici venu celui du bâton. Après les délais bonus pour déclarer en ligne, les offres promotionnelles sur les e-billets de train et les tablettes offertes aux collégiens, voici venu le temps de l'amende de 15 euros pour la déclaration papier, des fermetures de guichets dans les gares, des sous-traitants d'Enedis qui forcent les serrures pour installer des compteurs Linky et de toute l'informatisation obligatoire que chacun constate dans son travail, au quotidien. Non, la numérisation de la société ne relève pas d'un choix individuel, et ses conséquences nous concernent tous. Alors parlons-en, et parlons de celles et ceux qui ont fait le choix de la résistance au rouleau compresseur numérique.

Fabien Ginisty

1 - Étude du Crédoc, 2017.

2 - C'est tout de même - déjà - le cas de 36 % des utilisateurs, d'après un sondage Bva Orange-Psychologies (1000 personnes interrogées en ligne en juin 2016).

3 - Pour paraphraser l'expression de Pièces et main d'œuvre : « Vivre en 2007, ce n'est pas vivre comme en 1950, l'ordinateur en plus, mais vivre dans le monde de l'ordinateur », dans *Le téléphone portable, gadget de destruction massive*, L'Échappée, 2008.

QUAND BIG DATA MURMURE À L'OREILLE DES BREBIS



Franck Sarda marque ses agneaux pour les reconnaître "d'un simple coup d'oeil". En revanche, les puces RFID qui lui sont imposées ne lui servent à rien. © ADF

Le puçage des troupeaux ne sert à rien, sinon à habituer les éleveurs à une agriculture connectée dont ils ne veulent pas. Franck et Pierre refusent d'équiper leurs bêtes de puces RFID, malgré les lourdes sanctions qui pèsent sur eux. Reportage dans la Loire, chez Franck.

Les hirondelles sont pragmatiques. Elles ont fait leur nid au chaud, à l'intérieur de la bergerie. Elles ont choisi le néon pour accrocher leur gîte. Franck a eu beau disposer un vieux chiffon pour les chasser, pour prévenir le court-circuit, cela n'a pas découragé les oiseaux. Le nid est ainsi fait de brindilles de paille et de fils de coton. Pour l'instant, pas de court-circuit. Franck n'a pas détruit le nid. - « Laisse la porte ouverte pour les hirondelles. »

Franck Sarda, 48 ans, élève un troupeau d'une centaine de brebis allaitantes à Saint-Julien-Molin-Molette, Loire, lieu-dit Le Chatagnard. « Un troupeau plus grand ? J'en suis incapable. J'aurais l'impression de bâcler le travail. » Dans la bergerie, les agneaux destinés

à l'abattoir donnent de la voix pour accélérer la distribution du foin. Sur leurs pelages nuageux, d'étranges marques bleues à la bombe àérosol : « C'est pour identifier leur mère. Un symbole par mère. Selon le nombre de petits, ou comment elles donnent du lait, je fais "adopter" les agneaux par d'autres brebis. » Comme les hirondelles, Franck Sarda est pragmatique. Quand il trouve utile de marquer les bêtes, il les marque, comme des générations d'éleveurs l'ont fait avant lui. Il n'a pas attendu l'obligation faite aux éleveurs de « boucler » les troupeaux à l'oreille, à la fin des années 90, avec un numéro d'identification. Il n'a pas non plus attendu l'obligation de boucler la deuxième oreille avec la même information, « au cas où la première boucle soit arrachée », dans les années 2000. Franck est pragmatique, mais il raisonne : quand on l'a obligé en 2010 à remplacer la deuxième boucle par une troisième, celle-ci contenant une puce RFID, il s'est demandé si l'administration ne le prenait pas pour un mouton... Franck refuse de pucer ses brebis. Il risque de lourdes sanctions financières. Comme Franck, ils sont une poignée d'éleveurs irrés-

ductibles à refuser encore et toujours de pucer leurs chèvres et brebis, malgré le harcèlement administratif. Une technologie qui fait courir des risques d'infection aux bêtes (la cicatrisation de l'oreille est très lente). Pour ces éleveurs, ce cheval de Troie qu'on leur impose a été conçu pour l'agriculture industrielle dans laquelle le métier d'éleveur n'a plus aucun sens et où l'animal est maltraité. C'est ce que Franck a expliqué aux fonctionnaires qui l'avaient mis en demeure, en 2017. « Ils m'ont répondu : "Oui, mais c'est contraire au règlement" ». Depuis, Franck attend les sanctions, comme une épée de Damoclès.

LOURDES SANCTIONS À LA CLÉ

Dans le Tarn, elles sont déjà tombées : la ferme de Granquié a écopé de 15 000 euros de retrait d'aides et de 5 000 euros d'amende pour « défaut d'identification ». Les sanctions menacent désormais une autre ferme tarnaise, la ferme d'Al Truc de Pierre et Adeline, joints par téléphone : « Cette fois, ça passerait au pénal : en plus de la suppression des aides Pac et l'interdiction d'acheter

et de vendre la moindre bête, on risque jusqu'à 450 euros d'amende par bête. » Adeline et Pierre élèvent 50 chèvres.

« Dans des coopératives, quand ils viennent dans les fermes chercher les bêtes pour l'abattoir, le chauffeur sort son ordinateur, passe au milieu des brebis avec son lecteur RFID, et bipe les oreilles. Mais ça marche mal, il paraît. Donc au final, il est quand même obligé de compter les bêtes et de vérifier leur numéro d'identification. » Accoudé à l'enclos, Franck a repéré une brebis « mal tétée » qui risque la mammite, tandis qu'une autre se rapproche pour chercher la caresse. « Ces technologies, ça nous permet de traiter les brebis comme des numéros, comme si ce n'était pas des êtres sensibles. Moi, je suis éleveur, je ne gère pas des flux de matière. Ça serait peut-être plus simple pour moi de considérer que les agneaux que j'envoie à l'abattoir sont des flux de matière. Mais c'est pas le cas. On leur doit de prendre soin d'eux. On leur doit absolument. »

UN FANTASME DE PILOTAGE À DISTANCE PAR L'INFORMATIQUE

Pour Franck et Pierre, la boucle pucée n'a absolument aucun intérêt, tout comme pour le consommateur, car la traçabilité est déjà assurée par la boucle « classique » (1). « C'est surtout un fantasme des organismes de recherche agricole et des industriels, le fameux rêve gestionnaire de piloter la production grâce à l'informatique », commente Pierre. Dans cette puce, tu peux mettre toutes les données sur la bête, et les transmettre à un ordinateur pour les traiter sous forme statistique. C'est du management, pas de l'agriculture. » On imagine aussi le fantasme de la méga-ferme industrielle avec le minimum de salariés, où les bêtes se font traire « toutes seules », « ouvrent » les barrières à leur passage, où les rations alimentaires sont « personnalisées »... « Ça existe déjà dans l'élevage bovin, mais beaucoup reviennent en arrière parce que la physiologie et le comportement des vaches ne sont pas assez "conformes" à la programmation de la machine. Il y a toujours un grain de sable, par exemple le trayon qui n'a pas la bonne forme pour la machine à traire, etc. » Le vivant résiste.



"Je lutte à ma mesure contre les excès de l'informatisation, pour que l'élevage et la société restent à la mesure de l'humain." © ADF

Chez les bovins où elle n'est pas obligatoire, la puce RFID a été posée dans 3 % des élevages (2). C'est dire l'intérêt que portent les éleveurs à ce gadget. On imagine donc aisément que les 99 % d'éleveurs d'ovins et de caprins qui ont pucé leurs troupeaux ne l'ont pas fait par plaisir, mais bien parce qu'ils s'y trouvaient obligés, sous peine de lourdes sanctions. Et puis, dans l'agriculture comme ailleurs, le quotidien n'est pas simple, il y a suffisamment de problèmes sans s'en créer, et d'autres luttes à mener (3). « Si c'était que les brebis : je prends une demi-journée, je puce mes bêtes, et on n'en parle plus. Mais c'est préoccupant, non ? interroge Franck. Après les équidés, puis les chèvres et les brebis, puis les animaux de compagnie, on va où ? C'est quoi ce système ? Je lutte à ma mesure contre les excès de cette informatisation, pour que l'élevage et la société restent à la mesure de l'humain. » Même s'il est « en première ligne »,

Franck peut compter sur un groupe de soutien (4) composé d'éleveurs, mais aussi d'enseignants, de travailleurs sociaux, d'artistes qui eux aussi, constatent et s'opposent à cette « informatisation du monde ». Même état d'esprit dans le Tarn, où la résistance se pense également de manière transversale et groupée au sein d'un collectif qui s'est constitué pour l'occasion, le collectif Faut pas pucer (5). Précédemment, en soutien à la ferme de Granquié, le mouvement avait réussi à collecter 15 000 euros pour que les éleveurs puissent faire face aux sanctions. Faut pas pucer soutiendra pareillement Pierre et Adeline qui se retrouveront cette fois en première ligne. « Au procès, ce sera notre nom, mais nous nous en sentons capables parce qu'il y a un groupe soudé derrière nous », explique Pierre. Et puis ce sont des sanctions financières, on relativise. Un risque de saisie du troupeau, ça nous prendrait bien plus aux tris. » **Fabien Ginisty**

1 - Au principe de traçabilité, « une solution proposée par les industriels pour répondre à un problème qu'ils ont créé », Pierre oppose le principe de proximité, c'est-à-dire l'inter-connaissance entre l'éleveur et le consommateur.

2 - Le chiffre fourni par l'Institut de l'élevage a un peu vieilli (2016), mais il reste parlant.

3 - Nous reviendrons dans un prochain numéro sur le Collectif d'agriculteurs contre les normes, qui dénonce l'hyper-administration dans l'agriculture.

4 - Il s'agit du collectif Écran Total Auvergne-Rhône-Alpes. Nous vous tiendrons informés s'ils lancent un appel à soutien.

5 - En prévision du procès de Pierre, le collectif Faut pas pucer a lancé un appel à soutien moral et financier, et envisage d'autres stratégies de lutte. Pour les soutenir, et pour tout renseignement : Faut pas pucer (mémé dans les ordis) / Le Batz / 81 140 Saint-Michel-de-Vax. E-mail : fautpaspuccer@laposte.net

« NOUS SOMMES DANS UN MOMENT TECHNOCRITIQUE »

L'historien François Jarrige nous rappelle que le « progrès » n'a rien d'inéluctable, qu'il est au contraire le produit de luttes incessantes.

L'âge de faire : « On n'arrête pas le progrès », paraît-il...

François Jarrige : Cette expression sous-entend que le progrès technique suit une évolution naturelle, inéluctable, qu'il n'y a qu'une voie possible et qu'il serait vain de s'y opposer. Or, l'Histoire nous montre que c'est l'exact opposé : le monde socio-technique dans lequel nous vivons aujourd'hui est le fruit d'un rapport de forces passé et présent entre différents acteurs pour que telle ou telle technique s'impose ou pas. S'affrontent des intérêts économiques, mais aussi des imaginaires, des façons d'envisager notre modèle d'organisation sociale, notre rapport à la nature, etc. Prenons la machine à vapeur, au XIX^e siècle. Elle était alors beaucoup moins efficace énergétiquement que l'énergie hydraulique et éolienne, et beaucoup plus dangereuse. Mais elle s'est peu à peu améliorée et imposée car elle a avantage, en déconnectant le lieu de production d'énergie du lieu de consommation, les industriels qui ont pu construire d'immenses usines. Ainsi, il n'y avait pas de supériorité intrinsèque dans la technique de la machine à vapeur, mais celle-ci s'est imposée car elle correspondait à un contexte socio-économique bien particulier qui valorisait l'industrie.

Donc la numérisation de notre société n'est pas quelque chose de naturel qui s'imposerait obligatoirement ?

F.J. : Bien sûr que non. C'est le fruit d'un rapport de forces. Par contre, il est évident que ceux qui ont intérêt à ce que cette numérisation advienne ont pour eux beaucoup plus de moyens pour imposer « leur » discours, à savoir celui qui présente cette numérisation comme « naturelle » et pleine de promesses, en oubliant ses effets néfastes. Ils peuvent en plus s'appuyer sur cette

« croyance » que le devenir des sociétés humaines est nécessairement lié à leur capacité à innover sur des bases techniques, cette forme de « consensus productiviste » qui s'est construit, non sans violence, au XIX^e siècle. Mais l'Histoire est riche de « moments technocritiques », quand il y a un décalage trop important entre les « promesses » des tenants de ces innovations et la réalité de ce que provoque ces innovations, en termes sociaux et environnementaux. Avec la lutte anti-OGM au début des années 2000 et aujourd'hui avec les résistances au numérique, je pense que nous sommes entrés dans un nouveau moment technocritique où la question du progrès technique est à nouveau politisée.

Le progrès technique fait-il nécessairement le jeu du productivisme et de la destruction de la planète ?

F.J. : La plupart des innovations qui se sont imposées depuis le XIX^e siècle vont en effet dans ce sens, parce qu'elles se sont forgées dans un système socio-technique qui valorisait le productivisme. Mais il ne faut pas pour autant confondre les deux : on peut très bien imaginer l'invention ou l'amélioration de techniques qui au contraire, contribueraient à ce que nous ayons un impact limité sur l'environnement, et qui favoriseraient l'émancipation plutôt que l'aliénation, comme le notait par exemple Ivan Illich avec la notion d'« outils conviviaux » (voir citation p. 11, Ndlr). L'Histoire récente regorge d'ailleurs d'inventions et d'améliorations techniques dans les domaines énergétiques, agricoles ou artisanaux, mais qui ne se sont pas imposées parce que moins adaptées au système économique du moment. Mais quel mode de vie voulons-nous ? Avec quel rapport à la nature ? Avec quelle organisation sociale ? Rien n'est écrit, et sûrement pas le progrès technique : c'est à nous de tendre vers des futurs désirables, et certaines innovations pourront nous y aider, alors que d'autres devront être mises de côté.

Recueilli par FG

"Dans un premier temps, pour nous convaincre de donner une adhésion pleine et entière à la technique en question, ses promoteurs nous expliquent à quel point celle-ci va enchanter nos vies. Malgré une présentation aussi avantageuse, des inquiétudes se font jour : des bouleversements aussi considérables que ceux annoncés ne peuvent pas être entièrement positifs, il y a certainement des effets néfastes à prendre en compte. La stratégie change alors de visage : au lieu de mettre en avant la radicale nouveauté de la technique concernée, on s'applique à nous montrer, au contraire, qu'elle s'inscrit dans l'absolue continuité de ce que l'homme, et même la nature, font depuis la nuit des temps. Les objections n'appellent donc même pas de réponse, elles sont sans objet. Enfin, pour les opposants qui n'ont pas encore déposé les armes, on finit par sortir le troisième type d'arguments : inutile de discuter, de toute façon cette évolution est inéluctable."

Nouveau dispositif dans la fabrique du dernier homme, Olivier Rey, cité dans L'emprise numérique, Cédric Biagini, éd. l'Échappée, 2012.

COURSE FOLLE VERS L'ÉCOLE 2.0

Les bienfaits de la numérisation de l'enseignement n'ont jamais été démontrés. Ce serait même plutôt l'inverse. Face à cette marche forcée vers la « modernisation » de l'école, des professeurs refusent d'utiliser les outils numériques dans leurs établissements.

Le système éducatif est engagé dans des transformations pédagogiques et organisationnelles profondes, de l'école maternelle au post-baccalauréat, qui nécessitent de mobiliser fortement les potentialités du numérique. Celui-ci représente en effet un levier de transformation puissant pour accompagner la politique ministérielle dans toutes ses dimensions : transformation pédagogique, avec le numérique au service des apprentissages et de leur évaluation, formation aux enjeux et aux métiers de demain, simplification des relations avec les usagers, modernisation du fonctionnement de l'État avec des systèmes d'information repensés. » C'est le genre de charabia qui accompagne systématiquement le développement des outils numériques à l'école. Celui-ci est extrait d'un très récent rapport du ministère de l'Éducation nationale intitulé « *Le numérique au service de l'école de la confiance* », qui se place dans la droite lignée des précédents. Ces documents officiels ne décrivent jamais le numérique comme une option, ni comme un outil parmi d'autres, mais comme le levier naturel, l'axe central autour duquel doit indiscutablement se construire l'école de demain.

Dès les années 90, notent Philippe Bihouix et Karine Mauvilly dans leur livre *Le désastre de l'école numérique* (1), il ne s'agit plus « d'apprendre l'informatique en tant que matière, ou comme discipline structurante pour la pensée et l'apprentissage, mais d'apprendre avec l'informatique ». C'est certain, l'informatique va améliorer le sort et le niveau des élèves. Comment, pourquoi ? C'est le genre d'explications dont les discours sur les bienfaits du numérique s'embarrassent rarement...

« CES MÉTHODES N'APPRENNENT PAS À PENSER »

« Dans les discours et rapports officiels, il y a toujours un fort biais en faveur du numérique, observe le pédopsychiatre Bruno Harlé, membre du Collectif Surexposition Écran (Cose). Quand des études suggèrent de possibles effets positifs de la numérisation, elles sont immédiatement mises en avant. En revanche, quand les mêmes études pointent vers de probables effets délétères, elles sont discréditées en raison de supposés "biais" comme les "vulnérabilités psychosociales". » Quelques-unes des études les plus complètes



sur le sujet montrent pourtant que tablettes et « tableaux blancs interactifs » (TBI) n'ont pas d'effets positifs probants sur l'apprentissage, et même que ces effets seraient plutôt négatifs. En 2015 par exemple, l'étude Pisa (2), menée par l'OCDE, révèle que, « en moyenne, au cours des dix dernières années, les pays qui ont consenti d'importants investissements dans les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation n'ont enregistré aucune amélioration notable des résultats de leurs élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences » (3). Cette étude signale même que « les niveaux d'utilisation [des outils numériques] supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE sont associés à des résultats significativement plus faibles. » (4) L'école privée de Los Altos, en Californie, ne place d'ailleurs jamais ses élèves devant un écran. Est-ce un hasard si les

dirigeants de la Silicon Valley, qui imaginent tous ces formidables « outils numériques », inscrivent justement leurs bambins dans cet établissement déconnecté ? Dans l'appel de Beauchastel, lancé en 2015, des enseignants répondent que cela s'explique notamment par le fait que « l'enseignement numérique n'est pas une "révolution pédagogique" : « Les matières, c'est-à-dire les savoirs et savoir-faire qui les constituent, se trouvent morcelées en une liste de tâches exécutables, puis regroupées artificiellement en aptitudes générales. On appelle cela le socle de compétences. Dans ce cadre, une leçon, un exercice, peuvent être réduits à un protocole creux, qui peut bien effectivement être "partagé" en ligne, puisqu'il ne nécessite ni connaissances précises ni réflexion pédagogique personnelle pour être reproduit. Un cours construit de cette façon n'apprend pas à penser mais à se comporter de la façon attendue. »

LA BOÎTE DE SKINNER

La psychologue Sabine Duflo, membre du Cose et auteure d'un livre sur le sujet (5), fait précisément la même observation. Selon elle, « les écrans perturbent l'attention "volontaire". Or, sans cette attention de ses élèves, l'enseignant ne peut rien faire : il n'y a pas de mémorisation, pas d'apprentissage, pas de compréhension possibles ». Et si enfants et ados peuvent, en apparence, être sages (ou « scotchés ») devant leurs écrans, cela ne signifie pas que leur tablette encourage leur attention « volontaire » : « Certains programmes vont stimuler l'attention "réflexe", ce qui n'est pas la même chose, indique Sabine Duflo. Avec l'attention "réflexe", on ne stimule que des automatismes. Les concepteurs d'interfaces numériques le disent eux-mêmes : ils créent un environnement qui favorise les automatismes et annihile les capacités de réflexion et le libre arbitre. Toutes les interfaces sont construites sur le modèle de la boîte de Skinner : un rat qui, enfoncé dans une boîte, apprend à appuyer sur la

pédale pour obtenir de la nourriture. Ce n'est pas comme ça que l'école peut apprendre à penser. » Ne pas apprendre à penser, serait-ce là le vœu inavouable des gouvernements successifs ? Celui qui est au pouvoir a en tout cas décidé de mettre les bouchées doubles pour développer l'éducation 2.0. Entre autres joyusetés, le rapport Cap22 propose de remplacer les profs absents par des cours numériques. Quant à l'actuel ministre de l'éducation de la start-up nation, Jean-Michel Blanquer, il se montre encore plus « disruptif ». Concernant l'utilisation d'objets connectés par exemple, voici ce que dit le rapport sur « l'école de la confiance » (promis, la citation est exacte) : « Qu'il s'agisse de suivre ses progressions (avec des bracelets dédiés à l'éducation physique et sportive), de récupérer des données sur des capteurs de toute nature (lunettes, drones, objets domotiques, etc.) ou encore d'apprendre à programmer (des robots par exemple), les objets connectés vont enrichir et renouveler considérablement les modalités d'apprentissage. » Outre l'aspect pédagogique très douteux du projet, on imagine l'épaisseur du brouillard électromagnétique dans lequel plongeraient les élèves en franchissant les grilles de leurs établissements... Que faire pour tenter d'arrêter ce véhicule fou ? « Nous n'utiliserons pas le cahier de texte numérique, ni les multiples écrans dont on prétend nous équiper (tablettes, tableaux numériques ou même smartphones). Nous nous opposerons aux équipements générant d'importants champs électromagnétiques ainsi qu'à la concentration des données scolaires dans des bases centralisées », clament les enseignant-es ayant signé l'appel de Beauchastel, qui appellent leurs collègues à les rejoindre et à faire connaître cette démarche autour d'eux.

Nicolas Bérard

- 1 - *Le désastre de l'école numérique*, de Philippe Bihouix et Karine Mauvilly, éd. Seuil, 2016.
- 2 - Pisa : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
- 3 - Cité dans *Le désastre de l'école numérique*.
- 4 - Pour la petite histoire, malgré ces résultats, l'OCDE (organisation de coopération et de développement économiques) préconise de poursuivre la numérisation.
- 5 - *Quand les écrans deviennent neurotoxiques : protégeons le cerveau de nos enfants*, éd. Hachette/Marabout, septembre 2018.

"L'argument écologique se devait bien sûr d'être invoqué par vos numérisateurs. Plus discrètement toutefois depuis que des études ont montré le coût environnemental de leurs machines, supérieur à celui de la fabrication de ce papier si décrié, qu'on tente d'associer au gaspillage ("n'imprimez pas ce mail", "protégez les arbres", ne cesse-t-on de nous répéter...). Or, la fabrication d'un reader [liseuse] nécessite beaucoup de matériaux, quinze kilos de minerais [...], tandis qu'un livre papier en utilise 300 grammes, en tenant compte du gravier utilisé pour les routes qui l'acheminent ! Le livre est fait à partir de ressources renouvelables et facilement recyclables, alors que les gadgets électroniques contiennent des ressources épuisables et que leur recyclage pose de nombreux problèmes."

L'emprise numérique, Cédric Biagini, L'Échappée, 2012.

LES QUATRE « PAS D'ÉCRANS »

Ce qui est vrai pour les enfants scolarisés l'est encore plus avec les moins de 3 ans. Or, le cercle familial confronte parfois ces « petits d'homme » aux écrans, avec des conséquences en termes d'apprentissages et de socialisation, comme l'a constaté la psychologue Sabine Duflo. « Un cerveau d'enfant ne peut se développer correctement que s'il est relié, de façon continue, ou très régulière, à un cerveau d'être humain. Pourquoi ? Parce que l'attachement permet à l'enfant d'apprendre à focaliser son regard et à le stabiliser sur quelque chose qui bouge peu, comme le visage de la mère. Cette stabilisation de l'attention va lui permettre de s'appuyer sur ce visage pour comprendre le monde qui l'entoure. Puis de porter son regard sur certains percepts plutôt que d'autres. Quand le bébé naît, il reçoit un flux de sensations très variables, de couleurs, de mouvements, de températures... Mais il n'y a rien qui pousse son attention à se stabiliser sur une sensation plutôt qu'une autre, si ce n'est que le parent joue son rôle de filtre. Avec la multiplication des écrans nomades, on voit une génération d'enfants qui subissent des coupures de courant relationnel beaucoup trop nombreuses, et vont, du coup, présenter des tableaux de déficiences assez importants. » Pour épargner un minimum les enfants, Sabine Duflo préconise la méthode des quatre pas : pas d'écrans le matin, pas d'écrans durant les repas, pas d'écrans avant de s'endormir, pas d'écrans dans la chambre de l'enfant.

NB

UNE « ZAD » DU SERVICE PUBLIC À LA COURNEUVE

À La Courneuve, des militant-es de la CGT énergie se battent pour maintenir une boutique physique, alors que la « dématérialisation » des services publics laisse une partie des habitant-es sur le carreau.

EDF avait prévu de le faire en 2019, mais a atteint son objectif dès 2018 : le producteur historique d'électricité a désormais fermé toutes ses boutiques. Vous voulez obtenir un renseignement sur votre facture, changer d'abonnement, vous procurer une attestation de domicile ? Il va falloir le faire par téléphone ou sur internet. Adieu l'accueil physique, place à la « dématérialisation ». Quoi que Nicolas Noguès, secrétaire de la CGT énergie 93, y voie plutôt une « déshumanisation ». Bien décidés à maintenir le lien avec les usagers, lui et d'autres agents d'EDF et d'Enedis ont décidé de rouvrir la boutique que l'opérateur avait fermée en mars 2018 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). En novembre, ils se sont procuré une clé et ont réinvesti le site. Les bureaux étaient toujours là, ainsi que les imprimantes, la machine à carte bancaire, etc. Ils ont donc repris l'accueil des usagers presque comme avant, se relayant pour maintenir des horaires normaux, cinq jours par semaine. Très vite, plusieurs centaines de personnes ont poussé la porte de la boutique, souvent après avoir tenté, en vain, de passer par la voie dématériali-

sée pour régler leurs problèmes.

Dans un rapport publié en janvier, le Défenseur des droits note que la dématérialisation se traduit « pour beaucoup d'usagers par un véritable recul de l'accès à leurs droits ». Car tout le monde n'est pas en mesure de mener ses démarches sur internet ou par téléphone, parfois pour de simples raisons matérielles : « L'accès effectif aux procédures dématérialisées nécessite l'accès facile et simple aux équipements nécessaires pour réaliser les démarches. Or, 19 % des Français n'ont pas d'ordinateur à domicile et 27 % d'entre eux n'ont pas de smartphone. » Et puis, il y a les aptitudes de chacun à manier la souris, surfer sur le net, savoir utiliser un scanner (et en posséder un), maîtriser les procédures en ligne... Même des assistantes sociales, pourtant rompues aux démarches administratives, envoient parfois à la boutique des personnes dont elles s'occupent.

« DÉMATÉRIALISATION » SIGNIFIE SOUVENT « DÉSEPTION »

Le rapport du Défenseur des droits montre aussi que ce sont souvent les publics qui sont déjà les plus fragiles qui se retrouvent démunis face à cette « dématérialisation » : les personnes âgées, les peu diplômées, celles ne parlant pas le français... Nicolas Noguès a pu le constater dans la boutique de La Courneuve : « Par exemple, des personnes d'origine asiatique, ne parlant pas français, viennent nous voir avec un de

leurs enfants pour qu'il traduise. On utilise des termes parfois techniques, que l'enfant ne sait pas traduire... Mais au final, quand on est face à face, on arrive toujours à se comprendre. Alors que par téléphone, ce serait impossible. C'est comme quand vous êtes à l'étranger et que vous demandez votre chemin. Même si vous maîtrisez mal la langue, avec des gestes, en vous aidant d'un plan, etc., vous parviendrez à savoir dans quelle direction aller. À condition d'avoir quelqu'un en face. »

Le maire de la commune, Gilles Poux (PC), soutient pleinement l'action d'occupation de la boutique. Il a même rebaptisé le lieu « ZAD du service public ». Car EDF n'est pas le seul à vouloir désertir La Courneuve : il ne reste qu'un des trois bureaux de Poste, la CAF n'ouvre plus que deux jours par semaine, la CPAM est de plus en plus souvent fermée... Ici, comme dans de nombreux territoires, « dématérialisation » signifie souvent « désertion ». « Les services publics sont garants de l'égalité républicaine, explique l'édile (1). Plus qu'un symbole, le succès auprès des usagers de cette boutique EDF rouverte est une épine dans la chaussure (sic) des liquidateurs des services publics. » Un discours qui s'oppose à celui de la « start-up nation », pour laquelle la numérisation de l'administration représente forcément un « progrès ».

Le rapport Cap22, qui en la matière sert de feuille de route au gouvernement, préconise ainsi, dans la novlangue techno, de « créer une

administration plus agile, plus adaptable, ancrée dans le monde contemporain ». Ou encore de « dématérialiser les démarches et rationaliser les implantations des services publics sur les territoires. » En langage courant, il s'agit de fermer des lieux d'accueil et de remplacer des fonctionnaires par des ordinateurs pour réaliser des économies. Les rédacteurs promettent même, grâce à cette « modernisation », des économies d'« une trentaine de milliards d'euros à l'horizon 2022 ». Mais à quel prix ?

REMETTRE DE L'HUMAIN

« Ils ont la volonté de casser tout lien humain entre les agents et les usagers, estime Nicolas Noguès. Couper l'électricité à un usager en appuyant sur un bouton, depuis son bureau, c'est assez facile ! En revanche, quand vous avez la personne en face de vous, ce n'est pas du tout le même rapport. Ce qu'il faut, c'est donc remettre de l'humain dans ce système. » EDF ne semble pourtant pas douter de son évolution : à la demande de ses dirigeants, une entreprise de déménagement a vidé la boutique dans la nuit du 3 au 4 janvier. Depuis, les agents reçoivent toujours les usagers, mais sur leur propre mobilier, et à l'aide de leurs propres téléphones. Pas si facile à faire disparaître, ces foutus humains...

Nicolas Béard

1 - Dans le journal de La Courneuve, Regards.

LUTTER CONTRE LES ÉCRANS DE FUMÉE NUMÉRIQUES



Alors que les démarches des étrangers pour accéder au service public n'ont jamais été aussi compliquées, les dysfonctionnements ont été rendus invisibles par la dématérialisation. Mais la Cimade a réussi à les remettre sous le nez de l'État.

Le rapport remis en 2013 au Premier ministre par le député Matthias Fekl (PS) était sévère. L' élu y dénonçait les « conditions indignes » dans lesquelles étaient accueillies les personnes étrangères dans les préfectures. Il évoquait les interminables files d'attente, et les « journées, et parfois nuits, passées à attendre sans pouvoir accéder aux guichets ». Deux ans plus tard, l'inspection générale de l'administration (IGA) estimait que l'accueil s'était « nettement amélioré » : « Seuls 14 sites connaissent encore des files d'attente précoces, contre 21 en 2012, et les cas où celles-ci se constituent plusieurs heures avant l'ouverture de guichets sont résiduels. » Comment expliquer une telle amélioration ? La réorganisation des services et la dématérialisation des procédures, bien sûr !

Sauf que la Cimade n'a pas du tout la même lecture de cette évolution. Selon l'association d'aide aux étranger-es, les problèmes ont « plutôt été déplacés, et rendus moins visibles, que résolus » (1). Les files d'attente physiques sont devenues des files d'attente... dématérialisées. Les demandeurs ne passent plus des heures sur le trottoir des préfectures, mais se retrouvent seuls devant un ordinateur, à toute heure du jour et de la nuit, pour multiplier leurs chances d'obtenir leur graal : un simple rendez-vous en préfecture.

LE POUVOIR DES INFORMATIONS

La Cimade ne s'est jamais satisfaite des files d'attente physiques, mais elles avaient pour elles d'être visibles et donc de maintenir une certaine pression sur l'État. « Une file d'attente, ça se prend en photo, ça se mesure, ça montre l'ampleur du phénomène, explique Lisa Carayon, bénévole de l'association. Aujourd'hui, on ne sait pas combien de personnes attendent d'obtenir un rendez-vous. La seule qui peut avoir accès à ces chiffres, c'est la préfecture. Peut-être qu'elle les a, d'ailleurs, mais si c'est le cas, c'est elle qui a le pouvoir de

les diffuser ou non. » Comment, alors, mettre sous les projecteurs un phénomène hors de vue ? La Cimade a trouvé une parade, notamment grâce à Samuel, l'un de ses bénévoles, ingénieur en informatique, qui va prendre l'administration à son propre jeu. L'association a mis en place un robot informatique pour sonder les sites des préfectures et ainsi disposer de ses propres données : « Un "sondage", c'est une tentative du robot d'arriver à la page présentant la liste des dates disponibles, détaille Samuel. S'il y a des rendez-vous disponibles, le robot les note et s'arrête là. Mais en général, il n'arrive pas jusque-là puisque le site lui répond : "Il n'existe plus de plage horaire libre pour votre demande de rendez-vous. Veuillez recommencer ultérieurement". »

REDONNER FORME À L'INVISIBLE

Le robot procède à un sondage par heure, chaque jour, sur les sites de plusieurs préfectures, depuis novembre 2015. Il a déjà récolté près de 5 millions de résultats et ainsi mis sous le nez de l'État les dysfonctionnements de ses services. Dans certains départements, il ressort par exemple qu'au cours des trente derniers jours, à raison de 24 tentatives par jour, le robot n'a jamais pu obtenir le moindre rendez-vous en vue d'une naturalisation. L'invisible a repris forme, ce qui permet de le mettre en évidence, devant la justice par exemple : « Une fois, je suis allée au tribunal avec une ramette de papier imprimé de lignes de tests : un test par heure, pendant des mois, avec de temps en temps une réussite, mais surtout des lignes et des lignes d'échecs », se souvient Lisa.

Le robot tente en même temps de prendre des rendez-vous dans d'autres services, pour des cartes grises, par exemple. Et les résultats sont flagrants. « Ça permet de constater que ce n'est pas tant la modalité technique qui induit le blocage, puisque pour certaines catégories de la population, ça fonctionne, explique Samuel. Les problèmes viennent bien du manque de moyens humains alloués à tel ou tel service. Et même au sein des étrangers, tous ne sont pas logés à la même enseigne : ceux qui ont déjà un titre de séjour ont souvent moins de mal à obtenir un rendez-vous que ceux qui n'en ont pas. Les taux d'accessibilité des procédures mesurent ainsi, en quelque sorte, le niveau d'« indésirabilité » de telle ou telle population. »

Nicolas Béard

1 - Extrait du rapport À guichets fermés. Demandes de titres de séjour : les personnes étrangères mises à distance des préfectures, publié par la Cimade en 2016.

LINKY : LE COUP D'APRÈS

Le déploiement du compteur Linky suscite une résistance populaire dont l'ampleur surprend jusqu'aux militants eux-mêmes. Alors que les collectifs enregistrent leurs premières victoires, certains pensent déjà au coup d'après : étendre cette lutte à celle, plus globale, contre la société du tout-connecté.

C'était il y a un an, à Sausset-les-Pins. Le lundi 16 avril, la salle municipale de cette petite commune des Bouches-du-Rhône était à peine assez grande pour accueillir les 300 personnes venues assister à la réunion publique organisée sur Linky. Enedis avait pour l'occasion dépêché six de ses cadres pour diffuser la bonne parole sur les bienfaits du compteur. Mais à leur arrivée, surprise : ils apprennent qu'ils ne seront pas les seuls à parler, une place ayant été réservée en tribune à Magalie pour représenter le collectif anti-Linky du département. Ingénieure en environnement, celle-ci a déjà animé une petite quarantaine de conférences sur le sujet. « *Quand ils ont su que le collectif aurait la parole, ils ont menacé de partir, se souvient-elle. Il a fallu que le maire insiste pour que je sois finalement "tolérée", avec pour consigne de laisser parler Enedis sans polémiquer !* » Non seulement Magalie s'imposera dans le débat, mais les spectateur-rices contrediront également les arguments avancés par les communicants d'Enedis. Ce soir-là, le gestionnaire du réseau aura suscité l'énerverment du public, reparti plus convaincu que jamais de la nécessité de s'opposer au compteur. Le maire, au départ pas très chaud pour s'opposer au mastodonte Enedis, prendra finalement un arrêté « *prescrivant qu'aucune installation de compteur Linky à partir de la voie publique ne soit faite sans l'accord explicite de l'abonné* ».

Depuis trois ans, des centaines de réunions de ce type ont eu lieu, partout sur le territoire – même si elles s'organisent désormais sans Enedis, qui a renoncé à y participer. Près de 900 communes ont pris des arrêtés ou rendu des délibérations pour s'opposer à la pose forcée des compteurs (1). On ne compte plus les centaines de collectifs anti-Linky constitués en quelques mois, certains se regroupant désormais à l'échelle de leur département. Dans le même temps, les actions en justice se multiplient. En mars, pour la première fois, les opposant-es ont même obtenu une importante victoire devant le tribunal administratif de Toulouse, qui a interdit l'installation du compteur chez treize plaignant-es électro-hypersensibles. D'autres actions de groupe – menées sur le modèle états-unien des *class-actions* – seront jugées prochainement.

DES MILLIONS D'EUROS EN COM'

Enedis, qui sent bien que la dynamique n'est pas de son côté, essaye de réagir. L'entreprise a par exemple dépensé plusieurs millions d'euros en communication pour redorer son blason et celui de son compteur. Cet été, l'opérateur, qui ne lésine pas sur les moyens, a notamment sponsorisé... le Tour de France ! Et pour tenter de poursuivre son programme en enjambant les citoyen-nes, il organise désormais ses propres réunions, en y conviant uniquement des élu-es. Pourtant, là encore, l'entreprise se retrouve finalement face à des opposant-es, qui ont des yeux et des oreilles partout : « *On a récemment participé à une réunion organisée par Enedis auprès des élus du coin, témoigne par exemple Sylvie. Un maire – que nous avions rencontré quelque temps auparavant pour lui parler de Linky – nous a proposé de l'accompagner.* » Enedis n'a pas dû être déçu du voyage : Sylvie et René (son mari) luttent depuis des mois contre le compteur



Après avoir gagné la bataille de l'opinion, les collectifs parviendront-ils à faire dérailler pour de bon le programme Linky ? © ADF

jaune, notamment en organisant des réunions dans toutes les Alpes-de-Haute-Provence où ils sont installés. Quand la destination est un peu loin et que la réunion risque de finir tard, ils s'y rendent en camping-car, pour pouvoir dormir sur place. Mais rien ne les arrête. Alors, face à Enedis, ces élu-es-là ont entendu un autre son de cloche que celui de l'opérateur.

L'OPINION MAJORITAIREMENT OPPOSÉE AU COMPTEUR

Quant aux millions d'euros dépensés en communication, ils ne font visiblement pas le poids face aux milliers de « petites mains » qui leur font face. Ainsi, le 13 novembre 2018, selon des chiffres du Médiateur de l'énergie, « *seule la moitié des foyers [étaient] favorable à l'installation des compteurs communicants* », alors qu'ils étaient encore près de 60 % en 2017. Et la dégringolade continue : selon un sondage publié en mars par le magazine *Capital*, plus des deux tiers (71 %) des usagers veulent désormais pouvoir refuser Linky. « *Au départ, les gens sont sidérés, ils ne pensent pas pouvoir s'opposer*, observe Michelle, du collectif Stop Linky du Val d'Issole (83). *Pendant nos conférences, on leur donne les arguments et les moyens d'action. On brise la tendance au "c'est comme ça, on ne peut rien y faire".* » Pour le groupe Marcuse (2), l'opposition au Linky « *illustre ce que l'on sait déjà : c'est le plus souvent dans et par un conflit que les aspirations et les comportements individuels changent, que la critique se diffuse soudainement, que des refus et des actes inconcevables peu de temps avant (désobéissance à l'institution, résistance physique, sabotage...) s'imposent à certaines personnes* ».

C'est le gros problème d'Enedis : Linky est une véritable usine à militant-es. Ce qui n'était pas forcément prévisible. « *L'opposition est partie d'une intuition, de quelque chose qui relevait du bon sens paysan*, analyse Isabelle, à l'origine du collectif anti-Linky de Marseille puis de celui des Bouches-du-Rhône. *Les gens ont bien senti qu'on tentait encore de leur imposer un truc pour faire du fric sur leur dos, et ça se faisait en dépit de risques pour leur santé et d'atteintes à leur intimité. Linky a été la goutte d'eau : "pas chez moi ! Stop ! Ça suffit !" L'argumentation s'est construite au fur et à mesure de la lutte.* »

Or, les arguments ne manquent pas : risque

sanitaires, intrusion dans la vie privée, privatisation de l'énergie, coûts écologique et financier de l'opération, destruction d'emplois, pose forcée des boîtiers... Comme l'a noté la sociologue Aude Danieli, « *c'est l'articulation et le renforcement mutuel de ces différents registres qui font que, aujourd'hui, ces mobilisations se maintiennent et perdurent dans le temps, voire s'étendent* » (3).

Après avoir gagné la bataille de l'opinion, les collectifs parviendront-ils à faire dérailler pour de bon le programme Linky ? La justice finira-t-elle par déclarer illégal le fait d'équiper de force les citoyen-nes d'un objet communicant ? Les opposant-es en sont convaincu-es ; l'avenir le dira. Mais, déjà, certains collectifs pensent au coup d'après : faire de l'opposition au Linky une base de lancement pour la lutte contre le projet, beaucoup plus global, de « *monde intelligent* ».

DU LINKY À LA SMART CITY

Quelques actions ont déjà été menées en ce sens. Ainsi, le 4 avril, alors qu'il participait à Albi à un colloque sur l'intelligence artificielle dont il est si friand (4), le député Cédric Villani (LREM) a été accueilli par un « *cloud d'opposant-es à la start-up nation* ». Les manifestant-es lui ont remis un compteur Linky, qui « *s'est révélé un merveilleux outil d'éducation populaire. Dans toute la France, il a permis une prise de conscience massive de ce que signifie le monde du big data et des algorithmes, des véhicules autonomes et de la 5G* ». De même, pour Pièce et Main d'œuvre [voir l'interview ci-contre], Linky est un « *objet pédagogique* » : « *On tire sur le fil et on aboutit aussi bien à l'invention de la "houille blanche" qu'au nucléaire et au tout-connecté.* »

En février, à Lyon, le collectif Info Linky Sol et l'association des Décablés ont organisé une conférence commune intitulée « *Linky et la vi(II)e connectée* » : « *Dématérialisation des services publics, capitalisme numérique, uberisation de l'économie, technologies "vertes", croissance "intelligente" et "durable"... Mais de quelle humanité la numérisation totale est-elle l'avenir ?* » Sandrine, du collectif Linky, se souvient que tout n'a pas été évident : « *Suite à notre exposé, quand est venu le temps des questions, les trois premières concernaient directement Linky et la façon de le refuser individuellement. Il a fallu taper un peu du poing sur la table pour expliquer*

que ce n'était pas le sujet, qu'il fallait sortir de son individualisme pour réfléchir collectivement sur le modèle de société qu'annonçait Linky. La salle s'est un peu vidée, mais ensuite, la discussion a enfin pu s'engager. La première question a été : "Contre qui se bat-on ?" »

Déjà, nombre d'opposant-es ont franchi le pas de la lutte individuelle à la lutte collective, comme l'a remarqué Aude Danieli : « *Ce n'est pas qu'un combat individuel ou des mouvements corporatistes, ces mobilisations questionnent aussi l'intérêt général et l'utilité citoyenne de ce compteur.* » Merci Linky ?!

Nicolas Bérard

1 - Selon le décompte tenu par l'opposant Stéphane Lhomme sur son site refus.linky.gazpar.free.fr

2 - Extrait du livre *La liberté dans le coma*, qui viennent de rééditer les éditions La Lenteur. L'ouvrage est signé par le « groupe Marcuse » : Mouvement autonome de réflexion critique à l'usage des survivants de l'économie.

3 - À l'occasion d'une audience publique tenue à l'Assemblée sur « *les enjeux des compteurs communicants* », le 14 décembre 2017.

4 - Lire à ce sujet *L'adfn* n° 140, « *La toile bien tissée de Cédric Villani* ».

« L'outil juste répond à trois exigences : il est générateur d'efficacité sans dégrader l'autonomie personnelle, il ne suscite ni esclaves ni maîtres, il élargit le rayon d'action personnel. L'homme a besoin d'un outil avec lequel travailler, non d'un outillage qui travaille à sa place. Il a besoin d'une technologie qui tire le meilleur parti de l'énergie et de l'imagination personnelles, non d'une technologie qui l'asservisse et le programme. »

Ivan Illitch (1926-2002), *La Convivialité*, Seuil, 1973.

« IL S'AGIT D'ÉLIMINER L'HUMAIN DE LA PRISE DE DÉCISION »

Le groupe grenoblois Pièces et main d'œuvre tente de nous alerter depuis vingt ans sur l'arrivée d'un « techno-totalitarisme » en train de prendre forme sous nos yeux. Le compteur Linky et la lutte qui s'est organisée contre lui a accéléré la prise de conscience.

L'âge de faire : Cela fait de nombreuses années que vous alertez sur « l'enfer vert » et les dangers de la smart city (ville intelligente). On a l'impression que Linky a favorisé la prise de conscience autour de ces enjeux. Est-ce qu'on peut dire que ce compteur, présenté comme « la première pierre des smart grids » (réseaux intelligents), a finalement révélé aux yeux du grand public un projet global de société, celui de la « ville intelligente » et de tout ce qui l'accompagne ?

Pièces et main d'œuvre : L'incarcération de « l'homme-machine » dans le « monde-machine » : c'est ainsi que nous avons résumé, depuis vingt ans, la trajectoire de l'emballement technologique. D'une part, le projet transhumaniste d'« automatisation » de l'humain, d'autre part, la « planète intelligente » et ses déclinaisons : objets connectés, big data, smart city, smart home, etc. Les deux sont liés, par l'interface électronique des individus avec leur « technotope » : le smartphone, clé d'accès aux services urbains, administratifs, de santé, de consommation, laissera sans doute la place à des dispositifs incorporés – plus pratiques. Le tout, désormais, sous la bannière promotionnelle de la transition écologique, en fait une transition numérique libéricide qui n'a rien d'écologique : l'enfer vert.

Quand nous expliquions le projet de « planète intelligente » conçu par IBM à la fin des années 2000, en prenant pour exemple l'arrivée imminente de compteurs d'électricité communicants, on nous écoutait avec circonspection. Cela semblait improbable, ou trop abstrait. Comme souvent, il a fallu que Linky soit déployé pour qu'une part de l'opinion s'y oppose. C'est ainsi que les mouvements d'opposition réagissent au lieu d'anticiper, perdent le bénéfice de l'avance et la force de l'élan. Mais c'est la règle : avant, on n'en est pas là, après on n'en est plus là. Nous avons été les premiers heureusement surpris du mouvement de refus des capteurs communicants, de son ampleur et de sa teneur.

Cependant, nous peinons à faire comprendre pourquoi, à nos yeux, le vrai sujet de Linky c'est la « ville intelligente », et le pilotage centralisé de nos villes et de nos vies par la machinerie cybernétique. Il est plus facile de s'inquiéter pour sa santé, sa facture et la sécurité de son installation électrique (des questions pertinentes, mais qui n'ont rien de spécifique).

Si le thème de la « ville intelligente » progresse au sein du mouvement anti-Linky, nous ne sommes pas certains qu'il touche le grand public. Cela

dit, Linky est un bon « objet pédagogique pour une leçon politique » (titre d'un de nos textes) : on tire sur le fil et on aboutit aussi bien à l'invention de la « houille blanche » (Ndlr : qui consiste à transformer l'énergie des chutes d'eau), qu'au nucléaire et au tout-connecté. À partir de cet objet insignifiant qu'est un compteur, on peut démonter la société électrique et numérique ; en faire l'histoire, en décrypter les enjeux économiques, politiques, sociaux ; et réfléchir sur les raisons et moyens de s'en affranchir.

Quels sont les principaux griefs que vous faites aux « villes intelligentes » ?

PMO : La « ville intelligente », ou « ville-machine », est le produit du numérique et de la densification – provoquée – des populations urbaines (la « métropolisation »). Elle réalise, au sens propre, le projet cybernétique – de kuber en grec, qui signifie

humain sensible et attaché à la liberté, à une certaine aisance de la vie quotidienne – c'est-à-dire de moins de gens. De même que les algorithmes d'Amazon influencent vos choix de lecture, ou que Facebook enferme ses membres dans des cercles d'intérêt limités, détruisant toute initiative ou découverte impromptue d'autre chose, la « ville intelligente » nous prive de notre libre arbitre de façon insidieuse. Au motif de tout rationaliser, elle tend à éliminer l'imprévu, le hasard, ce qui fait le sel de la vie. Chacun constate à quel point déjà ces systèmes, présentés comme plus pratiques, compliquent à l'inverse toute démarche. C'est que la débrouille, l'improvisation et le lien humain en sont exclus. Plus d'arrangements ni de souplesse. Essayez de négocier avec l'automate de la SNCF, ou avec la plateforme Linky.

Comme dans la voiture autonome, nous sommes sommés de devenir les

l'autre. Le progrès considéré du seul point de vue techno-scientifique, et non humain ou social, est déterminé par ceux qui maîtrisent les moyens ou machines (en grec, « mekhanè ») de la puissance : les experts, ou plutôt les technocrates. Le gouvernement de l'expertise est l'inverse de la démocratie. Il s'agit, suivant le mot de Saint-Simon (1760-1825), de « remplacer le gouvernement des hommes par l'administration des choses ». Il n'y a pas de doute, l'opposition à Linky et aux capteurs communicants est un mouvement démocratique et « anthropologiste ».

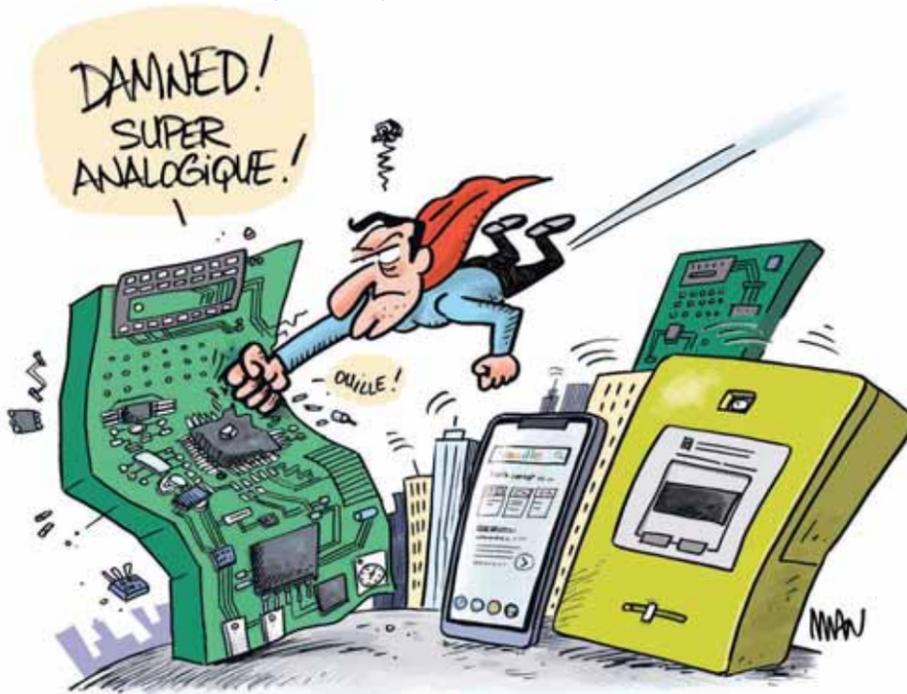
Pensez-vous que l'opinion, alertée grâce à Linky, va étendre sa lutte au-delà du compteur et refuser, plus globalement, ce projet de « monde intelligent » ?

PMO : Nul ne peut prévoir les effets d'une révolte d'opinion. Elle peut être l'étincelle qui met le feu à la paille ou un simple feu de paille. Mais dans tous les cas, celle-ci élargit la conscience de la déshumanisation et de la « machinisation » qui en est le corollaire. Elle prépare au minimum les conditions d'un mouvement plus large et plus radical. Il faut pour cela que les éléments les plus actifs et les plus radicaux du mouvement anti-Linky creusent leur critique du projet de société sous-jacent aux compteurs communicants ; et qu'ils soient capables de partager cette critique avec l'ensemble de la société. Parmi les perspectives figurent la question des objets connectés, celle de la 5G et au-delà, tout bonnement, la société électrique qui, à elle seule, mérite une enquête complète de ses origines à nos jours.

Il n'y aura pas de « planète intelligente » sans la 5G. Celle-ci permet l'interconnexion générale, le déploiement des voitures autonomes (électro-nucléaires) et des milliards d'objets connectés entre eux et à internet, censés fonctionner à notre place. La seule critique des nuisances sanitaires de la 5G, quoique justifiée, laisse intact ce projet de « monde-machine ». Tout ce que demandent les « hommes-machines », c'est qu'on ne leur fasse pas de mal. Ce que nous voulons nous, c'est ne pas devenir des « hommes-machines ». C'est donc d'un point de vue politique et anthropologique qu'il faut attaquer cette question politique et anthropologique.

Recueilli par Nicolas Bérard

.....
1 - Ce dispositif est utilisé notamment dans le métro de Londres où, selon l'affluence et les besoins d'écoulement des flux, les machines (distributeurs de billets, portillons automatiques) accélèrent ou ralentissent le rythme des piétons. En somme, la station de métro est pilotée selon des principes de la mécanique des fluides. Cet exemple figure dans un documentaire *Les villes du futur* diffusé par Arte en 2015.



« pilote ». Il s'agit d'éliminer l'humain de la prise de décision, individuelle ou collective, en le remplaçant par le pilotage centralisé et automatisé de la vie urbaine, dans laquelle nous sommes traités comme des flux et des stocks. Ce projet est rendu possible par l'interconnexion de tous les objets connectés (smartphones, GPS, tablettes, etc.), des capteurs et des puces RFID disséminés dans le mobilier et l'environnement urbains, des réseaux (smart grids), des systèmes de « billettique » des transports, des caméras de vidéosurveillance avec ou sans reconnaissance faciale et lecture de plaques d'immatriculation, le tout supervisé par une « cyber-tour de contrôle ». Laquelle peut accélérer ou ralentir les flux (y compris votre propre rythme de marche dans une station de métro (1), les orienter dans telle direction, déclencher des dispositifs (éclairage, feux de signalisation, ouverture/fermeture de stations de métro), parmi d'autres automatismes, en fonction des données collectées massivement et analysées en temps réel (le nombre de smartphones détectés dans telle rue, ou le temps d'évacuation d'un quai de gare, par exemple).

Cette description révulse tout être

REFUSER LE « TOUT-INTERNET »

Gisèle ne nie pas qu'il peut y avoir des choses intéressantes sur internet, mais à son échelle, elle n'en voit pas l'utilité. Elle achète des CD en boutique, téléphone aux offices de tourisme pour préparer un voyage, fait du covoiturage avec ses proches, prend ses billets de train au guichet... et s'inquiète d'une société du « tout-numérique » où bon nombre d'emplois seraient supprimés, et « où il n'y aurait personne en face, que des écrans ». Elle nous a demandé des contacts d'associations pour « refuser de tout faire par internet », notamment la déclaration de revenus.

« DÉSINTOXIQUER LE CONTRIBUABLE DU GUICHET »

Des associations de contribuables qui luttent contre la dématérialisation (et la suppression des guichets physiques) dans les services publics, nous n'en avons pas trouvé. Par contre, nous sommes tombés sur un texte du syndicat Solidaires Finances publiques qui dénonce une « acculturation forcée » des contribuables (et des fonctionnaires) au numérique. « On nous a demandé de "désintoxiquer les contribuables du guichet" », déplore le syndicaliste François-Xavier Ferrucci, qui a pourtant constaté l'augmentation des demandes de rendez-vous causées par les problèmes liés à internet.

ILS VOIENT DES ÉCRANS PARTOUT

Nous avons finalement conseillé à Gisèle de se rapprocher du réseau Écran total, qui regroupe différents collectifs locaux en France. Écran Total réunit des gens d'horizons différents qui constatent que « l'informatique et la gestion détruisent nos métiers et dégradent les relations sociales », et veulent s'y opposer ensemble, pour « retrouver de l'autonomie, redéfinir nos besoins, nous réapproprier des savoir-faire. Bref : décider de la forme et du sens de nos activités et de notre vie ». Écran total / Le Batz / 81 140, Saint Michel de Vax ecrantotal@riseup.net

EUX AUSSI

D'autres associations et collectifs se retrouvent autour de la question de la numérisation de la société. On n'en citera que trois. Les Décablés, à Lyon, l'association Technologos, et Pièces et main d'œuvre, qui publie également des livres. Les Décablés se retrouvent tous les mercredis soirs au bar Les Clameurs à Lyon.

lesdecables.frama.site
piecesetmaindoeuvre.com
technologos.fr

ALORS, ON LIT ?

Deux éditeurs sont particulièrement actifs sur les questions liées à « l'informatisation du monde » et à « l'emprise numérique » : demandez à votre libraire le catalogue des éditions L'Échappée et La Lenteur. On vous conseillera enfin un livre plein d'énergie : *Internet ou Le retour à la bougie* d'Hervé Krief, éd. Quartz, 2018.

GONESSE : EN NOVEMBRE, UNE STATION DE MÉTRO EN PLEIN CHAMP ?

La justice a pour le moment annulé la construction d'un centre d'affaires et d'EuropaCity dans le Triangle de Gonesse. Mais les opposants craignent que la station de métro prévue pour le desservir soit malgré tout réalisée.

Bernard Loup : « Si les travaux de la gare démarrent, ils bétonneront le Triangle. Avec ou sans EuropaCity. » Le Triangle de Gonesse, ce sont 670 hectares de terres agricoles, parmi les plus fertiles de France, à seulement 10 km au nord-est de Paris. Mais ce qui devrait être, en toute logique, le potager des Franciliens, aiguise les appétits des promoteurs immobiliers, avec le soutien des élus qui voient sûrement dans la bétonnisation une façon de laisser durablement leur trace. Ainsi, l'établissement public Grand Paris Aménagement a décidé d'urbaniser 280 hectares pour bâtir un centre d'affaires. Sur ce terrain, 80 hectares seraient réservés à EuropaCity, un ubuesque centre de commerces et de loisirs, porté par la société immobilière du groupe Auchan, alliée à un investisseur milliardaire chinois. Bernard Loup, lui, est un militant historique de la lutte anti-bétonnisation dans le secteur, au sein du Collectif pour le triangle de Gonesse (CPTG). Récem-

ment, le CPTG a gagné une bataille cruciale : l'annulation par la justice de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), révision indispensable pour la bétonnisation de la plupart des 300 hectares. Donc, depuis le 12 mars et le jugement du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, les terres du Triangle ont retrouvé leur vocation agricole. Autant dire que les projets des bétonneurs ont quelques tonnes de plomb dans l'aile... Pourquoi alors construire une gare ferroviaire en plein milieu des champs ?

RASSEMBLEMENT LE 13 MAI

En effet, avant l'annulation du PLU par la justice, le préfet avait accordé un permis pour la construction d'une station de métro, arrêt « Triangle de Gonesse », devant desservir le centre d'affaires et EuropaCity. Des projets aujourd'hui plus qu'incertains, mais le permis de construire la station de métro, lui, reste valable. Et aucun élu n'a fait part de l'abandon de la création de cette station, malgré la décision de justice rendant cette construction absurde. Les élus et les promoteurs auraient-ils donc l'intention de faire émerger cette station, de manière à pouvoir revenir à la charge, un jour, en révisant à nouveau le PLU pour bétonner les terres ?

D'après les dernières déclarations de la



Société du grand Paris, l'établissement public chargé de la construction du métro, les travaux de la station débuteront en novembre. C'était avant le jugement du 12 mars. Depuis, silence radio : il plane une épée de Damoclès sur les champs du Triangle. Pour les opposants, il s'agit donc de se mobiliser pour contraindre les élus à « se positionner clairement pour l'abandon de la construction de cette station de métro, et plus généralement d'arrêter toute tentative d'urbaniser ces terres », explique

Bernard Loup.

Le collectif pour le Triangle de Gonesse appelle à un rassemblement sur place pour 24 heures, à l'occasion de la 3^e fête des terres de Gonesse, du samedi 18 à 17h au dimanche 19 mai, à 17h. Rendez-vous à Gonesse au carrefour des D902, D317 et D84.

Fabien Ginisty

> NONAEUROPACITY.COM

06 76 90 11 62

LE GRAND DÉBAT, UN GIGANTESQUE TROMPE-L'ŒIL

Le mouvement des Gilets jaunes a montré l'étendue du mécontentement d'une partie importante de la population qui a le sentiment d'être méprisée par les classes dirigeantes, oubliée par les services publics, précarisée par la disparition des emplois industriels, paupérisée par le bas niveau des salaires et des prestations sociales et frappée par la hausse du prix de l'énergie et celle de la CSG pour les retraités.

Pour canaliser ce mouvement, le gouvernement a eu recours à trois instruments : le bâton de la répression policière, la carotte de 10 milliards de hausses de prestations et de réductions d'impôts et la parade d'un grand débat national. Dès le début, celui-ci a été dévoyé. Les thèmes et les questions ont été soigneusement choisis par le gouvernement. Emmanuel Macron a saisi l'occasion pour faire une tournée électorale.

Le gouvernement utilise maintenant le grand débat pour relancer son objectif de toujours : mettre en cause le modèle social français. Ainsi, Édouard Philippe prétend répondre à « l'exaspération fis-

cale des Français » en s'attaquant aux dépenses publiques et sociales.

Il est maintenant question de supprimer la redevance audiovisuelle (et donc pratiquer des coupes claires sur l'audiovisuel public) ; de diminuer l'impôt sur le revenu, déjà très faible en France, alors que c'est le seul impôt progressif, le plus juste, le plus redistributif ; d'autoriser les entreprises à verser des primes exonérées de cotisations sociales.

UNE PROFONDE MÉFIANCE ENVERS LES « ÉLITES »

Des exigences fortes se sont exprimées dans le mouvement des Gilets jaunes comme dans le grand débat. Des services publics plus proches des usagers, en terme géographique et en terme de fonctionnement. Plus de justice fiscale : rétablissement de l'ISF, tranches supplémentaires de l'impôt sur le revenu, baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, suppression des niches fiscales profitant aux plus riches, lutte contre l'optimisation fiscale, extension de la fiscalité carbone aux grandes entreprises, aux

transports aériens et maritimes. Les Français ont pris conscience de la nécessité du tournant écologique. Ils réclament des investissements publics pour les transports collectifs ou la rénovation des logements. Ils refusent que les économies d'énergie soient imposées aux plus fragiles par une fiscalité écologique aveugle. Le discours présidentiel sur la France, *start-up nation*, n'a guère été repris par les contributeurs.

Est apparue aussi la profonde méfiance des Français envers les élites, la technocratie et les hommes politiques.

Il en résulte une demande d'intervention directe des citoyens, sous la forme du référendum d'initiative citoyenne, de la prise en compte du vote blanc, d'assemblée de citoyens tirés au sort. N'oublions pas cependant le rôle des organisations politiques, syndicales ou citoyennes pour élaborer des programmes de transformation sociale et économique, pour mobiliser les salariés et les citoyens.

Henri Sterdyniak, économiste atterré



• Le gouvernement utilise le grand débat pour justifier les baisses des dépenses publiques et sociales.

• Les Gilets jaunes ont pourtant des exigences fortes en matière de services publics de proximité et de justice fiscale.

L'ŒIL DE B-GNET.



B-GNET.

Le 22 avril, alors qu'il couvre l'acte XXIII des Gilets jaunes à Paris, le journaliste indépendant Gaspard Glanz reçoit des éclats d'une grenade sur la jambe. Il se dirige vers les forces de l'ordre pour savoir où se trouve le commissaire et comprendre pourquoi il a été visé. Le journaliste est alors violemment repoussé par un policier auquel il répond, avant de partir, par un doigt d'honneur. S'ensuit une interpellation musclée, telle qu'on peut la voir sur les images de Nicolas Mercier, de *Hors-Zone Press*. Pour ce doigt d'honneur, Gaspard Glanz a passé 48 heures en garde à vue – le maximum légal. Il est convoqué pour une audience dans 6 mois. D'ici là, il a interdiction de se rendre à Paris tous les samedis, ainsi que le 1^{er} mai : il est donc empêché de faire son travail de journaliste – que l'on trouve sur taranis.news.

Ce jour là, un autre vidéaste indépendant, Alexis Kraland, a été interpellé à Paris. Le journaliste reporter d'images indépendant Clément Lanot a quant à lui expliqué au *Monde* avoir été « visé par un lanceur de projectiles LBD » alors qu'il était « identifié presse (brassard, carte, caméra) ». À Toulouse, deux journalistes ont dit avoir été touchés par une grenade de désencerclement, selon l'AFP. À Paris, un photographe

de l'agence « a reçu une grenade lacrymogène dans les jambes » et a « pris un coup, hors action », de la part d'un policier. Selon le journaliste David Dufresne, qui recense les violences policières depuis le début du mouvement des Gilets jaunes, « 76 journalistes, photographes et vidéastes ont été entravés dans leur travail ».

...ET ASSANGE

Le contexte est très différent, l'ampleur de l'affaire également, mais comment ne pas évoquer, au sujet du droit à l'information, l'arrestation de Julian Assange, le 11 avril ? Après 2 487 jours retranché dans un studio de l'ambassade de l'Équateur à Londres, le fondateur de Wikileaks est désormais écroué, et les États-Unis demandent son extradition pour « piratage informatique ». Rappelons que Wikileaks est une plateforme qui publie des documents dont certains sont confidentiels, et protège ses sources. Bref, la base du journalisme. Batures de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan, liste d'exilés fiscaux, espionnage par la NSA de trois présidents de la République française... L'arrestation d'Assange n'a provoqué aucune réaction de la part des autorités occidentales.

FG

Tout a débuté en juillet 2018, lorsque le maire de Saméon (Nord) est saisi d'une idée saugrenue : informer ses administrés d'un projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile. Il en profite même pour leur faire part de sa position personnelle : il y est opposé. Selon l'édile, cette construction souhaitée par l'opérateur Free nuirait au paysage et détruirait la ruralité. Il faut dire que le pylône doit s'élever à 45 mètres de haut - autant que la statue de la Liberté, sans le socle -, soit 17 mètres de plus que le clocher du village.

Et puis, il y a la puissance prévue pour cet équipement : l'antenne doit irradier la zone dans un rayon de 25 kilomètres, ce qui nécessite une puissance de 40 W. « C'est énorme », indique Thierry Hot, qui préside l'Association pour la protection de la ruralité et de l'environnement à Saméon (Apres). D'autant plus énorme que « la crèche du village, par exemple, se trouve à 478 mètres du lieu prévu pour l'implantation de cette antenne ». Thierry Hot et une poignée d'habitants vont donc se renseigner plus précisément sur le projet, entrer en contact avec des associations comme Robin des toits et Priartem pour mieux appréhender la problématique des

ondes électromagnétiques, puis faire part de leurs découvertes aux autres Saméoniens. « On a mis en place un groupe de prospecteurs qui sont allés ratisser le village avec un dossier sous le bras. On ne faisait pas de catastrophisme, on donnait juste des informations très précises aux habitants. »

L'opérateur, de son côté, attaque la commune devant le tribunal administratif. Lequel donne finalement raison au maire en estimant que l'antenne porterait gravement atteinte au paysage de Saméon. « Une grande première, qui pourrait faire jurisprudence ! », se réjouit Thierry Hot.

L'Après compte aujourd'hui 500 adhérents – dans un village de 1600 âmes. Le 2 février, une manifestation pour dire « Non à l'antenne Free » a rassemblé 200 personnes malgré la pluie. Une banderole de 14 m² est déployée sur le clocher car la bataille se poursuit : l'opérateur s'est pourvu en cassation.

NB

> POUR SOUTENIR L'ACTION DE L'APRES CONTRE L'ANTENNE RELAIS, VOUS POUVEZ SIGNER LA PÉTITION EN LIGNE. POUR Y ACCÉDER, TAPEZ « SAMÉON » DANS LE MOTEUR DE RECHERCHE DU SITE CHANGE.ORG.

FOULE À LA DÉFENSE

C'est la plus grande mobilisation de désobéissance civile non violente organisée en France depuis longtemps. Le 19 avril, plus de 2 000 activistes écologistes ont bloqué les sièges d'EDF, de la Société Générale et de Total à la Défense, ainsi que le ministère de la Transition écologique. L'action, pensée et organisée par Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Alternatiba et ANV-COP21, visait à dénoncer « La République des pollueurs » : des multinationales qui poursuivent des actions climaticides et qui rendent intenable le respect de l'accord de Paris, le tout avec l'assentiment du président de la République. En attendant les actes des autorités, les militants prévoient d'autres actions : le record de mobilisation pourrait « tomber » prochainement.

GAFFE AU PRINCIPE D'INNOVATION

Après le principe de précaution, voici le principe d'innovation ! Inventée par l'European Risk Forum, une structure de lobbying au service des industriels du tabac, des pesticides et de la chimie, cette notion a été introduite dans le droit européen. Elle figurait déjà, en décembre, dans le préambule du programme Horizon Europe, destiné à développer la recherche dans l'Union européenne. En avril, elle s'y est infiltrée un peu plus à travers plusieurs amendements. Les industriels et la Commission européenne ne s'en cachent pas : il s'agit, ni plus ni moins, de contrebalancer le principe de précaution.

VERTE BANLIEUE

Vingt kilomètres de voie verte traverseront, à partir de 2020, huit communes du sud-est de la région parisienne : Créteil, Limeil-Brévannes, Mandres-Les-Roses, Marolles-en-Brie, Santeny, Valenton, Villecresnes et Yerres.

Le projet, nommé Tégéval, veut contribuer à la « reconstruction d'un territoire marqué par les grandes infrastructures autoroutières et ferroviaires », en offrant aux habitants « un accès à une nature préservée et aux transports en commun ». Il prévoit de laisser une grande place à la végétation spontanée.

NOUVEAUX OGM. À SUIVRE

Le Commissaire européen à la santé et à la sécurité sanitaire, Vytenis Andriukaitis, a déclaré qu'« un nouveau cadre réglementaire » serait à mettre en place pour les nouvelles techniques de modification génétique. S'agit-il d'une réaction à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne du 25 juillet 2018, qui a jugé que les organismes issus des nouvelles techniques de mutagenèse sont des OGM, et doivent être réglementés comme tels ? On ne voit pas, en effet, à quoi servirait ce « nouveau cadre réglementaire », sinon à permettre à ces nouveaux OGM de ne pas être évalués et étiquetés. (Source : Inf'OGM)

LES LANCEURS D'ALERTE PROTÉGÉS PAR L'EUROPE

Bonne nouvelle pour les lanceurs d'alerte : le Parlement européen a voté une directive qui les protège des sanctions en interne et des poursuites judiciaires. Une protection meilleure que celle de la loi française, qui oblige la personne ayant constaté un dysfonctionnement portant atteinte à l'intérêt général, à en référer à son supérieur hiérarchique. Les écologistes qui ont défendu cette mesure regrettent toutefois qu'elle ne s'applique pas aux personnes morales, et qu'elle soit entravée par d'autres directives de l'Union européenne : protection du secret des affaires, et levée de la protection des sources pour les médias.

TÉLÉPHONES NON CONFORMES

L'association Alerte Phonegate a déposé une plainte pénale contre le fabricant chinois de téléphones portables Xiaomi dont deux modèles, Redmi Note 5 et Mi Mix 2S, dépassent le niveau réglementaire de Débit d'absorption spécifique (Das), qui mesure les ondes électromagnétiques auxquelles sont exposés les usagers. Saisie par l'association, l'Agence de régulation des fréquences a refusé de prendre des sanctions pénales et de mener des contrôles plus poussés. En avril et mai 2018, l'agence avait demandé le rappel de deux modèles non conformes. Depuis, 12 autres dépassements de Das ont été constatés, mais l'agence a privilégié une solution de mise à jour logicielle, que l'utilisateur doit effectuer sur son téléphone.

DES ENDIVES ET CHICORÉES OGM ?

Les endives et chicorées commercialisées en France sont-elles des OGM cachés ? Pour le savoir, la Confédération paysanne demande au Gnis, l'interprofession des semences et des plants, de rendre publiques les informations sur les méthodes utilisées pour produire les semences de ces deux espèces potagères. En cause, la bataille des brevets que se sont livrées durant vingt ans les trois entreprises dominantes du marché des semences d'endives et de chicorées, pour avoir le droit d'introduire dans ces plantes, par fusion cellulaire, un gène de stérilité venant du tournesol.

MONSANTO À LA BARRE

Bayer-Monsanto a été condamné fin mars par un tribunal fédéral de San-Francisco à verser 80 millions de dollars à un retraité atteint d'un cancer. Le Jury s'est exprimé unanimement pour dire que le RoundUp avait été un facteur substantiel de



la maladie. Ce cas particulier, ainsi que la précédente condamnation de Monsanto par la justice américaine en août, devrait inspirer les quelques 700 plaintes analogues outre-atlantique.

En France, la victoire de l'agriculteur Paul François est plus mitigée : la Cour d'appel de Lyon a effectivement condamné le 11 avril Bayer-Monsanto pour défaut d'étiquetage du Lasso (aujourd'hui interdit), mais n'a pas reconnu la toxicité du produit.

BIEN VU

Du point de vue juridique, la décision de la cour d'appel n'est donc pas forcément une bonne nouvelle pour les associations qui se battent contre les pesticides, car la cour refuse de se prononcer sur la toxicité du produit. On est loin des récentes décisions de la justice américaine. En août, celle-ci avait condamné Monsanto à payer près de 290 millions de dollars (258 millions d'euros) de dommages au jardinier Dewayne Johnson (somme réduite ensuite à 78,5 millions de dollars), pour ne pas l'avoir informé

de la dangerosité de son herbicide Roundup (dont le principal ingrédient est le glyphosate). Et pour avoir « considérablement contribué » à son cancer. Fin mars, un autre Californien souffrant d'un lymphome non hodgkinien (un cancer du sang) attribué au Roundup avait obtenu la condamnation du groupe à lui verser plus de 80 millions de dollars.

350 TORTUES !

Fin avril, plusieurs dizaines de tortues cistude devaient être relâchées sur le site de Woer près de Lauterbourg (Bas-Rhin). Cela portera à 350, le nombre de tortues réintroduites depuis le lancement du programme de sauvegarde de ce reptile à carapace. Depuis 10 ans, le parc zoologique et botanique de Mulhouse s'est engagé dans la réintroduction de cette tortue aquatique considérée comme presque menacée de disparition en Europe. En cause, la raréfaction des zones humides due à la canalisation des fleuves et à des pratiques agricoles et piscicoles défavorables.

Y A D'LA CONSIGNE DANS L'AIR

« Si tu tries, t'as tout compris », dit le slogan, comme si le recyclage était la seule manière de gérer les emballages vides. Et la consigne ? Abandonnée il y a quarante ans par les industriels, qui ont transféré le poids de la collecte des emballages aux collectivités locales, elle est reprise à son compte par des associations, des coopératives et des petites entreprises.

C'est l'histoire d'un hold-up. Il y a une quarantaine d'années, la plupart des liquides étaient vendus dans des bouteilles en verre que les consommateurs rapportaient après usage, en échange d'une petite pièce. Les camions qui livraient le magasin récupéraient le verre vide, qui était lavé et réutilisé. Un système économiquement viable, générant peu de déchets, entièrement pris en charge par les producteurs de boissons et de denrées qui l'avaient intégré à leur fonctionnement.

Jusqu'à l'arrivée des emballages jetables : canettes, briques, bouteilles en verre à usage unique, et surtout plastique. Grâce à eux, les industriels pouvaient expédier leurs marchandises plus loin, centraliser leur production, se passer des unités de lavage et de conditionnement. C'est de bonne guerre pour des entreprises capitalistes, mais pourquoi parler de hold-up ? Parce qu'en abandonnant la consigne, ces entreprises se sont débarrassées de la gestion des emballages vides, et ont transféré son coût aux collectivités locales. En 2005, Jacques Péliissard, alors président de l'association des maires de France, témoignait : « Dans les années 89-90, nous nous sommes aperçus que la nature de nos déchets changeait : 50 % étaient constitués d'emballages. Les industriels passaient du jour au lendemain du verre consigné au verre perdu ou, pire encore [au plastique]. Donc, sans informer les communes et sans leur accord, on leur a transféré de façon unilatérale la charge du traitement de tonnages nouveaux venant des industriels. » (1) Depuis 1992, un décret oblige les entreprises à contribuer à l'élimination des déchets d'emballages ménagers. Mais elles peuvent se contenter d'adhérer à un organisme collectif (« éco-organisme »), qui ne prend en charge qu'une partie de la collecte et du traitement.

FILIÈRES DÉMANTELÉES

Le hold-up est aussi moral et politique. Un article du *Monde Diplomatique* (2) explique comment, aux États-Unis, les industriels ont organisé, dans les années 70, une campagne de relations publiques pour contrer les lois adoptées par plusieurs États. Voyant les canettes et bouteilles vides envahir l'espace public, ces derniers voulaient imposer le retour à la consigne. Impensable pour les entreprises qui ont contre-attaqué avec un programme pilote de recyclage, dans lequel des associations, des écoles et des églises sont enrôlées pour convaincre les habitant-es de ramener les emballages vides dans des centres de collecte. « Ainsi, au moment même où les industriels prennent des décisions structurellement antiécologiques, ils en appellent à la responsabilisation écologique des consommateurs », écrit *Le Monde Diplomatique*. [Ils] ont réussi à construire la question des déchets comme une "affaire de responsabilité in-



Le domaine viticole de la Marseillaise a embouteillé il y a quelques semaines dans les 2 000 premières bouteilles collectées et lavées. © Écoscience Provence

dividuelle, déconnectée du processus de production". » (3)

La France, avec quelques décennies de retard, suit le même chemin. Au début des années 90, les industriels, notamment du secteur des vins et spiritueux, se sont mobilisés pour éviter d'imiter le modèle allemand de récupération par consigne (4). En France, celle-ci ne s'est maintenue qu'à la marge, et pour certaines boissons (eaux et sodas) vendues en hôtellerie et restauration. Pour le reste, le recyclage s'est imposé comme la seule manière de gérer les emballages vides. La collecte des déchets repose donc sur les collectivités locales et les consommateurs, qu'il faut sans relâche « éduquer », « sensibiliser »... voire culpabiliser. « Si tu tries, t'as tout compris », nous dit le slogan de certains organes de collecte des ordures ménagères, également utilisé dans de nombreux projets scolaires d'éducation à l'environnement. Est-ce à dire que nous n'avons rien à comprendre en dehors de ces conteneurs verts, bleus et jaunes que nous remplissons consciencieusement comme si le sort de la planète en dépendait ?

La stratégie a si bien réussi que les filières de réemploi du verre ont été presque entièrement démantelées. Les entreprises de lavage ont quasiment toutes fermé ; les machines n'ont pas été modernisées ; les caisses de plastique permettant de collecter les bouteilles ne sont plus fabriquées en France. La plupart des artisans et petits producteurs, qui n'étaient pas tous opposés à la consigne, ont été entraînés dans ce mouvement imposé par les industriels et les grands domaines viticoles. Car la consigne, adaptée au commerce régional et de proximité, devient plus encombrante quand on vise le développement international.

« HISTOIRE D'ÉTIQUETTE »

Au choix des industriels et des pouvoirs politiques, s'est ajoutée une « histoire d'étiquette », relève Marie Robin, chargée du projet « La consigne de Provence » pour l'association Écoscience. « La technique

d'étiquetage d'autrefois, à base de papier et de colle, partait très bien au lavage, explique-t-elle. Puis sont arrivées les étiquettes auto-adhésives, qui permettaient de gagner du temps, offraient plus de possibilités graphiques, tenaient mieux dans le seau à glace... et ne partaient plus au lavage. Peu à peu, les volumes lavés ont diminué. Des entreprises ont disparu, et les gros producteurs qui avaient leur propre laveuse n'en ont pas racheté quand elle est arrivée en fin de vie. »

Fabienne et Pierre Sautou ont repris un domaine viticole familial à La Crau, dans le Var. Le passage du verre consigné au verre perdu n'est pas resté dans la mémoire familiale. « On ne sait pas pourquoi ça s'est arrêté », indique Fabienne. Mais ma mère trouve très bien qu'on s'y remette ! Le couple, qui cultive en biodynamie, est ravi que son domaine serve de terrain d'expérimentation pour Écoscience Provence. « Les gens sont réceptifs, ils ont envie de ramener leurs bouteilles vides, poursuit Fabienne. On leur en offre une pleine quand ils en ont ramené vingt. Les restaurants les plus proches nous les rapportent aussi. Maintenant, notre intérêt, ce serait que des collègues s'y mettent. Pour certains c'est compliqué, car ils vendent beaucoup à l'export. Mais ils commencent à se dire que ça pourrait développer leurs ventes au domaine. » Plus d'une dizaine de viticulteurs sont intéressés pour se joindre à l'expérience.

« ON SAIT QUE C'EST VIABLE »

« On sait que c'est viable », affirme Marie Robin. Particulièrement pour les viticulteurs de Provence, qui utilisent de belles bouteilles assez chères à l'achat. Le lavage coûte 0,25 euro par bouteille, contre 0,40 à 0,80 euro pour une bouteille neuve. L'argument écologique semble relever du bon sens – « pourquoi casser un objet utilisable pour le fabriquer à l'identique ? » – mais il a tout de même été vérifié par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Son dernier rapport sur le sujet, en octobre dernier, a conclu que sur les dix « dispositifs de

réemploi » du verre étudiés, tous ont une « bonne performance environnementale par rapport au système sans réemploi ». « Laver une bouteille se fait en 40 minutes dans un lave-vaisselle industriel, complète Marie Robin. En fabriquer une à partir de verre recyclé nécessite de la fondre pendant 24 heures dans un four à 1 500 degrés, ce qui consomme quatre fois plus d'énergie. » Reste maintenant à reconstruire une filière. Écoscience a travaillé sur les aspects techniques – trouver des étiquettes auto-adhésives qui partent au lavage, vérifier les conditions d'hygiène, organiser la logistique – et propose maintenant un diagnostic à chaque domaine viticole. « En fonction de leur mode de commercialisation, on leur conseille différentes façons de tester la consigne sans prendre de risque », explique Marie Robin. Prochaine étape : organiser la collecte des bouteilles à moindre coût. À terme, Écoscience envisage la création d'un atelier de lavage.

L'association est aussi à l'initiative du réseau Consigne, qui réunit des porteurs de projets de réemploi du verre un peu partout en France (lire page suivante). Comme l'explique Naïm Schneiders, qui travaille à la création d'une coopérative à Grenoble, « l'une des conditions de réussite, c'est que les producteurs soient acteurs de ce changement. Qu'ils acceptent d'adopter un format commun de bouteilles, qu'ils se mettent ensemble pour les acheter en gros... On essaie aussi d'avancer ensemble entre projets d'une même région, et au niveau national. » L'assemblée générale du réseau Consigne est prévue en juin.

Lisa Giachino

1 - Exposé « Les Maires, fantassins du développement durable », cité par le Cniid (aujourd'hui nommé Zéro Waste). Comptendu sur le site www.comite21.org

2 - Eh bien, recyclez maintenant !, Grégoire Chamayou, *Le Monde Diplomatique*, février 2019

3 - *The hidden life of garbage*, Don Hazen, AlterNet, 30 octobre 2005

4 - www.cniid.org/Le-point-sur-La-consigne-des-bouteilles-1e-181

Le gouvernement souhaite mettre en place un système de consigne des bouteilles en plastique inspiré du modèle allemand, qui a permis d'atteindre 99 % de recyclage des bouteilles en plastique, contre 56 % en France. Revers de la médaille : les contenants jetables, en pleine expansion, nécessitent un processus de recyclage très gourmand en ressources. Et seul un quart des bouteilles en plastique et servent à fabriquer de nouvelles bouteilles, le reste est réduit en granulats et revendu pour fabriquer du polyester, notamment en Asie.

EXTRAIT DE « EN ALLEMAGNE, LA CONSIGNE DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE N'EST PAS LA SOLUTION MIRACLE », REPORTERRE.NET

LE KIOSQUE À CONSIGNE

Le Siaved, syndicat intercommunal qui gère la collecte des déchets à Valenciennes et dans les communes voisines, expérimente à Denain le « kiosque Boreal » qui récupère les bouteilles, pots de yaourts et bocaux en verre. Les personnes reçoivent en échange un bon d'achat (de 0,01 à 0,05 euro par emballage) valable au supermarché voisin, qui peut être converti en don à une association locale. L'opération profite pour l'instant à Carrefour qui fidélise ainsi ses clients, mais le Siaved envisage de diversifier les gratifications : bons d'achats dans les petits commerces, réduction sur les repas au restau U... Des financements sont recherchés pour installer de nouveaux kiosques. Les bouteilles réutilisables sont achetées par un grossiste en boissons qui les trie et les revend aux brasseurs, en même temps que celles qu'il récupère dans les cafés et restaurants. Le reste part au recyclage.

DES PRODUCTEURS QUI LAVENT LEURS BOUTEILLES

Les Trois Monts dans le Nord, Ardwen dans les Ardennes... Un certain nombre de brasseries récupèrent localement leurs bouteilles pour les réutiliser. À Lille, la microbrasserie Le singe savant a racheté une laveuse de 1972 ! Elle propose à ses client-es d'organiser des collectes entre ami-es et voisin-es, et se déplace si le stock atteint cent bouteilles. En Bretagne, le producteur de cidre Coat Albret récupère et lave ses bouteilles depuis 1983.

DISTRO : LE RETOUR EN BRETON

En Bretagne, une association de producteurs a mis en place un service de collecte et de lavage des bouteilles sur lesquelles est apposé le logo Distro, qui signifie « retour » en breton. Le système compte près de trente points de vente et de collecte.

À L'ÉTUDE

Le Smitom Sud-Saumurois, syndicat intercommunal de collecte des déchets à Saumur, et le Département des Côtes-d'Armor, ont l'un et l'autre mené des études en vue de consigner les bouteilles de vin.

LOIRE : LA CONSIGNE FAIT SON CHEMIN

Vingt-quatre producteurs et près de cinquante distributeurs : l'association Bout' à bout', en Pays-de-la-Loire, fédère déjà du monde. Les bouteilles sont lavées par Boutin services, l'une des dernières entreprises à avoir conservé une activité industrielle de lavage, et Tof&Co, une toute jeune boîte de Mayenne qui s'est lancée dans ce secteur. L'association souhaite développer une gamme régionale de bouteilles consignées, et mutualiser les transports avec ceux d'autres structures.

TOULOUSE : AVIS AUX VOLONTAIRES

L'entreprise Consign'up a pour objectif d'ouvrir une station de lavage. Pour s'y préparer, sa fondatrice lance au mois de mai une première expérimentation. Sur la page Facebook de l'entreprise, elle invite les volontaires à rapporter leurs bouteilles, et à donner un coup de main pour la mise en œuvre de ce test.

OCCITANIE : UN PROJET EN SOMMEIL

L'association OC'Consigne a été créée à Montpellier pour organiser la collecte, le lavage et la revente des bouteilles en verre. Mais le projet est en *stand-by* jusqu'à nouvel ordre.

JEAN BOUTEILLE

Créée il y a cinq ans à Lille, l'entreprise Jean Bouteille emploie désormais vingt personnes. Elle propose aux commerces, partout en France, un système clé en main de vente en vrac : fontaines de distribution, bouteilles en verre à consigner, et gamme de produits bio liquides, alimentaires, de boissons et d'entretien.

LA BOUTEILLE LORRAINE DANS LES STARTING-BLOCKS

Cette entreprise installée à Thaon-les-Vosges, près d'Épinal, a commencé à collecter les bouteilles et vient de recevoir sa laveuse, qui devrait être opérationnelle en juin. Elle propose ses services aux producteurs locaux, dans un rayon de 150 km.

EN ALSACE, LA CONSIGNE INDUSTRIELLE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

L'Alsace est la seule région dans laquelle les bouteilles sont encore consignées à grande échelle, par les brasseurs et les embouteilleurs d'eau. Les brasseries Météor, Kanterbrau et Kronenbourg partagent le même parc de bouteilles. En 2009, une étude réalisée chez Météor a conclu que sur les six facteurs étudiés (consommation d'énergie primaire, émission de gaz à effet de serre, acidification de l'air par SO₂, consommation d'eau, déchets recyclés et déchets non triés), l'impact de la bouteille jetable est beaucoup plus important que celui de la bouteille consignée (entre 35 et 90 % de plus selon les facteurs). Elle a aussi relevé que l'âge moyen des bouteilles consignées en circulation est de 6 à 7 ans. Les plus vieilles ont 17 ans ! Depuis trois ans, l'association Zéro Déchets Strasbourg anime le Réseau Alsace Consigne. En lien avec les entreprises, elle cherche à mieux valoriser la consigne, et à la rendre plus visible dans les grands magasins.

QUOI DE NEUF DANS LE JURA ?

Des producteurs de vin, des fabricants d'étiquettes, des laveurs de bouteille, des magasins et une entreprise d'insertion du Jura se sont réunis autour du projet J'aime mes bouteilles, aujourd'hui en « restructuration ».

DEUX PROJETS À LYON

Dans une région riche en brasseurs, vignerons et producteurs de jus de fruits, l'association Consilyon ne devrait pas avoir de mal à trouver des bouteilles à laver. En revanche, elle peine à réunir les financements nécessaires pour lancer l'activité. L'association, qui a acheté une laveuse d'occasion, attend les réponses d'appels à projets, et prévoit de lancer un financement participatif. Autre projet : l'entreprise Rebooteille, actuellement en cours de montage.

EN SAVOIE, ÇA AVANCE

Le projet de coopérative Consigne Savoie Mont-Blanc, sur les deux départements de Savoie et Haute-Savoie, a réalisé son étude de faisabilité technique en enquêtant auprès d'une centaine de producteurs de boissons, transporteurs, fabricants d'étiquettes. « Il y a une attente », note Sandrine Jamet qui espère récolter, au bout de quelques années, 2 à 3 millions de bouteilles et créer 5 à 10 emplois. Les porteurs de projets de Rhône-Alpes travaillent ensemble pour mutualiser des demandes de financement, un modèle de bouteilles, et peut-être créer ensemble leur première station de lavage.

INSERTION PAR L'EMPLOI

L'association d'insertion par l'emploi Avenir, basée à Riom, près de Clermont-Ferrand, a créé en janvier dernier Consigne Auvergne-Rhône-Alpes, qui propose un service de consigne et de lavage de contenants (gobelets, vaisselle, bouteilles).

EN DRÔME ET ARDÈCHE, MA BOUTEILLE S'APPELLE REVIENS

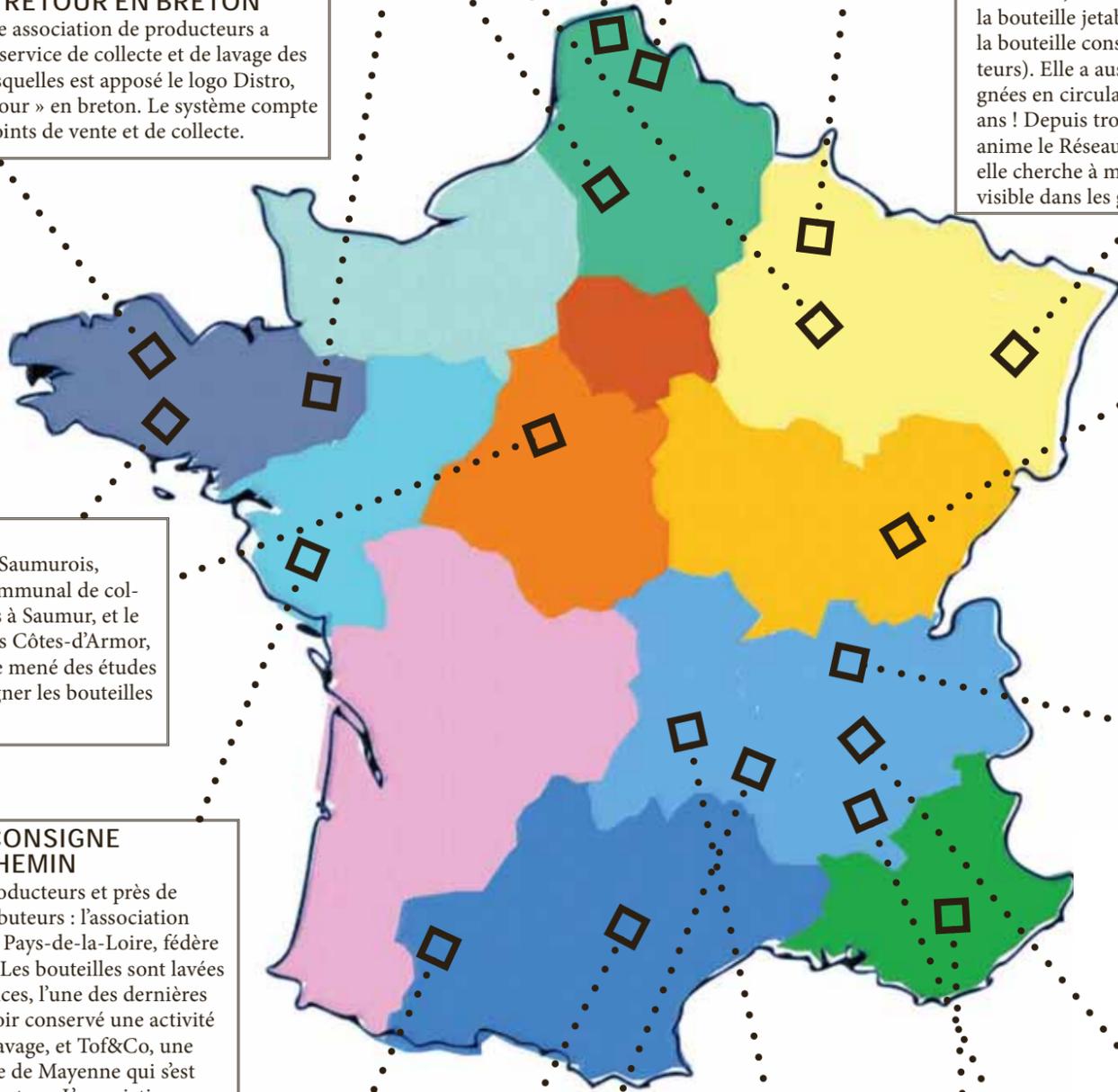
Huit brasseries, quatre producteurs de jus de fruits et un vigneron ont déjà décidé de confier le lavage de leurs bouteilles à Ma bouteille s'appelle reviens, qui a mis en place vingt lieux de collecte en Drôme et en Ardèche. L'unité de lavage, opérationnelle en mai, sera mise à disposition d'autres projets de la région pour les aider à démarrer.

UN VITICULTEUR PROVENÇAL FAIT LE TEST

L'association Ecoscience Provence, qui héberge le réseau Consigne, a lancé un test auprès d'un viticulteur volontaire. Une dizaine d'autres domaines sont intéressés (lire l'article page précédente).

UNE SCIC EN CONSTRUCTION À GRENOBLE

À Grenoble, deux personnes travaillent sur Reverrecible, un projet de Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) intégrant des producteurs, des distributeurs, des associations et des collectivités dans un rayon de 100 km. Le cœur de l'activité de la Scic sera le lavage des bouteilles. Le projet vise à mettre en place un parc commun de bouteilles adaptées au lavage et à la réutilisation.



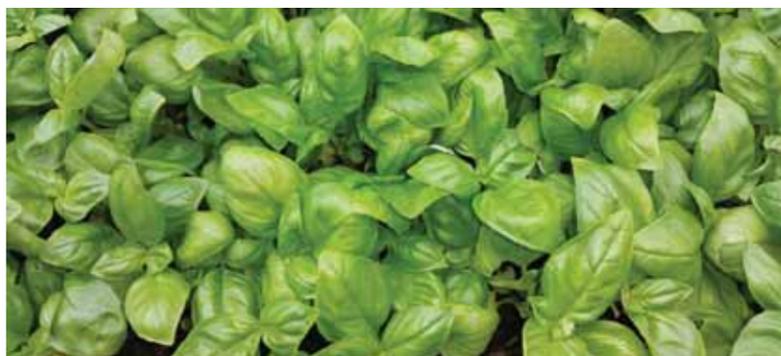
LE JARDIN



Nous revoilà en mai, le mois de tous les possibles au jardin. Les jardiniers chevronnés auront déjà semé la plus grande partie des plantes qui habiteront les plates-bandes 2019, et la nursery est pleine à craquer en attendant les dernières gelées : après, tout le monde dehors ! Et d'un coup l'espace se remplit ! Heureusement que les jours sont longs, car la tâche est conséquente !

Pour les plus « amateurs », il y aura sans doute moins de variétés prévues, ou prêtes à temps, mais n'oublions pas que mai est aussi le mois de multiples « foires aux plants », où vous pourrez trouver tout ce que vous aurez oublié, raté, en privilégiant bien sûr les producteurs bio, et en se rappelant qu'il vaut mieux un petit plant court mais robuste et sain, que les « magnifiques » plants de tomates d'un mètre de haut, saturés d'engrais et qui feront bien grise mine quand ils vont se retrouver dehors, avec un temps de reprise qui leur fera perdre toute leur avance apparente, sans parler de leur manque de rusticité et donc de résistance.

Et puis, pour se faire plaisir et pas seulement, car la cuisine y gagnera aussi, il reste un « petit jardin » à mettre en place, accessible à tous, ne nécessitant qu'un ou deux mètres carrés : le coin des aromatiques ! Celui-là, c'est celui des plantes « compagnes », qu'il



faut rapprocher au plus près de votre porte, parce que c'est toujours quand on a le nez dans les casseroles qu'on se dit : « ah, ça serait bien un peu de persil là ! » ou bien « hum, un peu de basilic sur ces tomates ? ». Mais s'ils sont trop loin, vous n'irez pas les chercher ! Donc : trouver un endroit ou créer un carré spécial pour elles, et à défaut, sachez qu'une vieille brouette peut faire l'affaire : remplie d'un bon mélange terreau/terre pour éviter le dessèchement lors des grosses chaleurs (et s'il fait vraiment trop chaud, vous pourrez la pousser à l'ombre pour l'après midi !) elle vous laissera la place pour cinq ou six jolis plants, selon vos goûts et envies. La gamme est large : dans les annuelles, persil, cerfeuil, coriandre, aneth, basilic... dans les vivaces, thym, ciboulette, sarriette, estragon, origan... Il est évidemment judicieux de les séparer, les annuelles disparaissant à l'automne. Attention aux invasives ! La menthe, en particulier, nécessite un coin rien que pour elle, sinon ses drageons pointeront leur nez au milieu des autres,

sans gêne, en les étouffant rapidement. Là encore, si vous n'avez pas prévu vos plants, vous en trouverez facilement chez les producteurs, avec parfois des panels impressionnants d'odeurs et de couleurs, dans les basilics entre autres ! Ah le parfum du basilic, chaque année c'est un rendez-vous magnifique ! C'est une plante originaire des zones tropicales et sus-tropicales de l'Asie, introduite en Europe au Moyen Âge, et chez les Grecs orthodoxes, il est sacré, puisqu'on en aurait retrouvé, poussé sur le bois de la croix du Christ... En Grèce, il est présent partout, devant chaque maison, restaurant, sur les trottoirs des villes, souvent planté dans d'anciens bidons d'huile ou d'olives, repeints en bleu bien sûr ! C'est une plante exigeante en chaleur et en eau, et pour la faire durer, n'oubliez pas de tailler les petites extrémités florales dès qu'elles apparaissent : on dit « pincer », et la tige repartira de plus belle sur deux entre-nœuds, formant peu à peu une belle touffe, jusqu'aux premières gelées !

Mireille Bouteyre

Rubrique à bec



© CLAIRE CORDEL

MÈRE POULE

Un coq dans votre basse-cour et une poule qui reste allongée dans son nid ? Pas de doute possible, votre poule couve quelque chose. Dans 21 jours, des poussins vont peupler votre poulailler. Si vos gallinacées ne veulent pas jouer les mères poules, vous pouvez aussi acheter une couveuse électrique. Mais la machine est coûteuse et pas très écolo. Il vous faudra retourner les œufs deux fois par jour et ajouter un peu d'eau. Vous pouvez aussi « mirer » vos œufs avec une lampe puissante. L'objectif est de voir si les œufs sont fécondés. Si un poussin se prépare, de petites veines rouges se seront développées. Mais le mieux est de prendre son mal en patience et de laisser faire la nature. La poule va retourner les œufs avec son bec plusieurs fois par jour pour chauffer ses petits à 38 °C. Le printemps arrive, tremblez, vos poules vont commencer à couvrir.

Clément Villaume

LES ÉTIREMENTS

À l'approche du printemps, qui en médecine traditionnelle chinoise se prolonge jusqu'au 6 mai, les étirements sont préconisés pour réveiller le corps et faire circuler l'énergie dans les muscles. On dit que le printemps c'est le réveil de l'énergie yang, c'est-à-dire de la dynamique, qui comme la sève est synonyme de puissance. Les étirements permettent d'éviter que cette poussée d'énergie printanière ne génère des maux de tête ou des insomnies.

ÉTIREMENT / EN POSITION DEBOUT

Placez-vous debout, position « jambes écartées, une fois et demie la largeur du bassin ». Ouvrez le pied droit vers l'extérieur, le pied gauche rentre un peu vers l'intérieur. Le buste reste « face devant » (sans torsion), les jambes sont tendues. Poussez la téralement le bassin du côté droit, la main glisse vers le genou, poussez la hanche gauche vers la gauche, remontez et tendez le bras gauche qui vient se poser dans la continuité du flanc, vers l'oreille. Sentez l'étirement, des pieds jusqu'au bout des doigts (paume vers le sol), sans sortir le bassin, sans cambrer, mais en poussant le coccyx vers l'avant. Respirez dans la position. Puis, pliez le genou droit, lâchez le bras gauche, ramenez le pied droit dans l'axe, puis le pied gauche, pour retrouver la position de départ (debout jambes écartées, une fois et demie la largeur du bassin). Reproduisez le mouvement de l'autre côté, en ouvrant le pied gauche vers l'extérieur et le pied droit légèrement

vers l'intérieur. Le corps reste de face, descendez la main gauche vers le genou gauche. En poussant la hanche droite, remontez le bras droit qui se place dans la continuité du flanc droit, vers l'oreille. Étirez jusqu'au bout des doigts, puis pliez le genou, relâchez le bras droit et ramenez les pieds pour revenir dans l'axe. Répétez plusieurs fois.

ÉTIREMENT / EN POSITION COUCHÉE

Allongez-vous sur le sol, dos à terre. Ouvrez les bras en croix de chaque côté du corps, paume vers le ciel. Ramenez les genoux sur la poitrine, remontez les jambes vers le ciel, ancrez les reins dans le sol, placez les pieds en portemanteau (chevilles pliées), écartez les jambes de chaque côté, tendez-les le plus possible. On imagine qu'elles s'enracinent dans la terre, et que la sève, qui remonte depuis les racines dans le bassin, circule dans les jambes jusqu'aux orteils. On prolonge un petit moment cette posture en respirant profondément. Pour finir, ramenez les jambes au-dessus de vous, pliez les genoux, posez les pieds sur le sol, respirez et écoutez en gardant la position. Reproduisez ce mouvement plusieurs fois.

Auréli Chartier

> EN SAVOIR PLUS :

LES CINQ SAISONS DE L'ÉNERGIE, LA MÉDECINE CHINOISE AU QUOTIDIEN, ISABELLE LAADING, ÉD. DÉSIRIS, 1998.



Jouons z'un brin !

AUX Z'ÉNIGMES !

PREMIÈRE ÉNIGME : Vous êtes sur une île avec un loup, une chèvre et un chou ; vous devez au moyen d'une barque les emmener tous trois sur une autre île. La barque étant très petite, vous ne pouvez malheureusement n'en transporter qu'un à la fois. Comment doivent s'organiser les traversées afin qu'aucun ne se fasse dévorer par un autre en votre absence ?

DEUXIÈME ÉNIGME : Je suis dans l'étang et au fond du jardin, je commence la nuit et finis le matin et j'apparais 2 fois dans l'année, qui suis-je ?

TROISIÈME ÉNIGME : Vous êtes face à 2 portes, l'une donne sur l'enfer et l'autre sur le paradis. Vous ne savez pas laquelle mène au paradis, et laquelle à l'enfer. Juste à côté de ces portes, sont présentes deux personnes. L'une est un menteur, l'autre est juste et dit toujours la vérité. Vous ne pouvez poser qu'une seule et même question aux deux personnes pour savoir quelle porte prendre. Quelle est cette question ?

LA DER : Cinq sœurs sont dans une pièce. Anna lit, Thérèse écoute la radio, Lydia joue aux échecs, Marie écrit un texto. Que fait la cinquième sœur ?

Source : <http://bric-a-brac.org/>

PREMIÈRE ÉNIGME : On commence par faire traverser la chèvre. Puis on revient chercher un des deux autres (par exemple le chou) que l'on fait traverser. Une fois sur la seconde île, on ne peut laisser en présence, la chèvre et le chou ; on fait donc à nouveau traverser la chèvre qui retourne ainsi sur la première île. Puis on transporte le loup afin d'éviter à la chèvre de se faire croquer. Sur la seconde île on laisse ensemble le chou et le loup, ce qui sera sans conséquences ; il ne nous reste plus qu'à aller sur la première île chercher la chèvre. Et voilà. DEUXIÈME ÉNIGME : La lettre N. TROISIÈME ÉNIGME : Il faut demander : « Quelle porte me désignera l'autre personne si je lui demande quelle est la porte du paradis ? ». Lorsque je la pose au juste, il me désignera la porte de l'enfer (en effet, le menteur m'aurait montré celle-ci). Lorsque je la pose au menteur, il me désignera aussi la porte de l'enfer (en effet, le juste m'aurait montré la porte du paradis). dis donc le menteur me montrera l'autre). Il me suffit de prendre la porte qu'aucun n'aura désignée. LA DER : elle joue avec Lydia !

COMMENT SE PASSER D'UN FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ ?

Certain-es d'entre vous ont peut-être des tuyaux concernant de petits équipements, fabriqués en France de préférence, et produisant de l'électricité. Vous avez trouvé la bonne adresse, ou, si vous êtes bricoleur-euse, mis au point un système qui vous permet d'être autonome en électricité. Si c'est le cas, cela pourrait intéresser d'autres personnes, à condition qu'il s'agisse de toutes petites installations. En effet, une de nos lectrices nous a interpellé-es sur la situation d'une de ses connaissances qui, depuis l'installation d'un compteur Linky chez elle, a développé une sensibilité au réseau électrique. Pour elle, et pour d'autres personnes qui sont dans la même situation, ou qui souhaitent entrer dans une démarche de très basse consommation d'électricité, la solution serait de trouver, ou de fabriquer, de petits équipements pouvant fournir un peu d'électricité et un peu d'eau chaude. Voici les questions que nous vous posons, dans le but de réaliser une fiche pratique :

- Quel type d'ampoules (pour lampes) peuvent fonctionner avec de l'électricité fournie par un petit panneau solaire ?
- Quelle puissance électrique minimale faut-il pour faire fonctionner un mixer ? Un petit frigo ? Une machine à laver ? Un four ? Un ordinateur ?
- Existe-t-il des systèmes de petites dimensions, pour produire 30 litres d'eau chaude par jour, alimentés par l'énergie solaire ?
- Existe-t-il de petites éoliennes ?
- Connaissez-vous d'autres alternatives écologiques pouvant fournir le minimum d'électricité indispensable à la satisfaction des besoins quotidiens ?

HISTOIRES DE TOILETTES SÈCHES

Cher Yves, Je vous remercie d'alimenter le débat sur la séparation de l'urine. Je n'ignore pas l'existence de modèles de toilettes à séparation recueillant 100 % de l'urine. Et alors ? Cela fait-il de l'urine un produit précieux ? Non, non, mille fois non, utilisée de cette façon. Avez-vous lu les études scientifiques sur la composition chimique de l'urine après stockage ? Elle contient ni plus ni moins les mêmes éléments qu'un engrais chimique, ce qui en fait un fertilisant certes, mais avec les mêmes effets délétères que les engrais chimiques. Une pollution au nitrate d'ammonium, et une destruction accélérée de l'humus. Je vous renvoie au site de Joseph Orszagh bien entendu. De plus, les défenseurs de la valorisation de l'urine disent qu'il faut la diluer 8 fois avant de l'utiliser. Quid de l'économie d'eau ?

Et pour finir : l'urine, produit propre ? Non-pollué ? Et les résidus médicamenteux ? Le compostage de Tlb les élimine, alors que grâce à l'épuration classique et la séparation de l'urine, nous les retrouvons dans notre eau du robinet. Vous me direz entre le chlore, les pesticides, le calcaire, et autres métaux lourds, on n'est pas à ça près !

À la lecture de votre commentaire, je constate, comme à l'accoutumée, que le principal argument pour la séparation est le confort des êtres humains. Cette vision anthropocentriste vous amène à faire une erreur fondamentale qui est de retirer l'urine du processus de formation de l'humus, cet or brun dont nous commençons à manquer cruellement sur cette terre.

Je vous invite également à visionner la vidéo-interview de Pierre L'écoleau avec Joseph Orszagh à ce sujet.

Thomas

RAS LA CUVETTE

Ça commence à m'énerver ces histoires de toilettes sèches ! Qui a raison ? Ne pouvez-vous pas, une bonne fois pour toutes, expliquer la, ou les, meilleure(s) solution(s) ? Et arrêter ces joutes de spécialistes qui sèment le doute et découragent tout le monde ? Vaut-il mieux une chasse d'eau plutôt que n'importe quel système de toilettes sèches ? Non ! Évidemment, mais il faut le dire très fort ! De toute façon, ceux qui ont, à la maison, des toilettes sèches, ne les utilisent que pour deux à cinq personnes en général, ça ne fait pas des tonnes de matière à maîtriser ! Alors, que cette matière soit « rentabilisée » ou pas n'a pas grande importance ; ce qui est primordial, c'est de ne pas salir dix litres d'eau potable pour évacuer un quart de litre de pipi ou deux cents grammes de caca, et ensuite déployer des moyens considérables pour séparer, quelques kilomètres plus loin, ce pipi et ce caca de l'eau qui ne redevient presque jamais potable.

Effectivement il y a débat, entre les spécialistes, sur la pertinence de séparer l'urine et la matière fécale. Les journalistes de L'âge de faire ne sont pas plus qualifiés qu'eux pour trancher cette épineuse question ! Mais vous avez raison : quel que soit le système de toilettes sèches choisi, il sera préférable à la chasse d'eau qui oblige les collectivités à traiter des millions de tonnes d'eau souillée par les excréments. Les deux dossiers que nous avons publiés sur le sujet, en février 2019 et juillet 2012, l'ont affirmé clairement. Pour y voir plus clair sur cette question de séparation qui semble passionner quelques personnes, nous publierons prochainement un article faisant la synthèse des différents points de vue. À paraître bientôt également, des photos et explications des installations de Dule et Yves.

POUR NE PLUS GASPILLER AU QUOTIDIEN

Ces derniers temps, les livres censés nous éviter de trop acheter, trop emballer ou trop gaspiller, sont pléthores. Avec en bonne place, le zéro plastic ! Le mérite du dernier venu, en l'occurrence *Zéro déchet, le manuel d'écologie quotidienne*, est de réunir en un seul bon gros livre de 239 pages tout ce qu'il faut savoir et faire, pour ménager la planète qui en a bien besoin. Manger moins de viande ? Le manuel rappelle qu'il faut 15 000 litres d'eau pour produire un kilo de bœuf. Vous aimez le café Nespresso, mais savez-vous que l'entreprise vend 9 milliards de capsules chaque année, soit l'équivalent en volume de 4,5 tours Eiffel et que très peu de ces capsules sont recyclées.

En feuilletant cet ouvrage informatif, aéré et qui pour la clarté des informations, utilise volontiers la présentation schématique, vous irez dans les moindre recoins de votre vie. Vous constaterez sans doute que vous avez encore quelques habitudes à perdre. Et pourquoi acheter un beaume à lèvres bio qui cumule 12 composants alors qu'il suffit de faire fondre de la cire d'abeille et de l'huile végétale, pour en fabriquer un. Avez-vous pensé à utiliser l'eau de cuisson de vos légumes pour arroser ? Si oui, bravo !

> *Zéro déchet, le manuel d'écologie quotidienne, simple, pratique et à l'usage de tous, Julie Bernier, éd. Solar, 239 p., 14,90 euros.*

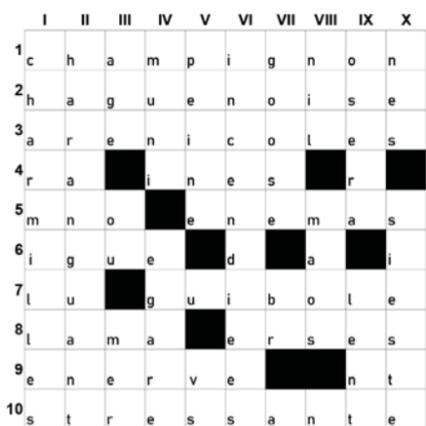
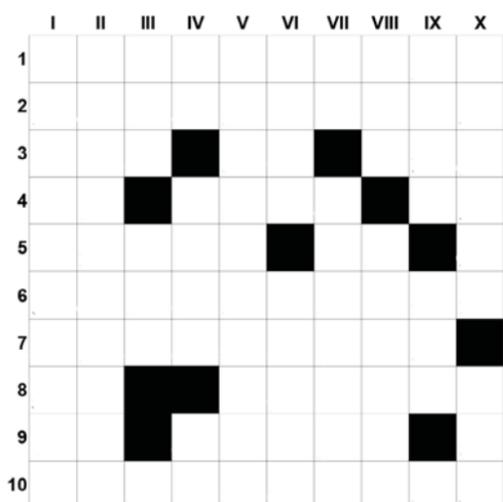
LA RECETTE



Panna cotta amande-cerise

Crème : 300 ml de crème de soja. 10 ml de lait d'amande. 1/2 c. à c. d'agar-agar. 1 gousse de vanille. Extrait d'amande amère. 2 c. à s. de sirop d'agave. Coulis : 300 g de cerises dénoyautées. 4 c. à s. de sucre de canne blond. Déco : 30 g d'amandes effilées grillées.

Dans une casserole, mélangez la crème de soja, le lait d'amande, l'agar-agar et les grains de la gousse de vanille. Ajoutez 1 ou 2 gouttes d'extrait d'amande amère et le sirop d'agave. Portez à ébullition, 2 minutes, en remuant. Versez dans 4 verrines, laissez tiédir et placez 2 heures au frais. Coupez les cerises en petits morceaux, placez-les dans une casserole avec un fond d'eau, ajoutez le sucre et portez à ébullition. Mixez puis laissez cuire pendant 10 minutes à feu doux. Filtrez le coulis pour enlever les restes de peau et laissez-le refroidir. Répartissez-le sur les panna cotta et garnissez d'amandes effilées grillées. Se consomme dans les 24 heures.
> *Desserts gourmands sans œufs ni lait, Marie Laforêt, éd. La Plage, 2017, 106 p.*



MOTS CROISÉS PROPOSÉS PAR MICKAËL GINISTY

HORIZONTALEMENT

- 1-Activité pouvant désormais être exercée à domicile.
- 2-Les lanceurs d'alerte le sont particulièrement.
- 3-Monnaie de scandinavie. Début de discours. Parti au pouvoir en Turquie.
- 4-Radiation du spectre électromagnétique. Viscères tranchés en leur moitié. Erbium.
- 5-Son huile est purgative. Prononciation anglaise de l'arobase.
- 6-Ébranlassent le plancher.
- 7-Raccourcisse.
- 8-Aux limites du réel. Interloquer.
- 9-Queue de pie. Quantité de lait.
- 10-Défricheras.

VERTICALEMENT

- I-Distracted.
- II-Très attentionnés.
- III-Elle emploie moins de 250 personnes. C'est con, et en plus c'est en désordre.
- IV-Au milieu de rien. En témoin oculaire (de). Sodium.
- V- Machine infernale.
- VI-Pointes le bout du nez. S'habillât populaire (Se).
- VII- Conjonction coordinatrice. Celui des noix est particulièrement pénible.
- VIII- Psittacinae fameux. Mettre à l'épreuve.
- IX-Geek chamboulé. Révélée au grand jour.
- X-Principe vital en alchimie. Serpents d'eau.

◀ SOLUTIONS DU PROBLÈME N°11 [L'ÂGE DE FAIRE N°140, P.19]

UNE FORÊT COMESTIBLE SUR LE BALCON

Il y a dix ans, Hervé Chabert s'est mis au jardinage sur son balcon de 10 m², au 3^e étage d'un immeuble en région parisienne. Selon les principes de la permaculture, il a transformé cet espace réduit en une petite forêt de plantes comestibles sauvages et potagères, foisonnante de feuilles, de fleurs et de fruits. Ça vous tente ? Voici des conseils tirés de son livre *Mon balcon en permaculture*, publié chez Terre Vivante.

Les adeptes de la permaculture aiment parler de « forêt nourricière » parce qu'ils cherchent à recréer, en densifiant et en diversifiant les cultures, les interactions entre plantes, animaux et micro-organismes que l'on trouve dans une forêt. Sur un balcon, qui est à la base un milieu plutôt hostile à la vie végétale, il est primordial de tenir compte de la lumière et de l'exposition. C'est la première chose à regarder avant de commencer la conception du potager. Protéger vos plantes du vent est également important.



Ingénieur de formation, Hervé Chabert a acquis une expérience originale de la permaculture sur petite surface, des problèmes spécifiques qui se posent dans un tel contexte et des solutions possibles. Aspects écologiques, environnementaux, énergétiques, climatiques... rien n'est laissé au hasard et tout est possible (ou presque) sur son balcon ! Son livre comporte de nombreuses photos et des schémas bien utiles pour imaginer l'aménagement d'un balcon, d'une cour, d'un mur...

Mon balcon en permaculture, Hervé Chabert, Terre Vivante, 2019, 129 p., 14 euros



L'EXPOSITION

AU SUD

Cette exposition est la plus favorable : « Elle permet tous les types de cultures », indique Hervé Chabert, à condition de protéger du soleil les plantes se plaisant à l'ombre ou mi-ombre. Il faudra cependant « se méfier de l'excès de chaleur » en été. Pour limiter la réflexion de la lumière, vous pouvez installer des plantes persistantes le long de la façade – un jasmin, par exemple.

AU NORD

Il faudra privilégier les légumes pouvant pousser à mi-ombre : roquette, choux, salades, épinards, pois, radis, oseille, navet, cresson, haricots nains... ainsi que tous les légumes-feuilles et légumes-racines. Du côté des aromatiques, le basilic, la ciboule, la menthe, la mélisse... Et pour les légumes exigeant normalement plus de soleil, rien ne vous empêche de tenter l'expérience : on obtient parfois des résultats inattendus.

À L'EST OU À L'OUEST

Cette situation intermédiaire vous permettra de faire pousser toutes sortes de plantes, à condition de les protéger du vent.

ET SI JE MANQUE DE SOLEIL ?

Vous pouvez agir en limitant au maximum l'ombrage, en évitant les plantes de grande taille des côtés sud-est, sud et sud-ouest. Vous pouvez aussi favoriser ou créer des surfaces qui réfléchissent la lumière : murs blancs, couverture de survie...



POUR DÉMARRER

LE SUBSTRAT

Le substrat est le mélange de terre, de terreau, de compost, et éventuellement d'autres matériaux, dans lequel vous allez semer et planter. Pour un jardin de balcon, il doit être léger, riche en nutriments, avoir une bonne porosité et bien retenir l'eau, souligne Hervé Chabert. La terre de jardin seule, trop lourde, n'est en général pas adaptée. Le plus simple est de mélanger un terreau adapté à l'agriculture biologique avec un peu de compost ou lombricompost, auxquels vous pouvez ajouter un tout petit peu de terre, du compost de feuilles, des fibres végétales...

LE MATÉRIEL

Un grand bac à bords hauts vous permettra de faire vos semis et repotages, sur le balcon ou à l'intérieur, sans en mettre partout ! Pour le reste, vous verrez au fur et à mesure de vos besoins. Si vous n'avez pas de godets pour les semis, vous pouvez recycler des pots de yaourts et petits suisses dont vous percerez le fond.

Pour optimiser au mieux les surfaces disponibles, optez pour des pots étroits et hauts. Des planches coupées aux dimensions des pots, dotées de roulettes, vous permettront de les déplacer facilement. Les tables de culture en métal léger, dotées de roulettes, sont très pratiques. Elles permettent de multiplier les cultures sur un minimum d'espace et de travailler confortablement, sans avoir à se baisser.

LA SÉCURITÉ

Les pots en terre sont esthétiques, mais beaucoup plus lourds que ceux en plastique : attention à ne pas surcharger votre balcon. Les balcons récents sont conçus pour supporter au maximum 350 kg/m², indique Hervé Chabert, qui précise que les charges maximales sont indiquées dans les règlements de copropriété.

Attention aux jardinières suspendues à l'extérieur du balcon.

Le revêtement du balcon doit être étanche pour éviter les infiltrations d'eau. Il faut également prévoir un système d'évacuation de l'eau.

ASTUCES

- Si vous vous lancez pour la première fois, commencez par des plantes aromatiques vivaces, rustiques et résistantes : thym, lavande, romarin, menthe, origan...
- Les soucoupes placées sous les pots permettent de maintenir l'humidité pendant l'été. En hiver et en période de pluies abondantes, il vaut mieux les retirer pour éviter que l'eau ne stagne.
- Plutôt que d'arroser le terreau de vos semis, placez les godets dans un récipient étanche et versez l'eau dans le fond du récipient. Elle humidifiera le terreau par capillarité. Cela permet de gagner du temps et de ne pas abîmer les jeunes plantules.

LE VENT

Souvent « très présent sur les balcons situés en hauteur et entre les immeubles », le vent dessèche les plantes, ralentit leur croissance ou accélère leur montée en graines sous l'effet du stress, indique Hervé Chabert.

Vous pouvez installer des haies brise-vent. Les plus efficaces sont celles qui détournent une partie du vent (60 %) et laissent passer le reste. Si vous optez pour une haie végétale, choisissez des arbustes à feuillage persistant. Vous pouvez aussi densifier la végétation pour que les plantes se protègent mutuellement du vent.

ORGANISER L'ESPACE

Une fois les paramètres du vent et de la lumière pris en compte, vous pouvez organiser votre espace en étageant les plantations sur plusieurs niveaux, ce qui permettra de créer des micro-climats à l'intérieur de votre petit balcon ! Vous pouvez ainsi installer des pots sous vos tables de cultures, et construire des éta-gères dont la base est plus basse que le dessus. Attention toutefois à ne pas priver de lumière les niveaux inférieurs. Pour cela, les plantes les plus hautes devront être installées côté nord. Côté sud, la végétation sera plus basse et clairsemée.

FICHE PRATIQUE

RECETTES PRINTANIÈRES

La nature est si bien faite, qu'elle nous offre au printemps des plantes bienfaites, comme le pissenlit, qui nous permettent de nous purger après l'hiver. Alors ne nous en privons pas, d'autant plus qu'il est si plaisant de cueillir les premières petites pousses qui sortent de terre. Nous avons retenu trois plantes sauvages : le pissenlit, le plantain et l'ortie. Pour réaliser cette fiche pratique nous nous sommes inspiré.es, en partie, du livre *Cueillette en famille, reconnaître et cuisiner les plantes sauvages au fil des saisons*, de Dave Hamilton (éd. Dunod).



Ouvrez cet ouvrage et vous aurez envie de sauter dans vos bottes et d'attraper votre panier. Des photos pleines pages vous font saliver devant de belles feuilles de menthe verte ou des grappes de mûres sauvages. La présentation est aérée, les explications botaniques sont précises, et les petits conseils culinaires, en complément des recettes, bien utiles. Avant de vous lancer dans la cueillette de plantes sauvages et comestibles, lisez bien les premières pages afin de récolter en toute sécurité. L'auteur détaille les précautions à prendre, le matériel à emporter et les différents lieux où cueillir.

Cueillette en famille, Reconnaître et cuisiner les plantes sauvages au fil des saisons, Dave Hamilton, Photos de Jason Ingram, éd. Dunod, 143 p., 17,90 euros.



LE PISSENLIT



Cette plante commune, dont les nombreuses espèces sont toutes comestibles, est « l'amie du foie ». Elle facilite l'élimination des toxines, purifie le sang, tonifie et régénère l'organisme. Le pissenlit est très riche en vitamines A et PP et contient du calcium, du fer, du sodium et du potassium. On le consomme en salade, en tisane (lire *Adf* n° 139) mais aussi cuit.



Sus à l'amertume

Il arrive que le pissenlit soit amer. C'est moins le cas lorsqu'on le cueille au printemps ou après une pluie. Néanmoins, pour chasser l'éventuelle amertume, plongez les feuilles dans une casserole d'eau bouillante, égouttez et recommencez avec une nouvelle eau.



FRITTATA DE PISSENLIT

Ingrédients : 1 c. à soupe d'huile végétale. 1/2 oignon rouge émincé. 1/2 poivron rouge émincé. 2 gousses d'ail. 25 g de jeunes feuilles de pissenlit, grossièrement hachées. 3 œufs. 1 petit verre de lait d'avoine.

1. Faites chauffer l'huile à feu doux dans une poêle qui va au four et ajoutez l'oignon et le poivron émincés.
2. Cuisez jusqu'à ce qu'ils s'attendrissent.
3. Ajoutez l'ail réduit en petits morceaux, les feuilles de pissenlit et laissez-les se flétrir.
4. Dans un bol, battez les œufs et le lait. Ajoutez, sel, poivre, noix de muscade. Versez le mélange dans la poêle.
5. Quand le dessous de la frittata est cuit, mettez la poêle au four, réglé sur grill, jusqu'à ce que le dessus brunisse à son tour.



LE PLANTAIN



Plantain lanceolé (plantago lanceolata)



Plantain moyen (plantago media)

Beaucoup d'espèces sont comestibles dont le plantain lancéolé (plantago lanceolata) aux feuilles en fuseau et le plantain moyen (plantago media) dont les feuilles charnues, ovales, et duveteuses sont appliquées au sol, en rosette.

Les jeunes feuilles tendres de l'un et l'autre se récoltent toute l'année mais sont plus tendres au printemps et en automne. Elles peuvent s'ajouter aux salades et se cuisiner comme les épinards.

Une petite minorité de gens sont allergiques au plantain. N'en mangez qu'une petite quantité quand vous le gouteriez pour la première fois.

PESTO DE PLANTAIN



Ingrédients : 2 grosses poignées de plantain, 1 gousse d'ail, 1 poignée d'amandes et 1 de noixettes.

1. Dans le bol d'un mixeur, placez les jeunes feuilles de plantain et la gousse d'ail épluchée.

2. Mixez finement.

3. Ajoutez les amandes, les noixettes et l'huile d'olive de façon à obtenir une texture plus liquide. Versez dans un bol. On peut consommer ce pesto, tartiné sur des tranches de pain grillé.



L'ORTIE



L'ortie dioïque (urtica dioica) est une plante à feuilles dentelées, de 30 cm de haut le plus souvent, mais qui peut atteindre 1,50 m, voir plus. Les feuilles dessinent une croix, vu du dessus. Ses tiges sont droites, carrées ou plates sur un côté. La tige et le dessous des feuilles sont couverts de petits poils urticants. L'ortie est riche en fer, potassium, silice,

magnésium, vitamines A et C.

Évitez de cueillir les plantes à tige ronde sans poil. Avec des gants, prélevez sur les orties, uniquement les jeunes feuilles du haut sur une hauteur de 5 à 8 cm. Les feuilles plus âgées contiennent du carbone de calcium au goût râpeux et mauvais pour la santé si on en mange de grandes quantités. Les feuilles une fois cuites ne piquent plus du tout. Elles sont bonnes en soupe, en gratin, en tarte avec du fromage de brebis.

SOUPE D'ORTIE

Ingrédients : 1 à 2 poignées de feuilles d'ortie. 4 ou 5 pommes de terre coupées en dés. 1,5 litre d'eau. Sel, poivre.

Faites cuire d'abord les pommes de terre, puis ajoutez l'ortie. Mixez et ajoutez 10 cl de crème fraîche.



L'AGENDA MAI 2019

3 au 5 mai

63 • PAU

6^e salon Asphodèle de printemps
<http://www.salon-asphodele.com/>

4 et 5 mai

63 • BLANZAT

13^e foire Pollen
<http://www.natureetprogres-auvergne.org/la-foire-pollen>

5 mai

85 • BRÉTIGNOLLES SUR MER

Les jardins de demain
0677160928

8 mai

38 • MENS

Fête des plants et du jardinage bio
<https://lespoucesvertes.blogspot.fr/>

11 et 12 mai

21 • BEZOUOTTE

25^e foire aux plantes rares
<http://foireauxplantes.chez-alice.fr/>

12 mai

86 • DANGÉ SAINT ROMAIN

Les Naturelles, fête des plantes et de la nature
www.dangesaintromain.fr

12 mai

49 • VERNAIL LE FOURRIER

Foire aux alternatives

12 mai

57 • ANCY SUR MOSELLE

Fête du printemps de Graine d'Ortie
<http://graine-ortie.fr>

17 au 19 mai



74 • THORENS GLIÈRES

Rassemblement des Glières
www.citoyens-resistants.fr

17 au 19 mai



61 • LORÉ

L'appel au bois normand
www.lappelauboisnormand.fr

17 au 20 mai

67 • STRASBOURG

Salon bio & co de printemps
www.salonbioeco.com

18 et 19 mai



76 • ROUEN

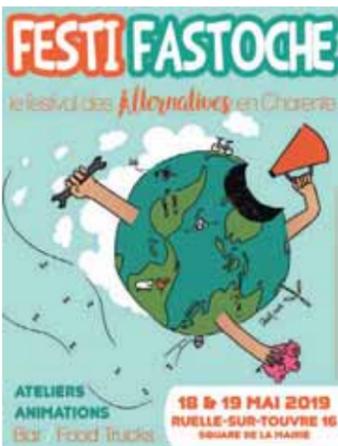
Graines de jardin
graines-de-jardin.fr/

18 et 19 mai

26 • NYONS

Foire écobio « Naturellement »
www.ceder-provence.org

18 et 19 mai



16 • RUELLE SUR TOUVRE

Festi Fastoche, le festival des alternatives en Charente
<http://reseau-mpp.org/>

19 mai

26 • ST MARCEL LES VALENCE

Croquons Nature, 10^e foire gourmande éco-responsable
www.croquonsnature.org

25 et 26 mai

33 • LIBOURNE

Foire biologique et bien-être
www.bio-bienetre.fr/

25 mai

04 • MANE

Les Gabionneries
gabion.org.free.fr

30 et 31 mai - 1^{er} et 2 juin



68 • COLMAR

Foire éco-bio Alsace
www.ecobio.alsace/

1^{er} juin



13 • VELAUX

Fête de la nature et des alternatives



18 mai

MONDE ENTIER

Marche contre Bayer / Monsanto
www.combat-monsanto.org

PETITES ANNONCES

l'âge de faire

PETITES ANNONCES

• **Cherche lieu avec grand terrain**

au calme, dans la nature, petite ferme bio en activité, pour poser une caravane, afin d'y vivre, travailler, créer un beau potager très diversifié.

J'ai beaucoup expérimenté en milieu agricole : maraîchage, fromagerie, boulangerie, fruits et petits fruits avec transformation. Je peux envoyer un cv par email. Je suis simple, calme, sérieux, dynamique, volontaire, enthousiaste, motivé, réaliste, très polyvalent...

ricardeaudune@yahoo.fr
06 86 22 42 16

• **Cède boulangerie bio.** Commerce agréable en station été/hiver de moyenne montagne de 4000 habitants. Ouvert 7j/7 toute l'année, travail uniquement en journée (7h/19h), saisonnalité importante (vacances été, Noël et hiver). Clientèle diversifiée (population locale, tourisme, résidences secondaires, épicerie bio, grande surface, centre de vacances, AMAP). Activité en croissance régulière.

Ca 2018 : 234000 euros. 2 salariés, 3 apprentis plus saisonniers si besoin. Cession avant fin 2020 cause retraite. Accompagnement assuré. Idéal pour une reconversion.

Contact : 06.79.71.96.54

• **Projet d'écovillage "C'est la vie" cherche de nouveaux membres.** Vous êtes tournés vers l'accueil et vous désirez participer à la création d'un lieu respectueux de la nature et de l'humain ? Rejoignez-nous ! Activités possibles : ferme pédagogique, artisanat (poterie, boulangerie, céramique...), maraîchage, verger... en plus de la structure d'accueil de l'auberge, permettant l'organisation de stages. Venez avec vos compétences et vos envies.

Nous rejoindre : contact@cest-lavie.org / cest-lavie.org

• **Écovillage à Montlaur, Aude (3 permis de construire).** Souhaitant construire une petite maison semi-enterrée, avec toit végétal, hublot zénith et grande véranda sur un espace en pente, recherche plein de coups de mains, notamment pour les plans, la construction et la charpente.

Et aussi je vends (uniquement en Languedoc-Roussillon) plants d'arbres fruitiers en voie de disparition ou méconnus et qui méritent de l'être ! Ne demandent pas d'entretien. Chêne liège *Quercus suber* 9.50 € ; Alisier tomlinal *Sorbus tomlinalis* 7.50 € ; Amélanchier canadien, *Argousier hippophae*, *Rhamnoïdes mâles* 14.50 € ; *Argousier femelle* 15.50 € ; *Cormier Sorbus domestica* 14.50 € ; *Cornouiller mâle* *Cornus mas* 9.50 €.

cielremonde@gmail.com

• **Savoie, Ferme des éléments terre, fournil « du grain au pain ».** Paysanne-boulangère souhaite développer un projet pédagogique avec camping à la ferme (Accueil paysan). Ferme de 7ha, 2 fournées de pain/semaine, animaux et jardin. Recherche une personne pour aide aux travaux d'aménagement et petites constructions, dans un esprit de partage et d'échange. Rémunération à étudier.

Odile Jesus 07.68.69.48.17

• **Grande maison dans les Côtes-d'Armor.** Notre grand-mère ne pouvant plus s'en occuper, notre maison familiale, à Plouha, cherche porteur(s) de projet(s) pour une nouvelle vie. Belle bâtisse centenaire, typique de la côte du Goëlo, sur 2 étages, avec jardin et ateliers, située sur la route de la chapelle de Kermaria (et sa danse macabre !). Le but étant d'éviter de vendre, toute proposition est envisageable si elle permet de compenser les frais (1000€/mois). Activité économique (commune littorale), lieu artistique, vie associative, logement... Tout est possible ! Travaux à envisager s'il faut respecter des normes, mais la maison est parfaitement fonctionnelle. (Dynamique rurale et alternative active dans cette partie de la Bretagne...) Nous attendons vos idées, envies... et projets pour le mois de juin.

Anne-Fleur : 06.94.90.24.25 afleur@riseup.net /
Annie : annie.acard@laposte.net

• **Chantier participatif "terre" :** notre petite maison en paille ronde (paillourte) sort de l'hiver, avec l'arrivée du printemps débute la saison des finitions pour elle... Le chantier participatif va donc reprendre un peu, doucement... Voici un début de calendrier pour la phase finition. Si jamais une étape vous intéresse plus qu'une autre, dites-le nous (on limitera les places à 6 personnes, toujours pour que ça soit agréable pour tout le monde) : enduit terre de finition (intérieur) du 26 Avril au 1^{er} mai (week-end + jour férié) ; dalle en terre de finition du 10 au 12 mai ; enduit terre-chaux de finition (extérieur) du 17 au 19 mai et du 24 au 26 mai ; végétalisation (plantation) de la toiture (date à définir)

Tous les détails pratiques : <http://paillourte.zici.fr> - david@mercereau.info / 0663691604

LA FACE CACHÉE DU NUMÉRIQUE

Internet semble relever d'un processus magique. Pourtant, souvent invisibles aux yeux des utilisateurs, les pollutions engendrées par le numérique sont bien réelles.

Il faut mobiliser 800 kg de matières premières pour fabriquer un ordinateur de 2 kg.

EXTRACTIVISME

Plus on dématérialise, plus on utilise de matière (1). « On s'apprête à extraire de la croûte terrestre plus de métaux en une génération que pendant toute l'histoire de l'humanité » (2). Il faut par exemple mobiliser 800 kg de matières premières pour fabriquer un ordinateur de 2 kg. L'activité minière implique une forte consommation d'énergie, la destruction d'écosystèmes, la pollution de l'eau, de l'air et des sols.

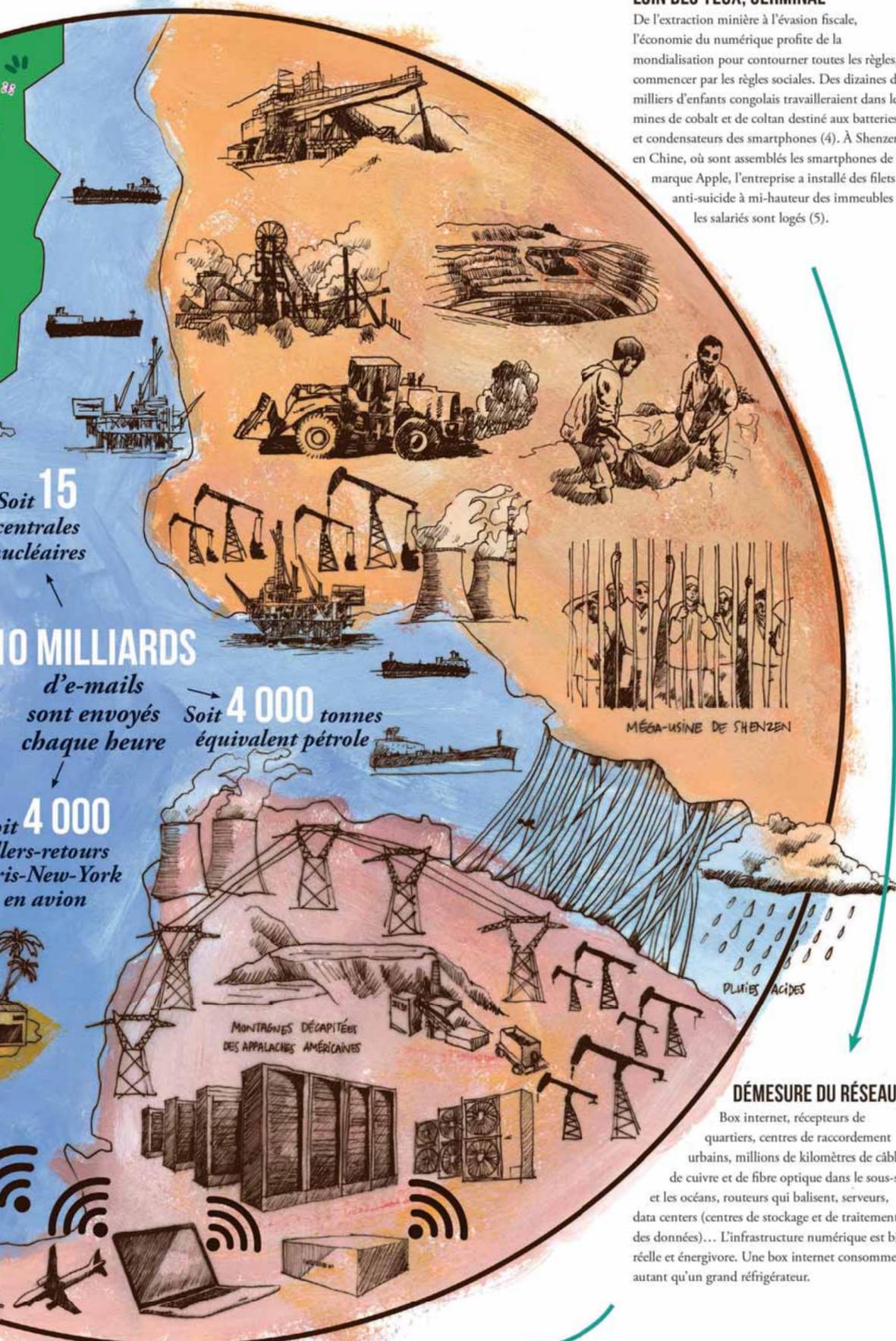
LES TERRES RARES

Des terres rares sont nécessaires pour les écrans tactiles, les batteries et les composants électroniques. Ces minerais nécessitent des procédés d'extraction encore plus polluants que l'activité minière classique. En Chine par exemple, l'exploitation du néodyme (aimants des smartphones) génère des rejets d'eau acide et des déchets chargés en radioactivité ainsi qu'en métaux lourds (3).

LOIN DES YEUX, GERMINAL

De l'extraction minière à l'évasion fiscale, l'économie du numérique profite de la mondialisation pour contourner toutes les règles, à commencer par les règles sociales. Des dizaines de milliers d'enfants congolais travaillaient dans les mines de cobalt et de coltan destiné aux batteries et condensateurs des smartphones (4). À Shenzhen, en Chine, où sont assemblés les smartphones de la marque Apple, l'entreprise a installé des filets anti-suicide à mi-hauteur des immeubles où les salariés sont logés (5).

Durant son cycle de vie, UN ORDINATEUR DE 2 KG PRODUIT 169 KG DE CO₂. Le numérique représente aujourd'hui 2 % DES ÉMISSIONS EUROPÉENNES DE GAZ À EFFET DE SERRE. Or, les 3/4 des émissions de GES sont générés lors la fabrication des appareils... hors de l'Europe.



Soit 15 centrales nucléaires

10 MILLIARDS d'e-mails sont envoyés chaque heure

Soit 4 000 tonnes équivalent pétrole

Soit 4 000 allers-retours Paris-New-York en avion

MÉGA-USINE DE SHENZHEN

PLUIES ACIDES

MONTAGNES DÉCAPITÉES DES APPALACHES AMÉRICAINES

ÉVASION FISCALE

DÉMESURE DU RÉSEAU

Box internet, récepteurs de quartiers, centres de raccordement urbains, millions de kilomètres de câbles de cuivre et de fibre optique dans le sous-sol et les océans, routeurs qui balisent, serveurs, data centers (centres de stockage et de traitement des données)... L'infrastructure numérique est bien réelle et énergivore. Une box internet consomme autant qu'un grand réfrigérateur.

ET DANS 10 ANS ?

Depuis 2013, plus d'un milliard de smartphones sont vendus chaque année. Pour 2030, on parle de 50 à 125 milliards d'objets connectés : smartphones, montres, voitures... Le volume des données sur internet double tous les 2 ans. Une voiture autonome produira 4 téraoctets de données par jour à traiter et stocker (6).

En 2030, l'ensemble de l'économie numérique aura besoin de 51 % de l'électricité mondiale, soit 4 400 réacteurs nucléaires (6).

NON-GESTION DES DÉCHETS

88 % des Français changent leur téléphone portable alors qu'il fonctionne encore. 60 % des déchets électroniques échappent à toute procédure et partent dans des décharges à ciel ouvert en Afrique (8).

BROUILLARD ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE

Internet mobile, multiplication des objets connectés, wifi, bluetooth, compteurs communicants, puces RFID... Le brouillard d'ondes dans lequel nous évoluons s'épaissit de jour en jour. Son impact sanitaire, lui, est ignoré par les autorités. Les cas de personnes diagnostiquées électro-hypersensibles se multiplient, mais les grands projets de développement reposent quasiment tous sur un recours massif aux ondes électromagnétiques.

LES DATA CENTERS

45 milliards de serveurs fonctionnent actuellement, 24h/24, dans les data centers. Ces ordinateurs stockent (le cloud), traitent la donnée (data) et renvoient de l'information. Les data centers utilisent des climatisations très puissantes pour refroidir les ordinateurs. Un data center de 10 000 m² a besoin d'une puissance de raccordement au réseau électrique de 20 MW et consomme autant en électricité qu'une ville moyenne de 50 000 habitants.

Pour le Grand Paris, à l'horizon 2030, il a été estimé un appel à puissance électrique supplémentaire de 400 MW pour les 72 gares du Grand Paris Express, et de 1000 MW pour les data centers (6).

Un e-mail parcourt en moyenne 15 000 kilomètres. L'envoi d'un e-mail sans pièce jointe nécessite 5 watt-heures. Chaque heure, 10 milliards d'e-mails sont envoyés. Soit 50 gigawatt-heures. Soit la production de 15 centrales nucléaires. Soit 4 000 tonnes de pétrole. Soit 4 000 allers-retours Paris-New-York en avion. Toutes les heures ! Pour une heure d'échange de mails... hors visionnage de vidéos en ligne, etc. (7).

Sources : 1- Sauf précision contraire, les informations sont tirées des synthèses réalisées par l'Ademe : *La face cachée du numérique* et *Les impacts du smartphone*, 2018. 2 - Philippe Bihouix, *L'âge des low tech*, Seuil, Paris, 2014. 3 - Lire aussi *Extractivisme. Exploitation industrielle de la nature: logiques, conséquences, résistances*, d'Anna Bednik, Le Passager clandestin, 2016. 4 - Unicef. 5 - *La Machine est ton seigneur et ton maître*, recueil des témoignages de Yang, Jenny Chan et Xu Lizhi, salariés de Foxconn, Agone, 2015. 6 - Cité dans : Cécile Diguët et Fanny Lopez (dir.), *L'impact spatial et énergétique des data centers sur les territoires*, Rapport Ademe, 2019. 7 - *Internet, la pollution cachée*, film de Coline Tison et Laurent Lichtenstein, Camicas productions, 2014. 8 - *Déchets électroniques : le grand détournement*, documentaire de Coraline Salvoch et Alain Pirot, Maximal productions, 2019.